



HAL
open science

Beaucoup d'inscriptions, peu d'inscriptions, pas d'inscriptions : les épitaphes péligiennes, marse et vestines à l'époque tardo-républicaine

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Beaucoup d'inscriptions, peu d'inscriptions, pas d'inscriptions : les épitaphes péligiennes, marse et vestines à l'époque tardo-républicaine. *L'écriture et l'espace de la mort-épigraphie et nécropoles à l'époque pré-romaine*, Mar 2009, Rome, Italie. pp.201-233, 10.4000/books.efr.2769 . halshs-01540823

HAL Id: halshs-01540823

<https://shs.hal.science/halshs-01540823v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

H AR gé 232 (502)
4°

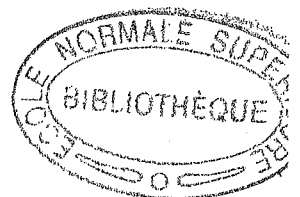
COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
502

L'ÉCRITURE ET L'ESPACE DE LA MORT

ÉPIGRAPHIE ET NÉCROPOLES
À L'ÉPOQUE PRÉROMAINE

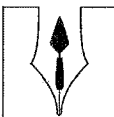
Études réunies par Marie-Laurence HAACK

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
2016



Ce livre a été publié avec le soutien financier d'AOROC (UMR 8546 du CNRS), du laboratoire TRAME (EA 4284) de l'Université de Picardie Jules Verne et de l'Institut Universitaire de France (IUF)

aoroc
UMR8546
CNRS-ENS
archéologie
& philologie



E.A. 4284
TRAME
Tous les Recherches en Archéologie, Arts et Mémoires de l'Université de Picardie Jules Verne

UNIVERSITÉ
de Picardie
Jules Verne



institut
universitaire
de France

LES NÉC

L'écriture et l'espace de la mort: épigraphie et nécropoles
à l'époque préromaine / études réunies par Marie-Laurence Haack
Rome: École française de Rome, 2016
(Collection de l'École française de Rome, 0223-5099 ; 502)
ISBN 978-2-7283-1095-1 (br.)
ISBN électronique 978-2-7283-1096-8
Disponible sur internet: <<http://books.openedition.org/efr/2704>>

1. Épitaphes -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 2. Inscriptions
latines -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 3. Inscriptions
grecques -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 4. Inscriptions
étrusques -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès 5. Tombes --
Aspect social -- Italie -- Antiquité -- Actes de congrès

CIP -- Bibliothèque de l'École française de Rome



© - École française de Rome - 2016
ISSN 0223-5099
ISBN 978-2-7283-1095-1

016877946

Ce volume d'ac
française de Rome
d'un travail collec
nale de la recher
nécropoles d'Italie
Emm. Dupraz, J. F.
à l'intérieur de l'UM
cheurs s'est donné
raires d'Italie dans
naires réguliers à I
les rapports compl
travers le prisme
de mise en relatio
table-ronde dont l

* Dans notre reche
nationale de la Recher
équipe de recherches c
pour la correction du te
laboratoire de l'UMR 8
lène Virlovet et de Lyd
confiance de D. Briquel
dans l'organisation du j
tude et demander à tou
cation n'a pas pu être p
retard survenu dans la p
¹ Cfr. M.-L. Haack (
ancienne. Table-ronde d
les nécropoles d'Italie d'e
Bordeaux, 2009. Qu'on
état de la question pou
étrusque. Plus de 10 00

unicazione di Larissa,
i *axrum*. È il Caronte
più di uno, i passaggi
caru axrumuna a sini-

on è il nome di fami-
uò pensare che sia un
iò contrasta coll'altra
mo Morandi ha visto
, ed io credo che sia
i proprietari, ma uno
ominativo entrambi.
entilizio dell'uomo.

ie ho trovata anche
he mi sembra abba-
vvero la tomba degli
e, così singolare, per

ombe des boucliers
ation précédente en
colloque également
ite, mais elle entrain
figures simplement,
s de cette sorte, j'ai
er un exemple ou

EMMANUEL DUPRAZ

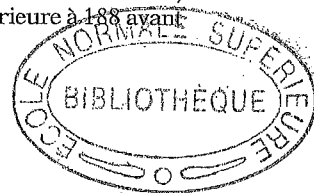
BEAUCOUP D'INSCRIPTIONS, PEU D'INSCRIPTIONS, PAS D'INSCRIPTIONS

LES ÉPITAPHES PÉLIGNIENNES, MARSES ET VESTINES À L'ÉPOQUE TARDO-RÉPUBLICAINE¹

Les Péligniens, les Marses et les Vestins sont trois peuples sabel-
liques des Abruzzes, qui ont été soumis à la domination romaine à
partir du début du III^e siècle avant notre ère, et définitivement inté-
grés dans la cité de Rome après la Guerre Sociale². Nous souhai-
tons examiner les épitaphes qui sont documentées chez ces trois
peuples entre la mise en place de la domination romaine et la fin
de la République, c'est-à-dire, selon la définition qui en est donnée
par les éditeurs du volume I² du *Corpus inscriptionum latinarum*,
la mort de César. Notre étude vise à confronter la documentation
épigraphique et les contextes archéologiques correspondants,
pour établir les pratiques associées à l'écriture d'épitaphes dans
les nécropoles des trois peuples, et pour comparer sur ce point les
cultures caractéristiques des trois peuples.

¹ Remerciements à Lucie Bailleux et à Claire Le Feuvre pour leur aide biblio-
graphique. Le présent article, rédigé en 2009, n'a pu subir dans la suite du processus
d'édition que des modifications extrêmement limitées.

² Sur la mise en place de la domination romaine et sur le statut d'alliés octroyé
aux trois peuples, nous suivons M. Humbert, *Municipium et ciuitas sine suffragio -
l'organisation de la conquête jusqu'à la Guerre Sociale*, Rome, 1978, p. 226-233 et
346-354, Fr. Van Wonterghem, *Superaequum Corfinium Sulmo*, Florence, 1984,
p. 23-27, Fr. Van Wonterghem, *Superaequum nel periodo romano*, Castelvechio
Subequo, 1984, p. 8-9, et C. Letta, *Un Lago e il suo popolo*, dans A. Campanelli (éd.),
Il Tesoro del lago - l'archeologia del Fucino e la collezione Torlonia, Pescara, 2001,
p. 140 = C. Letta, *Un Lago e il suo popolo*, dans A. Campanelli (éd.), *La Collezione
Torlonia di antichità del Fucino*, Pescara, 2003, p. 30 et E. Dupraz, *Les Vestins à
l'époque tardo-républicaine - du nord-osque au latin*, Mont-saint-Aignan, 2010,
p. 19-34. Une partie des Vestins, les *Cismontani*, reçoivent non pas le statut d'alliés,
mais la *ciuitas sine suffragio*, puis, à une date inconnue mais antérieure à 188 avant
notre ère, la *ciuitas optimo iure*.



Le cas des Péligniens est bien connu, et nous nous limitons à quelques indications, destinées à permettre une comparaison avec les données vestines et marses. À l'époque tardo-républicaine, les Péligniens possédaient des nécropoles dont plusieurs sont vastes et attestées par de nombreuses données, à Corfinium, à Sulmo, capitales de deux entités politiques, ainsi qu'à Fonte d'Amore sur le territoire de Sulmo³. Les données, malheureusement, proviennent de fouilles anciennes ou de découvertes sporadiques, c'est-à-dire que les contextes ne sont pas documentés avec une grande précision.

Les vastes nécropoles péligiennes, à l'époque tardo-républicaine, comportent principalement deux types de tombes, toutes deux à inhumation. Les unes sont des tombes à fosse, de types plus ou moins élaborés, apparus dès les époques antérieures. En particulier, une variante plus soignée est représentée par des tombes à caisson où des dalles de calcaire sont disposées latéralement par rapport à la déposition ainsi qu'au-dessus de celle-ci; en revanche, il ne se trouve pas de dalles sur le fond de la sépulture. Les autres, qui semblent apparaître à la fin du III^e siècle avant notre ère, sont des tombes à chambre creusées dans le sol du bassin sédimentaire péligien⁴. Un dromos donne accès à la chambre funéraire; celle-ci comporte le plus souvent un couloir dans le prolongement du dromos et une banquette sur un des côtés du couloir, où est déposé le défunt. Des tombes à deux banquettes et donc à deux dépositions, des tombes où la banquette est au fond de la chambre sont également attestées.

³ Pour les nécropoles péligiennes à l'époque tardo-républicaine, connues en particulier grâce aux fouilles effectuées à la fin du XIX^e siècle par Antonio de Nino, mais aussi par des découvertes plus récentes, en particulier à Corfinium et à Fonte d'Amore, *cfr.* les bilans de Fr. Van Wouterghem, *Superaequum Corfinium Sulmo*, Florence, 1984, p. 36-44, p. 133, p. 139-157, p. 170, p. 236-238, p. 254-256, p. 282-287, p. 311-312, p. 314-317 et p. 322-323, et de M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *La Necropoli di Fossa, 4, L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 345-351, avec bibliographie antérieure. Il n'existe malheureusement pas de fouille récente et vaste qui ait fait l'objet d'une publication exhaustive. Pour une synthèse sur les tombes péligiennes à l'époque tardo-républicaine, *cfr.* encore maintenant l'étude d'E. Mattiocco, *Antiche sepolture peligne*, dans *Abruzzo*, 7, 1, 1969, p. 171-181 et figures 1 à 7.

⁴ À l'époque républicaine, il ne semble pas avoir existé de tombes construites en maçonnerie, mais seulement des tombes creusées. À ce sujet, *cfr.* M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa, 4, L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 347, et auparavant Fr. Van Wouterghem, *op. cit.*, p. 139-140: l'unique tombe à chambre en maçonnerie retrouvée à Corfinium paraît postérieure à la fin de la République.

Dans toutes]
ou de tombes à
présent: comme
soché costanti ri
impasto locale c
diversa; la ciotola
ed il coltello di
doute à une prat
mobilier plus ric
vraisemblableme

Les nécropol
de circulation, c
nécropole sud de
XIX^e siècle par A
peu monumental
rapidement com
maintenant l'étuc

La mise en c
Guerre Sociale:
nement du II^e si
supports de ces é
disposées au-des
peut-être étayées
elle-même fermé
été découvertes t
giques exacts ne s
les Péligniens em
dans le sol, dont
enfoncée, était la

⁵ *Cfr.* E. Mattiocc

⁶ La présence de
manière certaine ava
seconde moitié du I^{er} :
op. cit., p. 350, M.R.
dans M.-R. Copersinc
funerari in osso dal c
1984, p. 93, p. 101-10
duit à Corfinium, pro
tions de Fr. Van Wont

⁷ *Cfr.* Fr. van Wor

⁸ À propos de ces
raire, *cfr.* E. Mattiocc
M.R. Copersino et V. :

us nous limitons à
comparaison avec
o-républicaine, les
ieurs sont vastes et
im, à Sulmo, capi-
ite d'Amore sur le
ment, proviennent
diques, c'est-à-dire
une grande préci-

que tardo-républi-
de tombes, toutes
fosse, de types plus
érieures. En parti-
par des tombes à
s latéralement par
le-ci; en revanche,
ulture. Les autres,
ant notre ère, sont
u bassin sédimen-
hambre funéraire;
is le prolongement
du couloir, où est
es et donc à deux
ond de la chambre

républicaine, connues
siècle par Antonio de
ticulier à Corfinium et
Imperaequum Corfinium
p. 236-238, p. 254-256,
Copersino et V. D'Ercole
cara, 2003, p. 345-351,
pas de fouille récente
ar une synthèse sur les
ore maintenant l'étude
1, 1969, p. 171-181 et

tombe construites en
; cfr. M.R. Copersino et
romana, Pescara, 2003,
-140: l'unique tombe à
stérieure à la fin de la

Dans toutes les tombes, qu'il s'agisse de tombes à chambre ou de tombes à fosse, un mobilier funéraire standardisé semble présent: comme le décrit Ezio Mattiocco, «Come elementi pressoché costanti ritroviamo, pur con le dovute varianti, l'olla ad impasto locale contenente altro piccolo vaso potorio a foggia diversa; la ciotola generalmente a vernice nera con residui di cibo ed il coltello di ferro»⁵. Outre ce mobilier qui correspond sans doute à une pratique rituelle, il n'est pas fréquent de trouver un mobilier plus riche, même dans les tombes à chambre, qui sont vraisemblablement celles d'une partie au moins des élites⁶.

Les nécropoles semblent disposées le long de grands axes de circulation, ce qui est particulièrement net dans le cas de la nécropole sud de Corfinium, telle qu'elle a été fouillée à la fin du XIX^e siècle par Antonio de Nino⁷. À la surface du sol, la tombe est peu monumentale: ce qui est visible, c'est un dromos sans doute rapidement comblé, et une pierre tombale dont nous abordons maintenant l'étude.

La mise en œuvre d'épithaphes est documentée dès avant la Guerre Sociale: les épithaphes les plus anciennes datent certainement du II^e siècle avant notre ère, voire de la fin du III^e. Les supports de ces épithaphes sont des plinthes de calcaire, qui étaient disposées au-dessus du dromos d'accès à la chambre funéraire et peut-être étayées par des pilastres de part et d'autre de la porte, elle-même fermée par des tuiles⁸. Nombre d'entre ces plinthes ont été découvertes tombées dans le dromos; les contextes archéologiques exacts ne sont pas connus. D'autre part, au lieu de plinthes, les Péligniens employaient parfois des stèles profondément fichées dans le sol, dont l'apparence extérieure, compte tenu de la partie enfoncée, était la même que celle d'une plinthe. Au moins dans

⁵ Cfr. E. Mattiocco, *art. cit.*, p. 175.

⁶ La présence de lits funéraires avec appliques en os n'est pas documentée de manière certaine avant la fin de la République, mais elle est bien attestée dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère: cfr. M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 350, M.R. Copersino, IV. 2 *I Letti funerari in osso: analisi e confronti*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 316-318 et C. Letta, *Due Letti funerari in osso dal centro italico-romano della Valle d'Amplero (Abruzzo)*, Rome, 1984, p. 93, p. 101-102 et p. 108. D'autre part, la pratique de l'incinération s'introduit à Corfinium, probablement peu après la fin de la République: cfr. les observations de Fr. Van Wonterghem, *op. cit.*, p. 140-144 et p. 151-153.

⁷ Cfr. Fr. van Wonterghem, *op. cit.*, p. 119.

⁸ À propos de ces plinthes et de leur localisation par rapport à la chambre funéraire, cfr. E. Mattiocco, *art. cit.*, p. 178, Fr. van Wonterghem, *op. cit.*, p. 145-146 et M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 347-348.

le cas de ces stèles fonctionnellement identiques à des plinthes, il n'y avait donc pas de pilastre pour étayer la plinthe. Quoi qu'il en soit, les plinthes ou pierres assimilées émergeaient peu du sol de la nécropole, il ne s'agissait pas de marques monumentales spectaculaires.

Les plinthes portent le plus souvent des inscriptions⁹. Celles-ci se limitent en général à la formule onomastique du défunt. Les défunts sont pour la plupart des ingénus et cela confirme que les tombes à chambre sont celles d'élites sociales. Les plus anciennes de ces plinthes datent d'avant la Guerre Sociale, et peut-être même de la fin du III^e siècle avant notre ère, par exemple l'inscription (1) :

(1) A. de Nino, Sulmona, in *Notizie degli scavi di antichità*, 1879, p. 147-CIL IX p. 679 ad m - R.S. Conway, *The Italic Dialects*, Cambridge, 1897, n° 211 - E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte, 1, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, 1953, n° 210 b - CIL I² 3221 - H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Süd-pikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 21 - M. Crawford (éd.), *Imagines Italicæ - a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres, 2011, n° SVLMO 18

[-?]-L. LOVCIES. SA(lauies) uacat
« ? Lucius, fils de Salvius »

L'inscription (1) provient du lieu-dit Vicenna sotto l'Aia, environ un kilomètre au nord de la nécropole de Fonte d'Amore. Le contexte archéologique n'est pas connu, l'inscription ayant été découverte fortuitement¹⁰. Le support est une plinthe qui mesure 23 cm de hauteur, 76 cm de largeur et 83 cm de profondeur. L'épithaphe peut être datée approximativement grâce à la forme des lettres : la pierre a disparu, mais d'après les autopsies qui en ont été faites, il semble que plusieurs lettres aient eu une forme caractéristique de l'alphabet latin archaïque, -l- à barre oblique ascendante issue du bas de la haste verticale, -o- à cercle ouvert en bas, -s- constitué de trois segments peu arrondis, -a- à barre transversale parallèle à la barre de gauche, -e- formé de deux hastes parallèles. La présence simultanée de tous ces traits sur une inscription funéraire renvoie à un alphabet du II^e siècle avant notre ère au plus tard¹¹.

⁹ Il a sans doute existé des plinthes anépigraphes : *cfr.* E. Mattiocco, *art. cit.*, p. 178.

¹⁰ À ce sujet, *cfr.* la notice d'A. de Nino, Sulmona, dans *Notizie degli scavi di antichità*, 1879, p. 147, et le bilan de Fr. van Wouterghem, *op. cit.*, p. 240.

¹¹ Pour l'alphabet latin archaïque, *cfr.* R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 19144, p. 1-4 ; chacune des lettres de cet alphabet, en particulier les -a- et -e- cursifs, peut être attestée à date bien plus récente que le milieu du II^e siècle avant notre ère, en particulier dans des genres épigraphiques non solennels.

À une date sergnien d'autres sup des plinthes. Il est stèles étaient asso fortuitement, sans de l'inscription (2) Sulmona, semble

(2) A. de Nino, in *Notizie degli Dialects*, Caml Dialekte, 1, Text n° 210 a - P. Po E. Vetter, Pise, des Oskischen, - M. Crawford

uacat PACI(s).
« Pacius Decri

Dans le voisir ont été complète Le rapport du fo de ces tombes p Peut-être les stèle fosse, qu'elles sig plus visible que le tombes à chambr

Dans le cas de datation plutôt a inversé, la haste dresse qu'un ind deux hastes verti ne permet guère boucle, mais un d'ancienneté ; en toutes les époqu de celles qui son

Cette stèle n mesure 45 cm de le bas de la pierr nellement, 42 cm un fronton triar ment des plinthe

L'inscription une partie des st un formulaire p

À une date semble-t-il plus récente apparaissent en pays pélignien d'autres supports d'épithaphes, des stèles nettement distinctes des plinthes. Il est difficile de déterminer à quel type de tombes ces stèles étaient associées, car la plupart des stèles ont été découvertes fortuitement, sans fouille ni contexte. Néanmoins, la stèle support de l'inscription (2), qui a été retrouvée dans une des nécropoles de Sulmona, semble avoir été associée à une tombe à fosse.

(2) A. de Nino, *Sulmona - Nuove scoperte nell'antica necropoli sulmonense*, in *Notizie degli scavi di antichità*, 1890, p. 222-223 - R.S. Conway, *The Italic Dialects*, Cambridge, 1897, n° 214 - E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte, 1, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, 1953, n° 210 a - P. Poccetti, *Nuovi documenti italici a complemento del manuale di E. Vetter*, Pise, 1979, n° 213 - CIL P° 3219 - H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 34 - M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 15

uacat PACI(s). DECRIES *uacat*
« Pacius Decrius »

Dans le voisinage de la stèle, si les fouilles d'Antonio de Nino ont été complètes, il se trouvait seulement des tombes à fosse. Le rapport du fouilleur ne permet pas de déterminer à laquelle de ces tombes pouvait être associée la stèle, et de quelle façon. Peut-être les stèles étaient-elles toujours associées à des tombes à fosse, qu'elles signalaient à la surface de manière probablement plus visible que les plinthes ou pierres assimilées ne signalaient les tombes à chambre.

Dans le cas de (2), la forme des lettres permet de supposer une datation plutôt au II^e siècle avant notre ère qu'au I^{er}. Le *-d-* est inversé, la haste étant à droite, ce qui est plus un signe de maladresse qu'un indice pour la datation; les *-e-* sont constitués par deux hastes verticales, forme cursive qui, même sur une épithaphe, ne permet guère une datation; surtout, le *-p-* comporte non une boucle, mais une barre oblique descendante, ce qui est un signe d'ancienneté; en revanche l'*-a-* a la forme classique, attestée à toutes les époques. La stèle support de (2) paraît la plus ancienne de celles qui sont attestées.

Cette stèle ne saurait être confondue avec une plinthe. Elle mesure 45 cm de hauteur, sachant qu'une cassure endommageait le bas de la pierre et que celle-ci pouvait être bien plus haute originellement, 42 cm de largeur et 16 cm de profondeur. Elle présente un fronton triangulaire, sans décoration, qui la distingue nettement des plinthes et pierres assimilées.

L'inscription (2) se limite à une formule onomastique, comme une partie des stèles en général. Mais, sur des stèles plus récentes, un formulaire plus complexe est attesté, qui comporte la formule

à des plinthes, il ne. Quoi qu'il en soit peu du sol de monumentales spec-

ptions⁹. Celles-ci du défunt. Les confirme que les plus anciennes peut-être même l'inscription (1):

ichità, 1879, p. 147-148, Cambridge, 1897, *Texte mit Erklärung*, CIL P° 3221 - H. Rix, *und Südpikenischen*, *es Italicæ - a Corpus*

to l'Aiā, environ 100 ans. Le contexte n'a été découverte mesure 23 cm de hauteur. L'épithaphe peut être en lettres: la pierre est faite, il semble caractéristique de l'antiquité issue du bas constitué de trois lignes parallèles à la barre horizontale. La présence simultanée d'une barre renvoie à un type de tombe à chambre.

Mattiocco, *art. cit.*,

Notizie degli scavi di antichità, p. 240. *Texte d'épigraphie latine*, articulier les *-a-* et *-e-* du II^e siècle avant nos jours.

onomastique du défunt, au datif ou au nominatif, la formule onomastique du ou des dédicants, au nominatif, éventuellement des termes de parenté en apposition à l'une ou l'autre formule, et une forme du parfait actif du verbe *ponere*, parfois abrégée. C'est le cas en (3), pierre retrouvée sans contexte archéologique près de la nécropole sud de Corfinium :

(3) M. Buonocore, *Corfinium*, in *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, n° 73

p]RIMO. LESBIA

MATER

P(osuit)

« À Primus, Lesbia, sa mère, a placé. »

Ce formulaire est attesté uniquement pour des personnes qui appartiennent aux milieux serviles: parmi les formules onomastiques, sur chaque inscription, il y en a au moins une qui est explicitement présentée comme celle d'un esclave ou d'un affranchi, ou qui, comme en (3), peut être considérée comme celle d'un esclave ou d'un affranchi en raison d'une forme onomastique grecque¹². D'une manière générale, même les stèles qui n'attestent pas ce formulaire trimembre sont le plus souvent des épitaphes de personnages appartenant à des milieux serviles.

Le support de (3) est une stèle qui mesure 60 cm de hauteur, 30 cm de largeur et 18 cm de profondeur¹³. La partie inférieure de la stèle est à peine équarrie, étant destinée à être fichée en terre. La stèle a été retrouvée fortuitement, sans contexte archéologique connu. Il n'y a pas de fronton triangulaire. La pierre peut être datée du milieu du I^{er} siècle avant notre ère environ¹⁴.

Une partie des stèles, par exemple (3), n'ont pas de fronton triangulaire. D'autres, comme la stèle (2), ont un fronton triangulaire, parfois creusé et délimité par une corniche, parfois non, parfois dépourvu de décoration, parfois au contraire décoré d'une

¹² Sur ce formulaire, et plus généralement sur les stèles funéraires du pays pélagien à l'époque républicaine, nous nous permettons de renvoyer à E. Dupraz, *Le Bilinguisme chez les Pélagiens*, dans M. Cébeillac-Gervasoni et L. Lamoine (éd.), *Les Élités et leurs facettes - les élités locales dans le monde hellénistique et romain*, Clermont-Ferrand-Rome, 2003, p. 503-516, dont les conclusions, qui portent sur le territoire de Corfinium, valent aussi pour l'ensemble du pays pélagien.

¹³ Du moins selon M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, p. 192. La photographie nous paraît indiquer que la hauteur est nettement plus de deux fois supérieure à la largeur.

¹⁴ Cfr. M. Buonocore, *art. cit.*, p. 193.

rosette¹⁵. Ces stèles semblent pouvoir être ou du moins être ancienne. Elles peuvent soit plus souvent

En pays vestin nécropoles, docur publicaine, voire Fossa, près de la et de celle de Baz L'Aquila, fouillée à et nombreuses on tardo-républicain et très complet a la fouille n'est pa

¹⁵ Stèles à fronton = M. Buonocore, *art. cit. Italica - nuova serie*, Cambridge, 1897, n° 2 1, *Texte mit Erklärung* H. Rix, *Sabellische Texte* Heidelberg, 2002, n° *Italic Inscriptions*, Lo n° Pg 15 = M. Crawford creusé avec rosette: (*Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, p. 122, *CIL IX 6412 = Sulmo*, dans *Supplementum CIL IX 3329 = CIL Italica - nuova serie Supplementa Italica - nuova serie* dans *Supplementa Italica - nuova serie* stèle à fronton creusé que le plan du champ *Supplementa Italica - nuova serie* contexte archéologique la forme des lettres et la notation -ei- pour seconde moitié du I^{er}

¹⁶ C'est le cas selon R.S. Conway, *op. cit. op. cit.*, n° Pg 16 = M. H. Rix, *op. cit.*, n° Pg *art. cit.*, n° 65.

¹⁷ Cfr. M.R. Cope

rosette¹⁵. Ces stèles à fronton triangulaire décoré ou non nous semblent pouvoir être datées du milieu du I^{er} siècle avant notre ère ou du moins du I^{er} siècle avant notre ère, sauf (2) qui est plus ancienne. Elles peuvent être mises en œuvre soit pour des ingénus¹⁶, soit plus souvent pour des esclaves ou affranchis.

En pays vestin, des fouilles récentes ont mis au jour de vastes nécropoles, documentées entre l'âge du Fer et l'époque tardo-républicaine, voire le Haut-Empire. Il s'agit de la nécropole de Fossa, près de la ville antique d'Aveia, fouillée à partir de 1992, et de celle de Bazzano, près de la ville médiévale et moderne de L'Aquila, fouillée à partir de 1992 également. Des données précises et nombreuses ont ainsi été collectées. Pour les tombes d'époque tardo-républicaine de la nécropole de Fossa, un rapport très riche et très complet a été publié en 2003¹⁷; pour celles de Bazzano, où la fouille n'est pas achevée, de brèves notices peuvent être trou-

¹⁵ Stèles à fronton triangulaire sans rosette ni creux: *CIL IX 3211 = CIL I² 1782* = M. Buonocore, *art. cit.*, p. 122 et n° 78, M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 79, R.S. Conway, *The Italic dialects*, Cambridge, 1897, n° 207 = *CIL I² 1773* = E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte*, 1, *Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, 1953, n° 205 = H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 16 = M. Crawford (éd.), *Imagines Italiae - a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres, 2011, n° SVLMO 8, (2), *CIL I² 3213a* = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 15 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 4. Stèles à fronton triangulaire creusé avec rosette: *CIL IX 3210 = CIL I² 1780* = M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, p. 122, *CIL IX 3212 = CIL I² 1781* = M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, p. 122, *CIL IX 6412* = M. Buonocore, *art. cit.*, n° 63, *CIL I² 3217* = M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 53, et probablement *CIL IX 3329 = CIL I² 1800* = M. Buonocore, *Superaequum*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 5, Rome, 1989, p. 104, M. Buonocore, *Corfinium*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 3, Rome, 1987, n° 29 et M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 68. Il existe aussi une stèle à fronton creusé et délimité par une corniche plate située au même niveau que le plan du champ épigraphique, mais non décoré: M. Buonocore, *Sulmo*, dans *Supplementa Italica - nuova serie*, 4, Rome, 1988, n° 65. Les datations, faute de contexte archéologique, sont difficiles, puisqu'elles reposent principalement sur la forme des lettres et aussi sur des graphies susceptibles d'être anciennes comme la notation *-ei-* pour [i]. Néanmoins, l'existence de ce type de stèles dès avant la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère n'est pas douteuse.

¹⁶ C'est le cas seulement pour les inscriptions M. Buonocore, *art. cit.*, n° 79, R.S. Conway, *op. cit.*, n° 207 = *CIL I² 1773* = E. Vetter, *op. cit.*, n° 205 = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 16 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 8, (2), *CIL I² 3213a* = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 15 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° SVLMO 4 et M. Buonocore, *art. cit.*, n° 65.

¹⁷ Cfr. M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, en premier lieu.

vées à titre préliminaire dans ce même rapport de fouille¹⁸. Grâce à ces données, il est à présent possible de proposer des remarques synthétiques sur les nécropoles vestines. Les remarques qui suivent reposent sur les données des deux nécropoles.

Les deux nécropoles, entre la mise en place de la domination romaine et la fin de la République, documentent tout d'abord des tombes à fosse, qui sont plus ou moins élaborées¹⁹. En effet, il existe des tombes à fosse dans les deux sites depuis l'âge du Fer, mais, vers la fin du III^e siècle avant notre ère, parmi les fosses, il en est qui sont en réalité de vastes cavités, comparables pour la taille aux tombes à chambre pélagiennes qui apparaissent à la même époque, et qui sont construites sous la forme de caissons de bois. Un peu plus tard, au début du II^e siècle avant notre ère, en pays vestin comme en pays pélagien, apparaissent des tombes à chambre proprement dites. Chez les Vestins, ces tombes ne sont pas creusées dans le sol, mais construites en maçonnerie ou en gros blocs, puis, peut-être, recouvertes d'un tumulus de terre qui leur donnait l'apparence monumentale des tombes à tumulus attestées entre les IX^e et VI^e siècles avant notre ère dans les mêmes nécropoles²⁰. L'entrée est fermée par des dalles verticales. Les nécropoles comportent donc dès lors trois types de tombes, à fosse, à fosse avec caisson de bois, et à chambre; au I^{er} siècle avant notre ère, à Fossa, les tombes à chambre sont encore utilisées pour des dépositions nouvelles, mais les constructions nouvelles se font très rares, pour tous les types de tombes, du moins dans la partie fouillée de la nécropole.

¹⁸ Cfr. M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 365-373, article auquel nous renvoyons pour toutes les données disponibles à propos de la nécropole de Bazzano.

¹⁹ Sur les types architecturaux à Fossa, cfr. M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 307-308 en particulier.

²⁰ Sur ce point, qui indiquerait le désir de marquer une continuité ethnique et gentilice, cfr. M.R. Copersino, *Le Strutture architettoniche delle tombe a camera della necropoli di Fossa*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa, 2, I Corredi orientalizzanti e arcaici*, Pescara, 2004, p. 247-250. Toutefois l'hypothèse que les tombes à chambre étaient recouvertes de *tumuli* et avaient donc une apparence monumentale spectaculaire est contestée: nous remercions Gianluca Tagliamonte pour cette précision. Sur les premières phases de la nécropole de Fossa, cfr. S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *La Necropoli di Fossa, 1, Le Testimonianze più antiche*, Pescara, 2001 et E. Benelli et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa, 2, I Corredi orientalizzanti e arcaici*, Pescara, 2004.

Le mobilier ou sans caisson chambre, comp doute liés à un avant notre èr presenza del gr coltello) e della que dans les t trouve aussi u ustensiles de ba en plomb, c'est moins symboli disé, mais bien de ce qu'il est c à la notion de l dans la tombe. tombes à char comporte des é

Dans les ton fosse et caisson, avant notre ère avant notre ère l'usage de ces li des Abruzzes à diffusé en Italie

Les deux 1 autour d'un ré Fossa, où six d deux files, mêm de ces deux file autres tombes axes est marqu

²¹ Pour le mobi *Il Costume funerari*, 4, *L'Età ellenistico-rari in osso: analisi di Fossa*, 4, *L'Età e*

²² Cfr. E. Bene

²³ Cfr. M.R. C

²⁴ Sur ce poir tardo-républicain p. 326, ainsi que G. Mieli, *op. cit.*, I

ouille¹⁸. Grâce
des remarques
ues qui suivent

la domination
ut d'abord des
¹⁹. En effet, il
s l'âge du Fer,
ni les fosses, il
rables pour la
paraissent à la
ie de caissons
vant notre ère,
nt des tombes
ombes ne sont
erie ou en gros
terre qui leur
ulus attestées
mêmes nécro-
Les nécropoles
fosse, à fosse
nt notre ère, à
ur des dépositi-
ont très rares,
tie fouillée de

Le mobilier funéraire²¹ retrouvé dans les tombes à fosse avec ou sans caisson, aussi bien que celui qu'ont fourni les tombes à chambre, comporte avant tout des éléments standardisés, sans doute liés à une pratique rituelle. À partir de la fin du III^e siècle avant notre ère, dans les tombes masculines, « Tipica (...) è la presenza del gruppo di tre utensili da banchetto (*kreagra*, spiedo e coltello) e della coppia di pissidi in ceramica a vernice nera », alors que dans les tombes féminines la pyxide peut être unique. Il se trouve aussi une grande quantité de céramique à vernis noir²². Les ustensiles de banquet sont des miniatures, ils sont parfois fabriqués en plomb, c'est-à-dire qu'ils ont un usage purement rituel, ou du moins symbolique. Ainsi, il existe un mobilier funéraire standardisé, mais bien plus abondant que chez les Péligniens, très différent de ce qu'il est chez ceux-ci; ce mobilier indique un symbolisme lié à la notion de banquet. Les objets étaient disposés sans place fixe dans la tombe. Les tombes des élites, tombes à fosse avec caisson, tombes à chambre, possèdent un mobilier encore plus riche, qui comporte des éléments divers en plus du mobilier standard.

Dans les tombes à chambre et aussi, à Bazzano, dans des tombes à fosse et caisson, se trouvent, à partir de la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère à Bazzano, à partir de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère à Fossa, des lits funéraires en os²³. Il est possible que l'usage de ces lits dans les sépultures, bien documenté dans le reste des Abruzzes à partir du milieu du I^{er} siècle avant notre ère, se soit diffusé en Italie centrale précisément à partir du pays vestin.

Les deux nécropoles sont vastes et organisées, semble-t-il, autour d'un réseau d'axes de circulation. Cela est très probable à Fossa, où six des huit tombes à fosse retrouvées sont alignées sur deux files, même si la chaussée n'a pas été retrouvée, et où l'axe de ces deux files croise à angle droit la droite formée par les deux autres tombes à chambre; par surcroît, le croisement des deux axes est marqué par un monument, quatre stèles cylindriques²⁴. Il

73, article auquel
e la nécropole de

rt. cit., p. 307-308

tinuité ethnique
tombe a camera
d.), *La Necropoli*
47-250. Toutefois
umuli et avaient
nous remercions
ases de la nécro-
opoli di Fossa, 1,
Y'Ercole (éd.), *La*
004.

²¹ Pour le mobilier funéraire de la nécropole de Fossa, *cf.* E. Benelli et Cl. Rizzitelli, *Il Costume funerario*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 307-319 et M.R. Copersino, *I Letti funerari in osso: analisi e confronti*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 308-311.

²² *Cfr.* E. Benelli et C. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 328.

²³ *Cfr.* M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 307-319, notamment p. 316-318.

²⁴ Sur ce point, *cf.* M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 308 et *cf.* le plan de la phase tardo-républicaine de la nécropole chez M. R. Copersino et V. D'Ercole, *op. cit.*, p. 326, ainsi que les remarques plus anciennes de S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 21-22 et p. 28.

semble aussi que les tombes à chambre s'organisent dans l'espace de la nécropole en fonction des parentés²⁵ et aussi en fonction de la disposition des tombes à tumulus des IX^e à VI^e siècle avant notre ère²⁶.

Ces vastes nécropoles sont tout à fait comparables à celles du pays pélignien pour la taille et les caractéristiques principales des tombes et de l'organisation d'ensemble, mais elles présentent des traits qui les distinguent nettement des nécropoles péligniennes. Les tombes à chambre sont peut-être monumentales et spectaculaires, si elles émergent du sol sous un tumulus, ce qui n'est cependant absolument pas certain. Elles comportent un mobilier funéraire nettement plus riche que les tombes à fosse, surtout sans caisson, elles mettent en œuvre très tôt des lits funéraires en os. Même le mobilier funéraire standard renvoie à une pratique aristocratique, le banquet. Au contraire, en pays pélignien, à la surface du sol, les plinthes sont d'une grande discrétion; le mobilier funéraire standard ne renvoie pas à la pratique du banquet.

La place de l'écriture, elle aussi, distingue très nettement les nécropoles vestines des nécropoles péligniennes contemporaines. En effet, une seule épitaphe a été retrouvée à Fossa, et aucune à Bazzano, du moins dans l'état présent de la fouille et compte tenu de ce que ni l'une ni l'autre nécropole n'ont été fouillées encore en totalité²⁷.

L'épitaphe se trouve gravée sur une stèle, dont les dimensions ne sont pas précisées par les éditeurs. Il s'agit d'un bloc de pierre bien équarri en forme de tronc de pyramide un peu plus large à la base qu'au sommet; « la base doveva essere in origine inserita, ad incastro, in un blocco di fondazione, rinvenuto nelle immediate prossimità »²⁸. Près du sommet, qui ne présente pas de fronton, se trouve un cartouche creusé sur l'une des faces, qui forme le champ épigraphique. Le texte est (4):

²⁵ Cfr. M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 308, ainsi que les remarques de S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 28.

²⁶ Autre marque d'un sentiment de continuité ethnique et gentilice avec les premiers temps de la nécropole.

²⁷ Selon la numérotation de M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.* Étude de la tombe 469, fouillée en 1999, et du mobilier funéraire qu'elle contenait, par Cl. Rizzitelli, *Le Tombe a fossa*, dans M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 125-128. Étude de l'épitaphe par C. Letta, *art. cit.*, p. 320-321. Remarques sur le site original du support chez S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 28.

²⁸ Cfr. S. Cosentino, V. D'Ercole et G. Mieli, *op. cit.*, p. 28 avec photographie de la stèle lors de la découverte, p. 25.

(4) C. Letta, *Le*
(éd.), *La Necr*
p. 320-321:
TE(?). POMP(o
POM(ponis). FI

« (?) Pomponiu

L'épitaphe con
du défunt, dont le
certitude²⁹.

Cette épitaphe
n'est pas très gra
tombe est rendu
raire de la tombe
plat en céramiqu
lettres gravées, T
du gentilice du dé
tivement des obje
est une tombe ma
soixante-neuf ans

La visée comm
tituer. Le mobilie
lettres qui pourrai
dater de la fin du
Non seulement au
poles de Fossa et
n'a été découvert
certaine à l'époqu
époque antérieure

²⁹ Cfr. les hypoth

³⁰ Ce point est so

³¹ Cfr. E. Dupraz
remonter à l'époque
E. Mattiocco, *Riscop*
dans *Miscellanea grec*
datée par les éditeu
critères explicites. Ri
= *CIL* P 1812. La pi
due à la forme des le
description n'exclut
I 3636 = *CIL* P ad 18
- *CIL* IX 3639 = *CIL* I
renvoyer à l'époque t
de datation. - *CIL* D

(4) C. Letta, *Le Iscrizioni della tomba 469*, in M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 320-321 :

TE(?). POMP(onius)
POM(ponis). F(ilius)

« (?) Pomponius, fils de Pompo. »

L'épithaphe comporte donc seulement la formule onomastique du défunt, dont le prénom ne paraît pas pouvoir être restitué avec certitude²⁹.

Cette épithaphe est liée à une tombe à fosse avec caisson, qui n'est pas très grande³⁰, la tombe 469. Le lien entre la stèle et la tombe est rendu certain par la découverte dans le mobilier funéraire de la tombe d'une coupe en céramique à vernir noir et d'un plat en céramique à vernis noir qui présentaient tous deux trois lettres gravées, TEP, c'est-à-dire l'abréviation du prénom et celle du gentilice du défunt, attestés aussi sur l'épithaphe. Il s'agit respectivement des objets 7 et 10 du mobilier funéraire. La tombe 469 est une tombe masculine, le défunt est mort entre soixante-trois et soixante-neuf ans.

La visée communicative de l'épithaphe apparaît difficile à reconstituer. Le mobilier funéraire de la tombe - plus que la forme des lettres qui pourrait permettre une datation plus récente - permet de dater de la fin du II^e siècle avant notre ère la sépulture et l'épithaphe. Non seulement aucune autre épithaphe n'est attestée dans les nécropoles de Fossa et de Bazzano, mais même aucune autre épithaphe n'a été découverte en pays vestin qui doive être datée de manière certaine à l'époque républicaine, ni, en tout état de cause, à une époque antérieure à la Guerre Sociale³¹.

²⁹ Cfr. les hypothèses proposées par C. Letta, *art. cit.*, p. 320-321.

³⁰ Ce point est souligné par E. Benelli et Cl. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 329.

³¹ Cfr. E. Dupraz, *op. cit.*, p. 459-464. Ont été considérées comme pouvant remonter à l'époque républicaine les épithaphes suivantes : - M. Buonocore et E. Mattiocco, *Riscoperte ed inediti epigrafici dai territori dei Peligni e dei Vestini*, dans *Miscellanea greca e romana*, 17, 1992, p. 194 et p. 195 n° 37. L'inscription est datée par les éditeurs « sul finire dell'età repubblicana-inizio dell'Impero », sans critères explicites. Rien n'oblige à la considérer comme républicaine. - *CIL IX 3635* = *CIL I² 1812*. La pierre paraît perdue. La datation à l'époque républicaine est due à la forme des lettres, que les éditeurs qualifient d'*antiquis et bonis*. Une telle description n'exclut pas une datation à l'époque triumvirale ou augustéenne. - *CIL I 3636* = *CIL I² ad 1812*. La pierre paraît perdue. Contemporaine de la précédente. - *CIL IX 3639* = *CIL I² 1813*. Pas de critère de datation explicite. Le formulaire peut renvoyer à l'époque triumvirale ou augustéenne. La forme des lettres n'impose pas de datation. - *CIL IX 3618* = *CIL I² 1808*. Pas de critère de datation explicite. Le

Cette épitaphe doit être interprétée comme une idiosyncrasie, qui s'explique par la mise en valeur d'un goût personnel du défunt. Il s'agit peut-être aussi d'une stratégie individuelle d'affirmation de ses vertus. En effet, la tombe 469 atteste nettement une volonté d'indiquer la maîtrise de l'écriture. Le mobilier funéraire comporte tout d'abord deux éléments de vaisselle porteurs de lettres gravées renvoyant au nom du défunt. En ceci, la tombe 469 n'est pas entièrement singulière: d'autres sépultures vestines de l'époque tardo-républicaine ont livré des éléments de vaisselle avec des lettres gravées. Mais ces éléments sont peu nombreux. En dehors des objets 7 et 10 de la tombe 469, la nécropole de Fossa semble avoir livré seulement un objet gravé, une coupe à vernis noir provenant de la tombe 430, qui porte la marque O.P, difficile à développer³². La coupe date d'entre le milieu du II^e siècle avant notre

texte se limite à une formule onomastique, qui peut avoir été gravée à l'époque triumvirale ou augustéenne. La forme des lettres n'impose pas de datation. - *CIL IX 3621 = CIL P 1809*. L'inscription est contemporaine de l'inscription *CIL P 1259*, de Rome: *cf.* A. Degrassi, *Epigraphica III*, dans *Scritti vari di antichità*, 3, Venise, 1967, p. 149, qui date sans précisions les deux inscriptions des dernières décennies de la République. L'une et l'autre comportent des archaïsmes linguistiques, qui peuvent renvoyer à une datation dans les dernières décennies de la République. D'autre part, la présence de prénoms féminins dans l'épitaphe vestine plaide aussi pour une datation haute, s'agissant d'un élément linguistique étranger au système de la langue latine. Cependant, l'inscription de Rome, épitaphe du frère du défunt de l'inscription vestine, peut être plus ancienne de plusieurs décennies que cette dernière; les archaïsmes linguistiques peuvent être un trait de pédantisme destiné à témoigner d'une bonne maîtrise de la langue latine; la date où est sorti d'usage le sous-système linguistique des prénoms féminins vestins est inconnue. La forme des lettres n'impose pas de datation. - *CIL IX 3628 = CIL P 1810*. La pierre paraît perdue. Pas de critère de datation explicite. Le texte se limite à deux formules onomastiques, qui peuvent avoir été gravées à l'époque triumvirale ou augustéenne. - *CIL IX 3629 = CIL P 1811*. La pierre paraît perdue. Pas de critère de datation explicite. Le formulaire peut avoir été gravé à l'époque triumvirale ou augustéenne. - *CIL IX 3457 = CIL P 3267*. Pas de critère de datation explicite. Le texte, tel qu'il est attesté, se limite à une formule onomastique. La forme des lettres n'impose pas de datation. L'appartenance de l'inscription au genre de l'épitaphe n'est pas certaine, puisque le texte est lacunaire. La datation peut être triumvirale ou augustéenne. - *CIL P 3271*. Pas de critère de datation explicite. La forme des lettres n'impose pas de datation. Mais le support comporte un portrait en bas-relief du défunt, d'un type qui ne se diffuse pas avant l'époque césarienne en-dehors de Rome. *Cf.* F. Rebecchi, *Problemi di ritrattistica e di iconografia romana - (I sec. a. C. - II d. C.) - le regioni del versante adriatico*, dans *Abruzzo*, 19, 1981, p. 67-87 et figures 1 à 10. - *CIL P 3258*. Pas de critère de datation explicite. La forme des lettres n'impose pas de datation. L'auteur de la notice lui-même commente: « potest esse etiam aetatis Augusti ».

³² Pour la tombe 430 et la coupe à vernis noir concernée, qui porte le numéro 16 dans le mobilier funéraire, *cf.* M.R. Copersino et Cl. Rizzitelli, *Le Tombe a*

ère et la fin d phases d'utilis notre ère, la s de dater l'obje tombe à chan mobilier funé pays vestin à c noir de Poggio à vernis noir r n'est pas inco blicaine, mais documentée p tombe de Foss

Encore plu le mobilier fur là d'un éléme Fossa³⁴. La c d'écriture, pré des éléments dans la tombe âgé de sexe m comme éléme sans doute pas tions de genre ère. Il est diff ont entraîné c

La tombe distingue par

camera, dans M.I ellenistico-roman de cette tombe p italique n° 17 et eux-mêmes sont nologique de not

³³ *Cf.* respec 1992, p. 643 et M Poggio Picenze, et M.R. Copersino: Capestrano, qui j

³⁴ À Bazzano lines. M.R. Copersino qu'elles servaient tout cas, à Fossa, et dans une seule

idiosyncrasie, nel du défunt. affirmation de it une volonté aire comporte lettres gravées 469 n'est pas s. de l'époque selle avec des ix. En dehors Fossa semble is noir provefficile à dévee avant notre

gravée à l'époque e datation. - CIL tion CIL P 1259, *ichità*, 3, Venise, nières décennies nguistiques, qui e la République. tine plaide aussi nger au système i frère du défunt ennies que cette lantisme destiné est sorti d'usage onnue. La forme La pierre paraît à deux formules irale ou augusas de critère de : triumvirale ou ion explicite. Le forme des lettres re de l'építaphe être triumvirale e. La forme des rtrait en bas-re-sarienne en-de *ograpia romana ruzzo*, 19, 1981, ilicite. La forme me commente:

orte le numéro lli, *Le Tombe a*

ère et la fin du I^{er} siècle avant notre ère; la tombe a connu deux phases d'utilisation, la première vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère, la seconde à l'époque augustéenne. Il est donc difficile de dater l'objet, sa gravure et sa déposition. La tombe 430 est une tombe à chambre. Outre la nécropole de Fossa, des éléments de mobilier funéraire avec lettres gravées sont attestés par ailleurs en pays vestin à date tardo-républicaine, un bol en céramique à vernis noir de Poggio Picenze et cinq éléments de vaisselle en céramique à vernis noir retrouvés à Capestrano³³. Ainsi, l'écriture sur vaisselle n'est pas inconnue dans les tombes vestines à l'époque tardo-républicaine, mais elle est rare, et il nous paraît significatif qu'elle soit documentée précisément dans le mobilier funéraire de l'unique tombe de Fossa qui atteste une építaphe.

Encore plus significative nous paraît la présence, toujours dans le mobilier funéraire de la tombe 469, d'un stylet d'écriture. Il s'agit là d'un élément unique parmi les tombes tardo-républicaines de Fossa³⁴. La conjonction des trois éléments, présence d'un stylet d'écriture, présence d'une építaphe, présence de lettres gravées sur des éléments du mobilier funéraire à une date plus ancienne que dans la tombe 430, nous paraissent renvoyer, s'agissant d'un défunt âgé de sexe masculin, au souci d'affirmer la maîtrise de l'écriture comme élément de prestige, alors même que cette maîtrise n'était sans doute pas exceptionnelle dans la société vestine où des inscriptions de genres divers sont attestées depuis le III^e siècle avant notre ère. Il est difficile de déterminer les motivations individuelles qui ont entraîné ce goût et cette ostentation.

La tombe 469 présente une dernière caractéristique qui la distingue parmi toutes les sépultures tardo-républicaines de la

camera, dans M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *La Necropoli di Fossa, 4, L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 220-234. D'autres objets du mobilier funéraire de cette tombe portent des lettres gravées, la petite coupe en céramique sigillée italique n° 17 et le plat en céramique sigillée italique n° 18. Mais les supports eux-mêmes sont de date augustéenne et ne rentrent donc pas dans le cadre chronologique de notre étude.

³³ Cfr. respectivement V. D'Ercole, 66. *Poggio Picenze (L'Aquila)*, dans *StEtr*, 58, 1992, p. 643 et M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.*, p. 373, pour l'objet de Poggio Picenze, découvert dans une tombe de type inconnu pendant des travaux, et M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.*, p. 363-364 pour les objets de Capestrano, qui proviennent tous, semble-t-il, de tombes à chambre.

³⁴ À Bazzano, des aiguilles à cheveux sont attestées dans des tombes masculines. M.R. Copersino et V. D'Ercole (dir.), *op. cit.*, p. 371 émettent l'hypothèse qu'elles servaient de stylet d'écriture. Cette hypothèse nous paraît arbitraire. En tout cas, à Fossa, il existe bel et bien un stylet d'écriture dans une tombe masculine, et dans une seule, la tombe 469.

nécropole de Fossa: elle comportait des ossements d'animal de petite taille, non identifié, près du fémur droit du défunt³⁵. Enrico Benelli et Claudia Rizzitelli les analysent comme les restes d'un animal sacrifié au moment des funérailles. Cette analyse est probable. Le sacrifice en question, quoi qu'il en soit, n'était pas un élément du rituel funéraire standardisé qui paraît attesté dans la nécropole de Fossa à l'époque de la mort du défunt. Ici encore une motivation spécifique au défunt se manifeste.

La tombe 469 est une tombe à fosse avec caisson, petite, ce n'est pas une tombe à chambre, contrairement à la tombe 430 et aux tombes les plus riches de la nécropole. Le défunt ne comptait probablement pas parmi les notables les plus en vue de la cité. En même temps, elle présente un mobilier funéraire qui la rattache aux tombes des élites³⁶ et le défunt appartenait certainement à une famille aisée.

L'étude de la tombe 469 et de son mobilier funéraire fait apparaître des éléments exceptionnels; la mise en œuvre d'une épitaphe fait partie de ces éléments. Les épitaphes n'avaient aucun statut conventionnel dans les nécropoles vestines à l'époque républicaine. Quoique les pratiques funéraires vestines semblent avoir comporté une ostentation et une monumentalisation plus grandes que celles des Péligniens à la même époque, l'écriture, a priori concevable comme moyen d'ostentation funéraire, n'a pas été mise en œuvre par les élites sociales vestines à l'époque tardo-républicaine.

Le cas des Marses, comme celui des Vestins, peut être étudié par comparaison avec les données du pays pélagien. Mais les données sont beaucoup moins nombreuses, et leur interprétation pose des difficultés.

Tout d'abord, plusieurs épitaphes, retrouvées sans contexte, ont été datées de l'époque tardo-républicaine. L'une d'entre elles, (5), date nettement d'une époque ancienne:

(5) CIL IX 3817 - CIL I² 3210b - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 189
ELOGIV. VE
V L P
CAESIA V(ibi) L(iberta)

«Épitaphe (?) (...) Caesia, affranchie de Vibius.»

³⁵ Cfr. E. Benelli et Cl. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 329, ainsi que la description de la tombe par Cl. Rizzitelli, *art. cit.*, p. 125.

³⁶ Ainsi, une lampe en céramique à vernis noir était présente dans le mobilier funéraire. Il s'agit là d'un des éléments caractéristiques des tombes à caisson et des tombes à chambre: cfr. M.R. Copersino, *art. cit.*, p. 307.

La pierre e
78 cm à la bas
Elle est sculpt
chacun d'eux
de la porte es
demi-cercle qu
en bas-relief qu
de l'inscriptio
moitié sur le fr
ce fronton. La
de porte, entre
été retrouvée s
lieu de la déco

Cette stèle
la première m
qui comporte
archaïque, -s-
parallèle à la
lèles, -l- comp
de la haste. L
suivons le text

Cette stèle
à l'époque tar
I^{er} siècle de n
de stèles funé
identifiée à ce

³⁷ Pour la dat
dei Marsi, Milan,
area marsa, dans

³⁸ Sur les stè
par S. D'Amato
effectué par S. G
*rarie: tipologia d
logia del Fucino*

³⁹ À ce sujet,
interprétation don
U. Irti, G. Grossi
*convegno di arch
font observer, à
la République, q
l'architecture es
mort, outre le sy
note 65.*

d'animal de
unt³⁵. Enrico
s restes d'un
analyse est
n'était pas un
testé dans la
ci encore une

on, petite, ce
tombe 430 et
ne comptait
de la cité. En
si la rattache
ement à une

ire fait appa-
une épitaphe
aucun statut
républicaine.
oir comporté
les que celles
i concevable
ise en œuvre
icaine.
it être étudié
en. Mais les
interprétation

contexte, ont
tre elles, (5),

5) n° 189

escription de la

ans le mobilier
à caisson et des

La pierre est une stèle en calcaire, haute de 90,5 cm, large de 78 cm à la base, de 59 cm au sommet, et profonde de 8,5 à 10 cm. Elle est sculptée et comporte le motif d'une porte à deux battants, chacun d'eux comportant un anneau comme heurtoir. Au-dessus de la porte est un fronton creusé qui a davantage la forme d'un demi-cercle que celle d'un triangle; sur le fronton figure un motif en bas-relief qui peut être identifié à une demi-lune. Les lignes 1 et 2 de l'inscription sont au-dessus de la demi-lune, elles sont gravées à moitié sur le fronton creusé, à moitié sur la corniche qui surplombe ce fronton. La ligne 3 figure sur la corniche qui surplombe le motif de porte, entre le fronton en creux et le motif de porte. La pierre a été retrouvée sur le territoire des Marses, sans précisions ni sur le lieu de la découverte ni sur le contexte archéologique.

Cette stèle peut être datée du II^e siècle avant notre ère, voire de la première moitié de ce siècle³⁷, en raison de l'alphabet employé, qui comporte plusieurs formes caractéristiques de l'alphabet latin archaïque, *-s-*, *-c-* et *-g-* anguleux, *-a-* à barre intermédiaire oblique parallèle à la barre de gauche, *-e-* constitué de deux hastes parallèles, *-l-* comportant un trait oblique descendant à partir du milieu de la haste. La lecture du texte, au demeurant, est difficile; nous suivons le texte procuré par Sandro D'Amato et Cesare Letta.

Cette stèle appartient à un type bien documenté en pays marse, à l'époque tardo-républicaine et aussi jusque dans le courant du I^{er} siècle de notre ère, les stèles à motif de *porta Ditis*³⁸. Il s'agit de stèles funéraires comportant le motif d'une porte qui peut être identifiée à celle des Enfers³⁹.

³⁷ Pour la datation de la stèle, *cf.* S. D'Amato et C. Letta, *Epigrafia della regione dei Marsi*, Milan, 1975, p. 328 et S. Gelichi, *Stele con rappresentazione di porta in area marsa*, dans *Quaderni ticinesi*, 8, 1979, p. 120 et note 6.

³⁸ Sur les stèles marses à motif de *porta Ditis*, *cf.* la brève synthèse proposée par S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 267-273, l'inventaire des matériels connus effectué par S. Gelichi, *art. cit.*, et le bilan récent de G. Pacifico, *Le Iscrizioni funerarie: tipologia dei supporti*, dans A. Campanelli (éd.), *Il Tesoro del lago - l'archeologia del Fucino e la collezione Torlonia*, Pescara, 2001, p. 166-171.

³⁹ À ce sujet, *cf.* S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 272. *Cfr.* toutefois aussi l'interprétation donnée par G. Grossi et G. Messineo, *La Necropoli di Arciprete*, dans U. Irti, G. Grossi et V. Pagani (éd.), *Il Fucino e le aree limitrofe nell'antichità - atti del convegno di archeologia, Avezzano, 10-11 novembre 1989*, s.l., s.n., 1991, p. 370, qui font observer, à partir de fouilles portant sur des données postérieures à la fin de la République, que la stèle en forme de porte signale la présence d'une tombe dont l'architecture est celle d'une maison. Ainsi, la porte peut signaler une maison du mort, outre le symbolisme renvoyant à la porte des Enfers. Sur ce point, *cf.* aussi note 65.

Sandro D'Amato et Cesare Letta en proposent une classification en plusieurs types. Dans le type I, la *porta Ditis* est encadrée par deux pilastres et surmontée d'un fronton triangulaire, en sorte que la stèle a l'apparence d'un bâtiment. Dans le type II, la *porta Ditis* n'est pas encadrée par des pilastres, mais les battants de la porte sont nettement identifiables sous un fronton le plus souvent triangulaire. Dans le type III, la stèle comporte un rectangle surmonté d'un triangle, sans apparence de battants; néanmoins, le motif de la porte demeure manifeste dans l'opposition du rectangle et du fronton triangulaire. Les trois types comportent plusieurs sous-types; nous nous limitons ici à indiquer les deux sous-types du type III: la stèle peut comporter une « cornice a fascia rilevata liscia lungo il contorno e alla base del triangolo »⁴⁰, sous-type *a*, ou bien « nessuna cornice o rilievo »⁴¹, sous-type *b*. La stèle (5) appartient au type II.

Elle pose plusieurs difficultés. La première concerne l'analyse du texte. Les stèles à *porta Ditis* comportent toutes, semble-t-il, une inscription, le plus souvent gravée entre le fronton et le motif de la porte proprement dit⁴². Le plus souvent l'inscription se limite à la formule onomastique du défunt. Mais la stèle (5), qui paraît la plus ancienne connue, comporte un texte plus long qu'une simple formule onomastique. Sandro D'Amato et Cesare Letta développent comme suit:

E(pius) LOGIV(s). VE(tus?)
V(ibi) L(ibertus) P(osuit)
CAESIA V(ibi) L(iberta)

Ce formulaire trimembre serait identique à celui qui est attesté en pays pélignien dans des milieux serviles, mais à date bien plus récente. D'autre part, l'intercalation d'un cognomen entre le gentilice et l'indication d'affranchissement est inhabituelle. La présence d'une interponction entre gentilice et cognomen, alors qu'il ne semble pas s'en trouver dans le reste du texte, n'est pas aisément explicable. Enfin, l'abréviation E pour le prénom *Epius* n'est pas attestée par ailleurs, ni en latin ni, semble-t-il, en osque⁴³.

⁴⁰ Cfr. S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 269.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Le recensement de S. Gelichi, *art. cit.*, p. 117-130, indique de nombreuses stèles sans inscription, mais chacune de celles-ci est endommagée, soit brisée, soit usée, c'est-à-dire qu'il n'est plus possible de s'assurer de la présence ou de l'absence d'inscription.

⁴³ Cfr. O. Salomies, *Die römischen Vornamen - Studien zur römischen Namengebung*, Helsinki, 1987, p. 70, H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen*,

Il nous semblerait que le mot *porta Ditis* est attesté dans une inscription de la région de Péligne, à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (CIL I, 2, 1017). Le mot *porta Ditis* est attesté dans une inscription de la région de Péligne, à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (CIL I, 2, 1017). Le mot *porta Ditis* est attesté dans une inscription de la région de Péligne, à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (CIL I, 2, 1017).

L'inscription en question, elle atteste l'existence d'une *porta Ditis* en pays pélignien à la même époque que les autres inscriptions péligniennes attestées en pays pélignien à la même époque.

En effet, si l'on se réfère à la liste des inscriptions péligniennes datées de l'époque républicaine, on constate que la *porta Ditis* est attestée dans une inscription de la région de Péligne, à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (CIL I, 2, 1017).

Umbrischen und Sabellischen Inschriften - *Imagines Italiae* - peut-être abrégée (éd.), *op. cit.*, n° 1017. S'agit-il d'un préfixe? M. Crawford (éd.)

⁴⁴ Par ailleurs, l'usage de l'abréviation E pour le prénom *Epius* est attesté dans une inscription de la région de Péligne, à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (CIL I, 2, 1017). L'usage de l'abréviation E pour le prénom *Epius* est attesté dans une inscription de la région de Péligne, à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (CIL I, 2, 1017). L'usage de l'abréviation E pour le prénom *Epius* est attesté dans une inscription de la région de Péligne, à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (CIL I, 2, 1017).

une classification est encadrée par aire, en sorte que II, la *porta Ditis* tant de la porte souvent triangulaire surmonté d'un motif de la porte et du fronton sous-types; nous type III: la stèle lungo il contorno *essuna cornice* pe II. concerne l'analyse semble-t-il, une n et le motif de tion se limite à 5), qui paraît la g qu'une simple stta développent

qui est attesté date bien plus entre le gentile. La présence alors qu'il ne t pas aisément *Epius* n'est pas que⁴³.

e de nombreuses e, soit brisée, soit e ou de l'absence

zur römischen te des Oskischen,

Il nous semble que seule la ligne 3 de l'inscription est interprétable de manière certaine: il s'agit de la formule onomastique d'une affranchie, Caesia, affranchie de Vibius. Quant à la ligne 1, peut-être une explication pour la présence d'une interponction après ELOGIV, et nulle part ailleurs, est-elle de considérer qu'ELOGIV est une forme du substantif latin *elogium*, peut-être au sens d'«épitaphe». Pour une raison que nous ne pouvons pas reconstituer, cette forme indiquerait la visée communicative de l'ensemble de l'inscription, à savoir une épitaphe. Il s'agit là d'une simple hypothèse. Dans les épitaphes plus récentes, le formulaire aurait été simplifié jusqu'à se limiter à la formule onomastique du défunt.

L'inscription (5) pose aussi un problème chronologique. En effet, elle atteste de manière certaine que l'emploi de stèles à *porta Ditis* en pays marse est ancien et remonte approximativement à la même époque où les épitaphes apparaissent sur les plinthes du pays pélagien. Cependant, très peu de stèles à *porta Ditis* sont attestées en pays marse avant les derniers temps de la République, voire l'époque triumvirale ou augustéenne.

En effet, six autres épitaphes du pays marse, seulement, ont pu être datées de l'époque républicaine⁴⁴. La première est (6):

Umbrischen und Südpikenischen, Heidelberg, 2002, p. 139 et M. Crawford (éd.), *Imagines Italicae - a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres, 2011, p. 1603; la forme peut-être abrégée par e dans l'inscription H. Rix, *op. cit.*, n° Po 77 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° POMPEI 68, un graffito qui se limite à cette lettre, n'est pas nécessairement un prénom, non plus que celle qui semble ainsi abrégée sur l'inscription M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° VENAFRVM 3.

⁴⁴ Par ailleurs, C. Letta, *Marsi*, dans *Epigrafia - actes du colloque international d'épigraphie latine en mémoire de Attilio Degrossi pour le centenaire de sa naissance, organisé par le Comité promoteur des Rencontres franco-italiennes sur l'épigraphie du monde romain dans le cadre de la convention entre l'Université de Roma-La Sapienza et l'École française de Rome, sous le patronage de l'Association internationale d'épigraphie grecque et latine et avec le concours des universités de Vienne, Trieste, Padoue et de la Commission pour les Inscriptiones Italiae auprès de l'Unione accademica nazionale*, Rome, 1991, p. 388-396, a publié sous les n° 126 et 127 deux fragments d'inscriptions retrouvés ensemble au même endroit, Aielli Alto, malheureusement sans contexte archéologique connu. Ces fragments, qui semblent dater du II^e siècle avant notre ère en raison de la forme des lettres, sont jointifs: la forme des lettres semble comparable dans les deux textes, et les brisures que présentent la première en bas à droite, la seconde en haut à gauche, paraissent coïncider; les dimensions des n° 126 et 127 et des lettres ne s'opposent pas à cette analyse. Cette hypothèse d'une inscription unique, qui n'est pas émise par C. Letta, est en revanche partagée par A. La Regina, *La lex Saufeia e una sentenza del II secolo a.C. nella Marsica*, dans J.-C. Balty (éd.), *Belgica et Italica: Joseph Mertens, une vie pour l'archéologie - Alba in excelso locata saxo... obscura incultis Herdonia ab agris - atti del Convegno in*

(6) CIL IX 3862 - CIL P² 1765 - S. D'Amato et C. Letta (1975) p. 352
SEQ(unda). FRENSEDIA. P(ubli). F(ilia)

« Secunda Frensedia, fille de Publius »

Le texte est gravé sur une pierre perdue, le type archéologique du support est inconnu, c'est-à-dire qu'il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une stèle à *porta Ditis*. Le contexte archéologique est inconnu lui aussi. L'inscription, qui provient du territoire de Trasacco, se limite à une formule onomastique. Elle a sans été datée de la période républicaine parce qu'elle était gravée « *litteris uetustis* », ce qui ne permet guère d'exclure une datation triumvirale ou augustéenne. La présence d'un prénom féminin, élément étranger au sous-système linguistique de l'onomastique latine, ne permet pas d'exclure une datation récente, faute de certitudes sur l'évolution de l'onomastique féminine du pays marse, en marse ni en latin. La défunte est une ingénue.

Une autre inscription, (7), a été retrouvée près de *Marruvium*, gravée sur un fragment de sarcophage, haut de 36 cm, large de 80, épais de 3,2 :

(7) CIL P² 3210 - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 37
SA(luius). POPAIEDIVS. SA(lui). F(ilius)
GALLVS

« Saluius Popaiedius, fils de Saluius, Gallus »

Cette inscription peut être datée du I^{er} siècle avant notre ère, en raison de la grande apertures des *-p-* ; toutefois, selon nous, une datation triumvirale ou même augustéenne n'est pas exclue par un tel indice. L'inscription n'est pas une stèle à *porta Ditis* et illustre l'apparition, à la fin de la période républicaine ou peut-être dans les décennies suivantes, de nouveaux types d'épithaphes en pays marse⁴⁵. Il s'agit de l'épithaphe d'un ingénu.

memoria di Joseph Mertens, Academia Belgica, 4-6 dicembre 2008, Bruxelles, 2012, p. 99-106. Le texte est malaisé à lire et ininterprétable, plus encore que celui de (5) ; en raison des brisures, la forme originelle du support est indéterminable ; très incertaines nous paraissent la lecture et l'interprétation d'A. La Regina. Il peut éventuellement s'agir d'une épithaphe, comme pour l'autre texte difficile qu'est (5), mais il faut convenir que cette hypothèse ne présente pas la moindre garantie.

⁴⁵ Un autre type de support pour des épithaphes apparaît en pays marse à la fin du I^{er} siècle avant notre ère, celui des stèles cylindriques couronnées par une calotte présentant souvent un motif de serpent. Sur ce type de support, attesté surtout dans le voisinage de *Marruvium*, capitale d'un des municipes marse, *cfr. G. Pacifico, art. cit.*, p. 166-171 et aussi les bilans proposés par I. Valdiserri Paoletti, *Cippi funerari cilindrici dal territorio di Marruvium*, dans *Atti della accademia nazionale dei Lincei - rendiconti - classe di scienze morali, storiche e filologiche*,

Enfin, parmi les caine, il y a quatre

(8) CIL IX 641
Gelichi, *Stele
ticinesi*, 8, 197
ANTIOPA. ANE
T(itus). ANNIV

PO S

« Antiope Anni »

La pierre, disjunctive une tombe à chaque plus loin. La notation au-dessous d'une de deux battants, panneau inférieur la représentation là, de manière ce de type I ou II ; il battants soient plus souvent cette datation à l'époque d'un contexte archéologique possible que la sé la République. Le cognomen grec personnel qui, est sans doute un L'inscription Bisegna, à l'est de

(9) CIL D
PETICIA.
GEMELI

« Peticia, »

8, 35, 1980, p. 193-21
Marses, dans *MEFRA*
⁴⁶ *Cfr. S. Gelichi, op. cit.*, p. 271-272 p
⁴⁷ À propos du *nazionale d'Abruzzo nell'at Barrea, 1/2/3 maggio*

(1975) p. 352

archéologique du certain qu'il s'agisse est inconnu lui Masacco, se limite tée de la période *tustis*», ce qui ne ou augustéenne. nger au sous-sys- met pas d'exclure olution de l'ono- latin. La défunte

s de *Marruvium*, 5 cm, large de 80,

37

avant notre ère, selon nous, une pas exclue par un *a Ditis* et illustre u peut-être dans itaphes en pays

208, Bruxelles, 2012, encore que celui de indéterminable; très . La Regina. Il peut e difficile qu'est (5), oindre garantie.

en pays marse à la couronnées par une de support, attesté municipes marse, sés par I. Valdiserri dans *Atti della acca- storiche e filologiche*,

Enfin, parmi les épitaphes attribuées à la période tardo-républi- caine, il y a quatre stèles à *porta Ditis*, (8), (9), (10) et (11):

(8) CIL IX 6413 - CIL I² 1769 - S. D'Amato et C. Letta (1975) p. 354 - S. Gelichi, *Stele con rappresentazione di porta in area marsa*, in *Quaderni ticinesi*, 8, 1979, n° 18

ANTIOPA. ANIA
T(itus). ANNIVS. STEPA[n

PO SIT

« Antiope Annia. Titus Annius Stephan(...) a placé. »

La pierre, disparue, a été retrouvée à Pescina en relation avec une tombe à chambre; c'est un point sur lequel nous revenons plus loin. La notice du CIL IX indique que l'inscription se trouvait au-dessous d'une tête de Méduse et au-dessus de la représentation de deux battants, comportant chacun un panneau supérieur et un panneau inférieur. Les panneaux inférieurs portaient eux-mêmes la représentation de deux heurtoirs en forme d'anneaux. Il s'agit là, de manière certaine, de la description d'une stèle à *porta Ditis* de type I ou II; il est très courant dans ces deux types que les deux battants soient subdivisés en deux panneaux, l'un ou l'autre, le plus souvent celui du bas, comportant un anneau-heurtoir⁴⁶. La datation à l'époque tardo-républicaine, s'agissant d'une pierre et d'un contexte archéologique disparus, n'est pas certaine: il est fort possible que la sépulture date des décennies postérieures à la fin de la République. L'inscription est l'épitaphe d'un personnage que son cognomen grec permet d'identifier comme une affranchie, par un personnage qui, portant le même gentilice et un cognomen grec, est sans doute un co-affranchi.

L'inscription (9), quant à elle, provient de San Sebastiano di Bisegna, à l'est du pays marse⁴⁷.

(9) CIL IX 3824 - CIL I² 1771 - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 107
PETICIA. P(ubli). L(iberta). CHITERIS
GEMELLVS. FILIVS. FEC(it)

« Peticia, affranchie de Publius, Chiteris. Gemellus, son fils, a fait. »

8, 35, 1980, p. 193-216 et tables 1 à 4 et E. Dupraz, *Étudier le sentiment d'identité des Marse*, dans *MEFRA*, 126-2, 2014, § 53-71 (en ligne: <http://mefra.revues.org/2517>).

⁴⁶ Cfr. S. Gelichi, *art. cit.*, p. 129 pour l'inscription (8) et S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 271-272 pour les battants, panneaux et heurtoirs.

⁴⁷ À propos du site, cfr. G. Grossi, *Topografia antica del territorio del parco nazionale d'Abruzzo (III sec. a.C. - VI sec. d.C.)*, dans *Il Territorio del parco nazionale d'Abruzzo nell'antichità - atti del 1° convegno nazionale di archeologia - Villette Barrea, 1/2/3 maggio 1987*, Civitella Alfedena, 1988, p. 126.

Le contexte archéologique n'est pas connu, mais la pierre est conservée. Il s'agit d'une stèle de 90 cm de hauteur, 69 cm de largeur et 18 cm de profondeur, dont la forme est celle d'un triangle au-dessus d'un rectangle; toute la surface est creusée, sauf une corniche plate tout le long du pourtour. Le champ épigraphique se trouve en haut de la portion rectangulaire. À l'intérieur du fronton triangulaire est sculptée une rosette. En dessous du champ épigraphique figurent les représentations de sandales, d'un miroir et d'une ciste. Sandro D'Amato et Cesare Letta ne considèrent pas qu'il s'agisse d'une stèle à *porta Ditis*, sans doute en raison de l'absence de corniche entre le fronton et la partie rectangulaire et surtout de la présence des ornements qui figurent sous le champ épigraphique et qui ne permettent pas de considérer que la stèle représente une porte, même sous la forme simplifiée du type III. Néanmoins, la forme de la stèle est celle d'une stèle de type IIIa, sauf qu'il n'y a pas de corniche entre fronton et partie rectangulaire. La décoration du fronton, la rosette, est couramment attestée sur les stèles à *porta Ditis* du pays marse, rarement seule, il est vrai⁴⁸. Aussi, nous considérons que le support de (9) a une forme dérivée de celle des stèles à *porta Ditis*, avec perte de la motivation comme représentation de porte, d'où la présence des ornements qui se trouvent sous le champ épigraphique. L'inscription a des chances de dater de la période républicaine, car elle présente des *-e-* cursifs constitués de deux barres parallèles, ce qui, sur une épitaphe, est une marque possible d'ancienneté. Une datation plus récente, cependant, n'est pas exclue. Il s'agit de l'épitaphe d'une affranchie.

L'inscription (10) provient de Bisegna, à l'est du pays marse⁴⁹; le contexte archéologique n'est pas connu mais la pierre est conservée en partie.

(10) CIL IX 3827 - CIL I² 1772 - S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 108
[libo. tetdius. ∟(a)iae. t(iti). l(ibertus)]
[pampila.] ANAIA. P(ubli). L(iberta)

« Libo Tetdius, affranchi de Gaia et de Titus; Pamphila Annaea, affranchie de Publius. »

Le fragment conservé - le reste de l'inscription est connu par des transcriptions anciennes - mesure 38 cm de hauteur et 35 cm de largeur. Il prouve que le support est une stèle à *porta Ditis* de type I. Le tympan comportait une rosette centrale et un bucrane

⁴⁸ Cfr. S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 271-272.

⁴⁹ À propos du site, cfr. G. Grossi, *art. cit.*, p. 128.

latéral, sans do-
drée par des pil
La première lig
sur la corniche
moitié du I^{er} siè
employées: les
est ouvert, mai
lieu et place de
l'alphabet latin
moitié du I^{er} siè
est l'épitaphe d'
Enfin, l'insc
est du pays m
gique sont inco
type I, qui mes
et 22,5 cm de p

(11) S.
HERIA
FELIC
« Heria

L'interpréta
la lecture est c
prénom femini
lativement, soi
Sandro D'Ama
la première ne
n'est pas un ge
issue du lexèr
employée com

⁵⁰ Le prénom
l'osque: cfr. O. Salc
de pré-noms fémi
attestée en pays ve
Les Vestins à l'époq
2010, p. 227-235 -
den paelignischen
p. 330-334.

⁵¹ Sur ce lexèr
us: Appius; lat. att
iscrizioni sudpicen
1, 1982, p. 169-181
3) et la tradition pc

latéral, sans doute symétrique d'un deuxième. La porte était encadrée par des pilastres dont il subsiste le sommet de celui de droite. La première ligne de l'inscription figure sur l'architrave, la seconde sur la corniche de la porte. L'inscription peut dater de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, en raison de la forme des lettres employées: les hastes de l'-n- sont inclinées, le -p- non seulement est ouvert, mais présente deux barres rectilignes à angle droit en lieu et place de boucle. La conjonction de ces deux formes issues de l'alphabet latin archaïque date l'inscription plutôt de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère que de la deuxième. L'inscription est l'épithaphe d'un couple d'affranchis.

Enfin, l'inscription (11) provient d'Aschi Alto, toujours dans l'est du pays marse. La localisation exacte et le contexte archéologique sont inconnus; la pierre est conservée. Il s'agit d'une stèle de type I, qui mesure 123 cm de hauteur, 85 cm de largeur et entre 16 et 22,5 cm de profondeur.

(11) S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 105

HERIA APPIA. SEX(ti). F(ilia)

FELIC[it]AS P(ubli) L(iberta)

« Heria Appia, fille de Sextus. Felicitas, affranchie de Publius. »

L'interprétation linguistique n'est pas entièrement certaine: si la lecture est correcte, *Heria* peut être interprété soit comme un prénom féminin⁵⁰, soit comme un gentilice féminin, et *Appia*, corrélativement, soit comme un gentilice, soit comme un cognomen. Sandro D'Amato et Cesare Letta choisissent la seconde solution; la première ne nous paraît pas pouvoir être exclue, même si *Appius* n'est pas un gentilice connu par ailleurs: il peut s'agir d'une forme issue du lexème sabellique **appayo-* attesté en sud-picénien⁵¹ et employée comme gentilice, de même qu'il existe dans les Abruzzes

⁵⁰ Le prénom masculin *Herius* est bien attesté en latin, comme emprunt à l'osque: *cfr.* O. Salomies, *op. cit.*, p. 71-75. L'existence d'un sous-système linguistique de prénoms féminins est attestée en pays marse par l'inscription (6); elle est aussi attestée en pays vestin, par l'inscription *CIL IX 3621 = CIL P 1809 - cfr.* E. Dupraz, *Les Vestins à l'époque tardo-républicaine - du nord-osque au latin*, Mont-saint-Aignan, 2010, p. 227-235 - et surtout en pays péligien: *cfr.* P. Poccetti, *Bemerkungen zu den paelignischen Personennamen*, dans *Beiträge zur Namensforschung*, 17, 1982, p. 330-334.

⁵¹ Sur ce lexème dont le signifié pouvait être « prince », *cfr.* A. Marinetti, *Atta/us: Appius; lat. atta, sabino *appa e sudpiceno apaio-. Sabini a Roma e 'Safini' nelle iscrizioni sudpicene*, dans *Res publica litterarum - studies in the classical tradition*, 5, 1, 1982, p. 169-181 et E. Dupraz, *Un Fragment d'Appius Claudius Caecus (Blänsdorf 3) et la tradition poétique sud-picénienne*, dans *Lalies*, 25, 2005, p. 263-264.

des formes *Accaeus*, *Accaus* et *Accius* employées comme gentilice à partir d'une même base qui était sans doute **akkayo*-⁵². Quoi qu'il en soit, l'inscription contient deux formules onomastiques, dont une est celle d'une affranchie, l'autre, d'une ingénue. L'épithaphe est difficile à dater avec certitude, mais elle peut remonter aux dernières décennies de la République, en raison de la forme des *-p-*, à boucle très ouverte, voire rectangulaire. Sandro D'Amato et Cesare Letta, cependant, n'excluent pas une datation plus récente.

Une inscription d'Alba Fucens, (12), doit être ajoutée à cette liste: en effet, il s'agit d'une stèle qui comporte le motif de la *porta Ditis* et les personnages mentionnés indiquent explicitement qu'ils sont originaires du pays marse.

(12) CIL IX 3906 - CIL I² 1814 - M. Buonocore, *Monumenti funerari romani con decorazione ad Alba Fucens*, dans *MEFRA*, 94-2, 1982, n° 15.

P(ublius). T(itus). SEX(tus). HERENNIEIS. Sex(ti). F(ilius). SER(gia tribu) SVPINATES. EX. INGENIO. SVO
EPOINTE

«Publius, Titus, Sextus Herennii, fils de Sextus, de la tribu Sergia, de Supinum, selon leur talent, ont fait.»

Nous adoptons l'hypothèse selon laquelle *epointe* est une transcription maladroite d'une forme grecque, par exemple *ἐποιοῦντο*⁵³. La stèle, dont seule la partie supérieure est conservée, mesure 58 cm de hauteur, 67 cm de largeur et 31 cm de profondeur. Il s'agit d'une stèle du type I de la classification de Sandro D'Amato et Cesare Letta, où la porte est encadrée par des pilastres et par la représentation d'ouvriers du bâtiment; il n'y a pas de tympan, car la partie qui se trouve au-dessus de l'architrave a la forme d'un parallélépipède rectangle, en l'occurrence très usé; les quatre faces sont polies. L'inscription date du milieu du I^{er} siècle avant notre ère, selon Marco Buonocore, qui tire cette conclusion de la forme des lettres, sans précisions, du type du monument, sans précisions non plus, et de la présence d'une finale de nominatif masculin pluriel thématique *-eis*. Selon nous, les lettres n'ont rien de particulièrement archaïque; les stèles à *porta Ditis* peuvent se rencontrer après la fin de la République; mais le trait morphologique semble

⁵² Sur ces variations, *cf.* Fr. Van Wouterghem, *Antiche genti peligne*, Sulmona, 1975, p. 13-15 et E. Dupraz, *Hypothèses sur les origines du système gentilice en pays nord-osque*, dans P. Poccetti (éd.), *L'Onomastica dell'Italia antica - aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Rome, 2009, p. 319-339.

⁵³ En dernier lieu, *cf.* l'argumentation de S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, p. 270 note 2.

en effet exclure
Les personnage
Supinum, la m
rive sud du lac
d'une entreprise
fabriqué la stèle
senté des ouvrie
d'autre de la *por*

Ainsi, après
pas attestées a
première moitié
seulement à pa
sont attestés. I
apparaissent, c
les épithaphe
caine ou poten
franchis⁵⁵, ou, c
qui provient de
mais sans dout
ne sont pas les
du moins, qui
géographiquen
aucune concen
tivité locale. Le
Bisegna, Aschi
que l'emploi d
proviennent les
du territoire m

Une difficu
le contexte arc
porta Ditis à l'é
stèle (8) était a
logique n'est p
de l'époque tai

⁵⁴ Immédiate
été gravée une é
S. D'Amato et C. I
l'ouverture rectar
d'un notable, pui
consulaire et que
une élite sociale.

⁵⁵ Ce qui n'és

omme gentilice
yo-⁵². Quoi qu'il
nastiques, dont
ue. L'épithaphe
: remonter aux
le la forme des
dro D'Amato et
on plus récente.
ajoutée à cette
otif de la *porta*
icitement qu'ils

uti funerari romani
2, n° 15.
i). SER(gia tribu)

tribu Sergia, de

est une trans-
ple ἐπιούνητο⁵³.
ervée, mesure
profondeur. Il
ndro D'Amato
astres et par la
le tympan, car
la forme d'un
es quatre faces
le avant notre
on de la forme
ans précisions
atif masculin
en de particu-
se rencontrer
ogique semble

eligne, Sulmona,
gentilice en pays
- *aspetti linguisti-*
339.
a, *op. cit.*, p. 270

en effet exclure une datation postérieure à la fin de la République. Les personnages indiquent eux-mêmes qu'ils sont originaires de *Supinum*, la moderne Trasacco, un habitat marse situé sur la rive sud du lac Fucin; ces ingénus sont certainement des patrons d'une entreprise de bâtiment, qui, d'une part, indiquent qu'ils ont fabriqué la stèle à partir de leur talent, et, d'autre part, ont représenté des ouvriers en bâtiments sur les côtés de la stèle, de part et d'autre de la *porta Ditis*.

Ainsi, après l'inscription (5), les stèles à *porta Ditis* ne sont pas attestées avant plusieurs décennies: c'est seulement dans la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère au plus tôt, et peut-être seulement à partir du milieu du siècle, que d'autres exemplaires sont attestés. En même temps, de nouveaux types d'épithaphe apparaissent, comme en (7)⁵⁴. Il nous paraît significatif que toutes les épithaphe gravées sur des stèles à *porta Ditis* à date républicaine ou potentiellement républicaine renvoient à un milieu d'affranchis⁵⁵, ou, dans le cas de l'exemplaire particulièrement travaillé qui provient de la voisine Alba Fucens, d'artisans enrichis, ingénus, mais sans doute étrangers aux élites locales proprement dites. Ce ne sont pas les grandes familles marse, à l'époque républicaine du moins, qui font dresser des stèles à *porta Ditis*. D'autre part, géographiquement, les cinq stèles à *porta Ditis* ne présentent aucune concentration sur un même site ou dans une même collectivité locale. Les provenances, Pescina, San Sebastiano di Bisegna, Bisegna, Aschi Alto, Alba Fucens - où la stèle atteste sans doute que l'emploi de ce type de stèle était courant à *Supinum* dont proviennent les défunts - sont au contraire réparties sur l'ensemble du territoire marse.

Une difficulté supplémentaire apparaît lorsqu'il s'agit d'évaluer le contexte archéologique dans lequel étaient dressées les stèles à *porta Ditis* à l'époque républicaine. En effet, en dehors du fait que la stèle (8) était associée à une tombe à chambre, le contexte archéologique n'est pas connu. Plus généralement, les nécropoles marse de l'époque tardo-républicaine sont très mal documentées. Ce fait

⁵⁴ Immédiatement après la fin de la République, en 43 avant notre ère, a été gravée une épithaphe d'un type également nouveau, *CIL IX 3771 et 3772* = S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, n° 91: l'inscription est rupestre, gravée au-dessus de l'ouverture rectangulaire d'une tombe à chambre. Il s'agit sans doute de la tombe d'un notable, puisque l'auteur de l'inscription a pris la peine d'indiquer la date consulaire et que la tombe est une tombe à chambre, type probablement réservé à une élite sociale. À ce sujet, *cf. infra*.

⁵⁵ Ce qui n'est pas le cas à date plus récente. *Cf. infra*.

peut tenir à une faible concentration en vastes nécropoles à cette époque⁵⁶. La faible concentration des habitats et des nécropoles à l'époque tardo-républicaine n'explique pourtant pas tout. Ainsi, *Marruvium* possède un urbanisme régulier dès la fin du II^e siècle avant notre ère au plus tard⁵⁷. Il a certainement existé au moins une nécropole dès cette époque. Celle-ci n'a pas été retrouvée, sinon que des découvertes sporadiques comme (7) ont chance d'y renvoyer. De même, à Luco dei Marsi, autre futur centre de municipes, la découverte sporadique de tombes réparties sur deux sites au sud de l'habitat doit renvoyer à une ou deux nécropoles d'époque tardo-républicaine⁵⁸. Il semble que le hasard des découvertes et des fouilles doive être pris en compte comme un deuxième facteur d'explication à la rareté des données sur les pratiques funéraires marses à l'époque tardo-républicaine.

Les tombes datables entre la mise en place de la domination romaine et la fin de la République sont donc fort peu nombreuses, et elles ne permettent guère de conclusions, ni sur les pratiques funéraires en pays marse à cette époque, ni a fortiori sur l'emploi des stèles à *porta Ditis*, pourtant déjà attesté.

En revanche, deux nécropoles attestées à date plus récente, entre les dernières décennies du I^{er} siècle avant notre ère et le milieu du I^{er} siècle de notre ère, permettent des hypothèses, car des stèles à *porta Ditis* ont été retrouvées en place. Il s'agit de la nécropole du Cantone, près de Collelongo⁵⁹, et, un peu plus au nord, sur la rive

⁵⁶ Pour le bilan des données et pour cette hypothèse, *cfr.* M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *La Necropoli di Fossa*, 4, *L'Età ellenistico-romana*, Pescara, 2003, p. 342-344.

⁵⁷ *Cfr.* A. Campanelli, *La Nascita della città in Abruzzo: tradizioni, insediamenti e nuovi modelli (IV-I sec. a. C.)*, dans N. Christie (éd.), *Settlement and economy in Italy - 1500 BC - AD 1500*, Oxford, 1995, p. 493-494, A. Staffa, *Città antiche d'Abruzzo. Dalle origini alla crisi tardoromana*, dans *Bollettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 98, 1997, p. 168-169 et A. Campanelli, *Marruvium*, dans A. Campanelli (éd.), *Il Tesoro del lago - l'archeologia del Fucino e la collezione Torlonia*, Pescara, 2001, p. 214.

⁵⁸ *Cfr.* M.R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 344.

⁵⁹ Pour les données de cette nécropole, *cfr.* les rapports de C. Letta, *Scavi nella zona di Amplero (Collelongo) - relazione preliminare 1969-1971*, dans *Studi classici e orientali*, 24, 1975, p. 49-67 et tables 1 à 5, *Scavi nella zona di Amplero (Collelongo) - relazione preliminare 1975*, dans *Studi classici e orientali*, 25, 1976, p. 119-147 et tables 1 à 6, et C. Letta, *Gli Scavi dell'università di Pisa presso Collelongo (L'Aquila)*, dans *Un Decennio di ricerche archeologiche*, 2, Rome, 1978, p. 527-542, le bref bilan de C. Letta, *Dodici anni di ricerche dell'università di Pisa (dipartimento di scienze dell'antichità) in Abruzzo*, dans *Atti del I° convegno regionale dei beni culturali ed ambientali d'Abruzzo*, Chieti, 1981, p. 33-40, les données collectées par S. Gelichi, *art. cit.*, ainsi que les synthèses plus récentes de M. Paoletti,

sud du lac Fucin

Ces nécropoles nombre de stèles attestées apparait du lac Fucin, tout à la présence de cette région. Elle les stèles à *porta* de découvertes i géographique. La République sont.

Dans la nécrolées, et un nombre Les tombes peut I^{er} siècle avant n nécropole se tro San Castro à Ar principaux sont : présenter ou nor formé par des destinées à des d pente où se trou l'équivalent fonct

L'Insediamento di An sintesi delle ricerche, - atti del 1° convegno Civitella Alfedena, 11 la Vallelonga, dans *U nell'antichità - atti de s. n.*, 1991, p. 299-32

⁶⁰ Pour les donn p. 368-386.

⁶¹ Pour ce qui es *op. cit.*, et chez S. Ge 160, 161, 162, 163, 1 stèles n° 6, 7, 8, 9, 10 de la nécropole ont l et 5 du catalogue de n° 121 du catalogue catalogue de S. Gelic C. Letta, *op. cit.*, n° 9 S. Gelichi, *art. cit.*, n CIL IX 3821, CIL IX

⁶² Exceptions: pe et C. Letta, *op. cit.*, n

ropoles à cette
les nécropoles
pas tout. Ainsi,
in du II^e siècle
é au moins une
ivée, sinon que
e d'y renvoyer.
e municipale, la
sites au sud de
oque tardo-ré-
et des fouilles
teur d'explica-
aires marse à

la domination
i nombreuses,
les pratiques
ri sur l'emploi

plus récente,
re et le milieu
car des stèles
nécropole du
rd, sur la rive

.R. Copersino et
z, Pescara, 2003,

mi, insediamenti
nt and economy
fa, Città antiche
lla commissione
elli, Marruvium,
io e la collezione

etta, Scavi nella
s Studi classici e
lero (Collelongo)
976, p. 119-147
esso Collelongo
978, p. 527-542,
li Pisa (diparti-
no regionale dei
données collec-
de M. Paoletti,

sud du lac Fucin, de la nécropole d'Arciprete⁶⁰.

Ces nécropoles, surtout celle du Cantone, ont livré un grand nombre de stèles à *porta Ditis*⁶¹. Cela explique pourquoi les stèles attestées apparaissent géographiquement concentrées du côté sud du lac Fucin, toutes époques confondues. Cette répartition renvoie à la présence de deux nécropoles découvertes et explorées dans cette région. Elle n'est certainement pas originaire: au contraire, les stèles à *porta Ditis* d'époque républicaine, qui renvoient à autant de découvertes isolées, ne font apparaître aucune concentration géographique. Les stèles à *porta Ditis* attestées après la fin de la République sont surtout des épitaphes d'ingénus⁶².

Dans la nécropole du Cantone, trente tombes ont été fouillées, et un nombre voisin a été pillé par des fouilleurs clandestins. Les tombes peuvent être datées entre les dernières décennies du I^{er} siècle avant notre ère et le milieu du I^{er} siècle de notre ère. La nécropole se trouve le long d'un axe routier qui relie l'habitat de San Castro à Arciprete et à la rive sud du lac Fucin. Deux types principaux sont attestés, des tombes à *loculi* creusées, qui peuvent présenter ou non un caisson fait de dalles, et dont le toit peut être formé par des dalles ou par une voûte, et des tombes à chambre, destinées à des dépositions multiples. Les tombes à *loculi*, dans la pente où se trouve la nécropole, peuvent être considérées comme l'équivalent fonctionnel des tombes à fosse les plus élaborées qui ont

L'Insediamento di Amplero (Collelongo e Ortucchio) dall'età romana al tardoantico: sintesi delle ricerche, dans *Il Territorio del parco nazionale d'Abruzzo nell'antichità - atti del 1^o convegno nazionale di archeologia - Villetta Barrea, 1/2/3 maggio 1987*, Civitella Alfedena, 1988, p. 209-235 et de M. Paoletti, *L'Insediamento di Amplero e la Vallelonga*, dans U. Irti, G. Grossi et V. Pagani (éd.), *Il Fucino e le aree limitrofe nell'antichità - atti del convegno di archeologia, Avezzano, 10-11 novembre 1989*, s. l., s. n., 1991, p. 299-321.

⁶⁰ Pour les données de cette nécropole, *cfr.* G. Grossi et G. Messineo, *art. cit.*, p. 368-386.

⁶¹ Pour ce qui est de la nécropole du Cantone, liste chez S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, et chez S. Gelichi, *art. cit.*: il s'agit des stèles n° 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 194, dans le catalogue de S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, et des stèles n° 6, 7, 8, 9, 10, 11 chez S. Gelichi, *art. cit.* En outre, les alentours immédiats de la nécropole ont livré, réemployées dans des structures modernes, les stèles 3, 4 et 5 du catalogue de S. Gelichi. Quant à la nécropole d'Arciprete, elle a livré la stèle n° 121 du catalogue de S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, et les stèles n° 23 et 24 du catalogue de S. Gelichi. Liste des autres stèles à *porta Ditis* connues: S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, n° 97, n° 101, n° 114, n° 115, n° 127, n° 138, n° 147, n° 164, n° 167, S. Gelichi, *art. cit.*, n° 1, n° 2, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15, *CIL IX 3758*, *CIL IX 3788*, *CIL IX 3821*, *CIL IX 3822*, *CIL IX 3829* et *CIL IX 3324*.

⁶² Exceptions: peut-être *CIL IX 3788*, à cause du cognomen grec, et S. D'Amato et C. Letta, *op. cit.*, n° 167, quoique le texte soit fragmentaire.

été découvertes dans les nécropoles tardo-républicaines vestines et péligniennes. Les tombes à chambre, comme celles du pays vestin, sont construites en maçonnerie. Des traces d'enduit peint y ont été découvertes. Des banquettes étaient présentes dans beaucoup de tombes, comme dans les tombes à chambre péligniennes, ainsi que des niches destinées au mobilier et des rigoles, sans doute utilisées pour les offrandes liquides.

Les mobiliers funéraires sont pauvres le plus souvent. La présence d'une *olpè* et d'une *olla* contenant de la nourriture correspond à un rituel standardisé, difficile à reconstituer dans le détail; des éléments de vaisselle contenant des traces de nourriture, retrouvés près du toit de plusieurs tombes, peuvent renvoyer à un festin funéraire. Mais il existe des éléments plus riches dans plusieurs mobiliers. Ainsi, des lanternes ont été retrouvées dans trois tombes, comme dans les tombes vestines les plus riches. Et la tombe 14, la plus riche de la nécropole, se trouvait au fond d'un dromos et comportait une rigole depuis l'extérieur ainsi que les éléments de deux lits funéraires en os⁶³ et un mobilier funéraire abondant.

Les tombes de la nécropole d'Arciprete, elles aussi, ont été retrouvées le long d'une route. Deux sites sont attestés, d'une part une pente le long de la route qui fait le tour du lac Fucin, pour les tombes n° 1, n° 2 et n° 6, d'autre part un terrain plat le long de la route qui mène à l'habitat de San Castro, pour les autres tombes. Ce sont des tombes à chambre pourvue d'une voûte en berceau, avec ou sans dromos, ou bien des tombes à fosse, simplement creusées ou pourvues d'un parement à sec ou en maçonnerie; des caissons de bois comparables à ceux du pays vestin sont attestés. Comme au Cantone, des éléments de mobilier funéraire ont été déposés au-dessus de la tombe, peut-être liés à un repas funèbre. Le mobilier funéraire, qui permet la datation, est malheureusement très incomplet, car des fouilles clandestines ont précédé les fouilles officielles.

Ces tombes permettent peut-être des hypothèses sur ce que pouvaient être les tombes des époques antérieures, celles de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, voire celles du II^e siècle avant notre ère. Elles attestent des pratiques funéraires dans l'ensemble voisines de celles qui sont documentées chez les

⁶³ À propos de ces lits funéraires, *cf.* aussi C. Letta, *Due Letti funerari in osso dal centro italico-romano della Valle d'Amplero (Abruzzo)*, Rome, 1984 et la synthèse de M.-R. Copersino, IV. 2 *I Letti funerari in osso: analisi e confronti*, dans M.-R. Copersino et V. D'Ercole (éd.), *op. cit.*, p. 307-319.

Péligniens et de tombes à fosse, à chambre pourvu qu'un mobilier trouvent le long entre les trois comportent paraît plus imp nous paraît co Chez les Vestin peut-être recot sont simpleme une plinthe au construites en peut-être que c en scène de ma

En effet, les au moins des t depuis la route *porta Ditis*.

Dans plusie d'Arciprete, de relation précise en relation ave Sandro D'Amat toute proche d *loculus* compo en dalles⁶⁴. La de large à la b profondeur. Ell à la pente, deva sur la face ava profondeur du se trouvait 20 encastrée au-d 20 cm de haut. au-dessus du j

⁶⁴ À propos de relazione preliminar et C. Letta, *Gli Sc Decennio di ricerch*

ines vestines et du pays vestin, peint y ont été s beaucoup de nnes, ainsi que doute utilisées

s souvent. La irriture corres- dans le détail; de nourriture, ont renvoyer à us riches dans trouvées dans plus riches. Et it au fond d'un : ainsi que les ilier funéraire

aussi, ont été tés, d'une part ucin, pour les ut le long de la autres tombes. te en berceau, e, simplement açonnerie; des i sont attestés. éraire ont été repas funèbre. malheureusement précédé les

es sur ce que res, celles de oire celles du ues funéraires ntées chez les

Péligniens et chez les Vestins, à savoir une opposition entre des tombes à fosse, plus ou moins élaborées elles-mêmes, et des tombes à chambre probablement caractéristiques des élites sociales, ainsi qu'un mobilier funéraire largement standardisé. Les nécropoles se trouvent le long d'axes de circulation. Il existe aussi des différences entre les trois peuples. Par exemple, les mobiliers funéraires ne comportent pas les mêmes éléments chez les trois peuples, et il paraît plus important chez les Vestins. Une différence importante nous paraît concerner la monumentalité des tombes à chambre. Chez les Vestins, ces tombes sont construites en maçonnerie, puis peut-être recouvertes par un tumulus. Chez les Péligniens, elles sont simplement creusées et discrètement mises en évidence par une plinthe au-dessus du dromos. Chez les Marses, elles sont construites en maçonnerie, comme chez les Vestins, et, autant peut-être que chez les Vestins, mais différemment, elles sont mises en scène de manière spectaculaire pour les passants.

En effet, les tombes marses, les tombes à chambre et une partie au moins des tombes à *loculus* ou fosse, sont nettement visibles depuis la route: c'est à cela que servent notamment les stèles à *porta Ditis*.

Dans plusieurs cas, tant à la nécropole du Cantone qu'à celle d'Arciprete, des stèles à *porta Ditis* ont été retrouvées *in situ*, en relation précise avec une tombe. Au Cantone, la tombe n° 28 était en relation avec une stèle de type II, n° 194 dans le corpus de Sandro D'Amato et Cesare Letta, retrouvée tombée en avant, mais toute proche de sa position originelle. Il s'agissait d'une tombe à *loculus* comportant un caisson à parois en maçonnerie et un toit en dalles⁶⁴. La stèle à *porta Ditis* mesure 105,7 cm de haut, 74 cm de large à la base, 68,5 cm de large au sommet, et 18 à 32 cm de profondeur. Elle se trouvait encastrée dans un petit muret parallèle à la pente, devant les tombes proprement dites; ce muret s'appuyait sur la face avant des murs de la tombe, mais il n'atteignait pas la profondeur du plan de déposition du *loculus*: la base du muret se trouvait 20 cm au-dessus de celui-ci. La stèle elle-même était encastrée au-dessus d'une portion de muret qui atteignait environ 20 cm de haut. La base de la stèle se trouvait donc environ 40 cm au-dessus du plan de déposition. Ainsi, la *porta Ditis* ne corres-

⁶⁴ *Letti funerari in* Rome, 1984 et la *e confronti*, dans

⁶⁴ À propos de la tombe 28, *cfr.* Scavi nella zona di Amplero (Collelongo) - relazione preliminare 1975, dans *Studi classici e orientali*, 25, 1976, p. 137-138 et C. Letta, *Gli Scavi dell'università di Pisa presso Collelongo (L'Aquila)*, dans *Un Decennio di ricerche archeologiche*, 2, Rome, 1978, p. 536-539.

pondait pas au *loculus*, il s'agissait d'un élément symbolique⁶⁵. Les parois latérales de la stèle, au-dessus de la partie encastrée dans le muret, sont brutes : dans ce contexte de monumentalisation, ce fait indique probablement que les flancs et le sommet des stèles n'étaient pas visibles. En effet, la pente du terrain parvenait jusqu'au sommet de la stèle ; seule la face avant, avec sa base encastrée dans le muret, apparaissait au regard des passants. La tombe 28 semble une des tombes les plus anciennes de la nécropole, datant de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère⁶⁶. C'est la tombe d'une défunte d'environ trente-cinq ans dont l'épithète est INSTACIA. N(umeri). F(ilia). A côté de la tombe 28, du côté gauche pour les passants, une autre tombe, la n° 28a, a été pillée par des fouilleurs clandestins, c'est-à-dire que le mobilier funéraire a disparu et que la datation n'est donc pas possible⁶⁷. Le type architectural de la tombe est le même ; une stèle à *porta Ditis* de type II était encastrée dans le même muret que celui de la tombe n° 28, dont l'épithète est L(ucius). BRVTIVS. C(ai). F(ilius) ; les deux tombes étaient en relation étroite, puisque le mur latéral de l'une et de l'autre sont côte à côte. Lucius Bruttius pouvait donc être l'époux d'Instacia, et la tombe, dater de la même époque.

Ces découvertes permettent donc des hypothèses précises sur l'apparence de la nécropole aux yeux des passants, et sur la monumentalité que les Marses de San Castro ont voulu donner à leurs tombes, à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère. La découverte, non pas *in situ*, mais du moins sur le site de la nécropole, de nombreuses autres stèles à *porta Ditis*, garantit que la reconstruction vaut pour l'ensemble de la nécropole du Cantone. La nécropole comportait des tombes réparties des deux côtés du vallon où elle se trouvait ; ces tombes étaient elles-mêmes, au moins du côté droit pour qui se rendait vers le lac Fucin, réparties sur deux files le long de la pente⁶⁸. Les tombes devaient apparaître sous la forme de façades à *porta Ditis*, alignées en files, et reliées les unes aux autres, au moins pour partie, par des murets en *opus*

⁶⁵ Cela plaide plutôt pour une interprétation du motif de la *porta Ditis* comme renvoyant bel et bien à l'entrée des Enfers, et non comme renvoyant à une conception de la tombe comme maison du mort, porte comprise. À ce sujet, *cfr.* note 39.

⁶⁶ *Cfr.* les observations de S. Gelichi, *art. cit.*, p. 126 et note 20, outre les références indiquées à la note 63.

⁶⁷ *Cfr.* S. Gelichi, *art. cit.*, p. 125-126.

⁶⁸ Plan de la nécropole chez M. Paoletti, *L'Insediamento di Ampero e la Vallelonga*, dans U. Irti, G. Grossi et V. Pagani (éd.), *Il Fucino e le aree limitrofe nell'antichità - atti del convegno di archeologia, Avezzano, 10-11 novembre 1989*, s. l., s. n., 1991, p. 316, figure 13.

incertum ; murets
Il ne paraît pas y
et tombes à char
communiquée pa
monumentalité d

Les trouvaill
conclusions très
L'apparence des
que celle des ton
conserve une par
de l'entrée, et ur
chambre est légèr
tait un mur de l
servir à encadrer
se seraient trouv
de part et d'autre
de la route qui fa
un muret semble
de la pente. Une
qui mène à San C
comportait une é
proprement dite,
à cette façade ; l
l'apparence de c
de reconstituer l
en terrain-plat le
tombe n° 6 qui e
n'étaient-elles pa
était derrière le r
une différenciat
tombes d'appareil
à chambre, et des
les tombes à foss
dans les alentours
En raison de fou
n'est guère possil
unes par rapport

Les tombes r
seconde moitié
comme monume
à l'attention des
cela paraît valoir
parence était pa
moins dans le se
attesté.

symbolique⁶⁵. Les
 e encadrée dans
 mentalisation, ce
 ommet des stèles
 arvenait jusqu'au
 se encadrée dans
 tombe 28 semble
 ole, datant de la
 t la tombe d'une
 e est INSTACIA.
 gauche pour les
 ar des fouilleurs
 a disparu et que
 chitectural de la
 II était encadrée
 , dont l'épithaphe
 ombes étaient en
 t de l'autre sont
 oux d'Instacia, et

ses précises sur
 , et sur la monu-
 i donner à leurs
 avant notre ère.
 sur le site de la
 tis, garantit que
 role du Cantone.
 des deux côtés
 elles-mêmes, au
 Fucin, réparties
 aient apparaître
 n files, et reliées
 murets en *opus*

a *porta Ditis* comme
 oyant à une concep-
 e sujet, *cf.* note 39.
 e 20, outre les réfè-

*to di Amplero e la
 o e le aree limitrofe
 novembre 1989, s. l.,*

incertum; murets et stèles apparaissaient sur la pente du terrain. Il ne paraît pas y avoir eu de distinction entre tombes à *loculus* et tombes à chambre, c'est-à-dire que l'apparence monumentale communiquée par les stèles à *porta Ditis* était indépendante de la monumentalité de la sépulture proprement dite.

Les trouvailles de la nécropole d'Arciprete permettent des conclusions très voisines. Aucune stèle n'a été retrouvée en place. L'apparence des tombes à chambre paraît plus monumentale que celle des tombes du Cantone. La tombe n° 2, en particulier, conserve une partie de sa façade, qui comportait un arc au-dessus de l'entrée, et un bref dromos. La tombe n° 1, où l'entrée de la chambre est légèrement décentrée par rapport à la façade, comportait un mur de façade avec une base de pilastre, lequel pouvait servir à encadrer une stèle à *porta Ditis*. Dans celle-ci, les pilastres se seraient trouvés non pas sculptés sur la stèle, mais construits de part et d'autre de celle-ci. Ces deux tombes se trouvent le long de la route qui fait le tour du lac, c'est-à-dire au bas d'une pente; un muret semble avoir relié les tombes les unes aux autres, au bas de la pente. Une troisième tombe à chambre, le long de la route qui mène à San Castro, c'est-à-dire en terrain plat, la tombe n° 11, comportait une épaisse dalle et un élément de mur devant l'entrée proprement dite, encore une fois légèrement décentrée par rapport à cette façade; les données ne permettent guère de reconstituer l'apparence de cette tombe située en terrain plat. Il est difficile de reconstituer l'apparence des tombes à *loculus*, toutes situées en terrain plat le long de la route qui mène à San Castro, sauf la tombe n° 6 qui est alignée avec les tombes n° 1 et n° 2: peut-être n'étaient-elles pas signalées en surface. La tombe n° 6, en tout cas, était derrière le muret, sans que rien ne la signale. Ainsi, peut-être une différenciation sociale s'exprime-t-elle à Arciprete avec des tombes d'apparence et de structure plus monumentales, les tombes à chambre, et des tombes moins spectaculaires à tout point de vue, les tombes à fosse. Les stèles à *porta Ditis* retrouvées hors contexte dans les alentours peuvent avoir été liées à des tombes à chambre. En raison de fouilles clandestines avant les fouilles officielles, il n'est guère possible d'évaluer le mobilier funéraire des tombes les unes par rapport aux autres.

Les tombes marse paraissent ainsi, du moins à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère, avoir été conçues comme monumentales au sens où elles étaient nettement signalées à l'attention des passants par les stèles à *porta Ditis*. À Arciprete, cela paraît valoir pour les tombes à chambre des élites, dont l'apparence était particulièrement spectaculaire; au Cantone, au moins dans le secteur documenté, un plus grand égalitarisme est attesté.

Les épitaphes, en ce qui les concerne, font partie de la stèle monumentale, elles en sont un constituant qui paraît obligatoire. Les données des stèles à *porta Ditis* plus anciennes ne permettent pas d'étendre ce schéma à l'époque tardo-républicaine sans restrictions : elles paraissent indiquer que ce ne sont pas les élites sociales qui ont établi la pratique des stèles à *porta Ditis*, mais plutôt des affranchis⁶⁹. Il y a là une difficulté.

Le type des stèles à *porta Ditis*, par ailleurs, nous paraît attesté aussi en pays pélignien à la fin de la période républicaine : les stèles péligniennes à fronton triangulaire, en particulier les stèles avec rosette sculptée sur un fronton creusé, peuvent être considérées comme des stèles à *porta Ditis* du type III *b*, c'est-à-dire sans corniche pour délimiter la base rectangulaire ni le fronton triangulaire. Un point important nous paraît la présence fréquente de la rosette, élément iconographique bien attesté sur les stèles à *porta Ditis* du pays marse, le plus souvent parmi d'autres éléments iconographiques, il est vrai. Un autre point important est selon nous le formulaire trimembre attesté sur (8), et, avec changement du lexème verbal, sur (9), qui est caractéristique du pays pélignien à la même époque, sur des stèles à fronton triangulaire ou non, et qui est attesté uniquement pour des esclaves ou des affranchis ; la rareté des épitaphes marse ne permet pas d'affirmer si le formulaire est apparu chez les Marse ou chez les Péligniens, car elle peut expliquer pourquoi il est peu attesté en pays marse.

Les données marse, compliquées par les données des stèles de type III *b* péligniennes, dont le contexte archéologique n'est pas du tout connu, ne permettent donc pas une synthèse sur les tombes d'époque tardo-républicaine, leur apparence monumentale et les milieux sociaux qui en étaient les commanditaires. Il semble cependant que les milieux serviles, ou des milieux d'artisans comme les défunts de (12), aient joué un rôle important dans l'apparition du type des stèles à *porta Ditis*. Des relations existaient avec le pays pélignien, où ces stèles, sous la variante III *b*, sont adoptées dès avant la fin de la République. En pays pélignien, il n'est guère possible de savoir dans quel contexte et avec quelle apparence étaient employées ces stèles. Il semble, d'autre part, qu'au moins à partir du milieu du I^{er} siècle avant notre ère, les élites sociales

⁶⁹ Contrairement aux conclusions que C. Letta, *Dodici anni di ricerche dell'università di Pisa (dipartimento di scienze dell'antichità) in Abruzzo*, dans *Atti del I° Convegno regionale dei beni culturali ed ambientali d'Abruzzo*, Chieti, 1981, p. 39 tire de son rapide bilan des stèles à *porta Ditis* marse, qui ne prend pas en compte les différentes phases chronologiques.

ingénues marse des stèles à *porta* tion des descend Faut de docum tombes à chamb que celles-ci ado

Si ces hypotl épitaphes, et les rôle dans les sép moins chez les in que l'opposition apparue dès les d les Péligniens et tombes à fosse. et les autres ava déterminer, sino taient le type spe blicaine, quoi qu la documentatio intégrées dans le claves, affranchi

Au total, les : chez les Pélignie d'en juger, les M tants, notammer fosse, elles-mêm lier funéraire sta les trois peuples Vestins, plus tar en os dans les to et autres milieux deux types de to à des rituels mal

Les tombes à inégale selon les surface par une] distinguaient de avaient peut-être rence des tombe

⁷⁰ Dans la nécré vation, après un ra *Corfinium Sulmo*, F]

artie de la stèle
raît obligatoire.
s ne permettent
ine sans restric-
es élites sociales
mais plutôt des

is paraît attesté
publicaine: les
culier les stèles
nt être considé-
est-à-dire sans
ranton triangul-
fréquente de la
s stèles à *porta*
éléments icono-
est selon nous
hangement du
ays pélignien à
aire ou non, et
s affranchis; la
ier si le formu-
ns, car elle peut

es des stèles de
ue n'est pas du
sur les tombes
mentale et les
l semble cepen-
ans comme les
l'apparition du
at avec le pays
t adoptées dès
il n'est guère
elle apparence
t, qu'au moins
élites sociales

ingénues marse aient adopté pour leurs tombes à chambre le type des stèles à *porta Ditis*. Ceci peut renvoyer à la progressive intégration des descendants d'affranchis parmi les ingénus et les élites. Faute de documentation, il est impossible de savoir s'il a existé des tombes à chambre sans stèle, pour les élites sociales marse, avant que celles-ci adoptent le type des stèles à *porta Ditis*.

Si ces hypothèses sont correctes, cela peut indiquer que les épitaphes, et les stèles à *porta Ditis* en général, ne jouaient aucun rôle dans les sépultures marse avant la fin de la République, du moins chez les ingénus, pas plus que chez les Vestins. Il est probable que l'opposition entre tombes à chambre et tombes à *loculus* soit apparue dès les deux derniers siècles de la République, comme chez les Péligniens et chez les Vestins s'opposent tombes à chambre et tombes à fosse. Mais quelle monumentalité caractérisait les unes et les autres avant la fin de la République, il est impossible de le déterminer, sinon que des milieux le plus souvent serviles adoptaient le type spectaculaire des stèles à *porta Ditis*. À l'époque républicaine, quoi qu'il en soit, il semble bien, en l'état très lacunaire de la documentation, que les épitaphes n'aient pas été régulièrement intégrées dans les pratiques funéraires marse, hormis le cas d'esclaves, affranchis et personnages subalternes enrichis.

Au total, les sépultures attestées à l'époque tardo-républicaine chez les Péligniens, les Vestins, et, pour autant qu'il soit possible d'en juger, les Marse, comportaient des traits communs importants, notamment l'opposition entre tombes à chambre et tombes à fosse, elles-mêmes plus ou moins élaborées, la présence d'un mobilier funéraire standard dans les deux types de tombe, différent chez les trois peuples, il est vrai, et l'apparition, plus précoce chez les Vestins, plus tardive chez les deux autres peuples, de lits funéraires en os dans les tombes à chambre. L'opposition entre élites sociales et autres milieux apparaît au moins en partie dans l'opposition des deux types de tombes, mais les mobiliers standards, qui renvoient à des rituels malaisés à reconstituer, unissent tous les milieux.

Les tombes à chambre étaient cependant d'une monumentalité inégale selon les peuples. Les tombes péligniennes, signalées à la surface par une plinthe qui ne dépassait guère le niveau du sol⁷⁰, se distinguaient des tombes vestines, peuple où les tombes à chambre avaient peut-être l'apparence d'imposants tumulus; quant à l'apparence des tombes marse, elle est impossible à reconstituer, hormis

li ricerca dell'uni-
zzo, dans *Atti del*
Chieti, 1981, p. 39
nd pas en compte

⁷⁰ Dans la nécropole sud de Corfinium, c'est ce fait qui explique leur préservation, après un rapide enfouissement: *cfr.* Fr. van Wonterghem, *Superaequum Corfinium Sulmo*, Florence, 1984, p. 143 et p. 154.

le cas de tombes d'affranchis sans doute enrichis, qui employaient des stèles à *porta Ditis* pour signaler leur sépulture, celle-ci se trouvant sans doute sous une pente et la stèle au bas de celle-ci. Par ailleurs, il est possible de considérer que le soin apporté aux tombes à chambre vestines et sans doute marses, c'est-à-dire le choix de murs maçonnés, relève aussi d'un désir de monumentalité, qui s'oppose au simple creusement dans la roche sédimentaire attesté en pays pélignien.

La place des inscriptions chez les trois peuples apparaît encore plus variable. Chez les Péligniens, elle est devenue très tôt un élément courant, quoique nullement nécessaire. Des épitaphes sont employées sur des plinthes qui signalent en surface les tombes à chambre souterraines, dès le II^e siècle avant notre ère au moins ; il existe cependant des plinthes anépigraphes. Il semble que les tombes à fosse, dès la fin du II^e siècle avant notre ère, aient pu d'une façon ou d'une autre être soulignées par des stèles, dont plusieurs attestent une forme dérivée du type des stèles marses à *porta Ditis*. Cependant, les plinthes sont des éléments peu spectaculaires, qui renvoient à la simplicité de construction des tombes à chambre péligniennes. Il ne s'agit pas d'un élément d'ostentation, le nom des défunts n'est pas affiché spectaculairement. Deux plinthes au moins ont livré non pas seulement une formule onomastique, mais un poème épigraphique daté du I^{er} siècle avant notre ère⁷¹. Ces deux plinthes posent un problème pragmatique : elles n'étaient pas aisément lisibles, ni même visibles, compte tenu de la végétation, alors que l'une d'entre elles fait explicitement appel à la foule des passants.

La situation chez les Vestins apparaît exactement inverse. Les tombes des élites sont spectaculaires, si du moins il est vrai qu'elles

⁷¹ Il s'agit des inscriptions R.S. Conway, *op. cit.*, n° 216 = E. Vetter, *op. cit.*, n° 213 = H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Süd-pikenischen*, Heidelberg, 2002, n° Pg 9 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° CORFINIVM 6 et *CIL IX* p. 678 = R. S. Conway, *op. cit.*, n° 218 = E. Vetter, *op. cit.*, n° 214 = *CIL I²* 3230 = H. Rix, *op. cit.*, n° Pg 10 = M. Crawford (éd.), *op. cit.*, n° CORFINIVM 11. La première présente une formule osque héritée PVVS. ECIC / LEXE, « vous qui avez lu ceci », à propos de laquelle *cfr.* E. Dupraz, *De la Poésie sud-picénienne à la poésie nord-osque*, dans D. Petit et G.-J. Pinault (éd.), *La Langue poétique indo-européenne - actes du colloque de travail de la Société des Études Indo-Européennes (Indogermanische Gesellschaft / Society for Indo-European Studies) - Paris, 22-24 octobre 2003*, Louvain et Paris, 2006, p. 66-67. Cette formule est problématique pragmatiquement, puisque la plinthe mesure une trentaine de centimètres de haut, émergeait donc à peine du sol, et contraignait le passant à entrer dans la nécropole pour la lire.

apparaissent corédifiées en plain monumentalité : de la mise en val pas une marque sont capables d'onale, étant appaillits funéraires et funéraires, pas : aux nombreuses

Le cas des Mmentation. Les tardo-républicai pas déterminabl l'affichage du no enrichis employ paraissent avoir à *loculus*, le typ correspondance refusée apparemgation dans le c valeur. Il semble que les ingénus, type de monume

Dans les Abr nale spécifique, ostentatoire du r chez les Pélignie discret.

apparaissent comme des tumuli le long des allées des nécropoles, édifiées en plaine. Mais elles ne comportent pas d'épithaphes. La monumentalité spectaculaire hypothétique ne s'accompagne pas de la mise en valeur écrite de la formule onomastique, et cela n'est pas une marque de conservatisme, puisque les sépultures vestines sont capables d'innovation au sein de la culture funéraire régionale, étant apparemment les plus anciennes à adopter le type des lits funéraires en os. L'écriture n'a pas de place dans les pratiques funéraires, pas même comme élément facultatif, contrairement aux nombreuses épithaphes péligiennes.

Le cas des Marses est le plus difficile à analyser, faute de documentation. Les élites sociales avaient certainement à l'époque tardo-républicaine des tombes à chambre, dont l'apparence n'est pas déterminable. Mais, comme les Vestins, ils ne pratiquaient pas l'affichage du nom des défunts. Seuls des affranchis ou des artisans enrichis employaient déjà des épithaphes : ce sont ces milieux qui paraissent avoir établi, peut-être pour signaler de simples tombes à *loculus*, le type spectaculaire des stèles à *porta Ditis* placées en correspondance de la tombe au bas d'une pente. Cette ostentation, refusée apparemment par les élites, signalait précisément leur intégration dans le corps civique, qui, récente, nécessitait une mise en valeur. Il semble que ce soit plus tard, après la fin de la République, que les ingénus, et les élites sociales elles-mêmes, aient repris ce type de monumentalisation.

Dans les Abruzzes, où est attestée une culture funéraire régionale spécifique, il n'y a pas de place pour la mise en valeur écrite ostentatoire du nom du défunt avant la fin de la République ; même chez les Péligiens, l'épithaphe est un élément facultatif et surtout discret.

Emmanuel DUPRAZ
Université libre de Bruxelles

; *op. cit.*, n° 213 = *Südpikenischen*, INIVM 6 et *CIL* n° 214 = *CIL* I CORFINIVM 11. EXE, « vous qui l-picénienne à la oétique indo-euro-Éuropéennes » - Paris, 22-24 t problématique mètres de haut, ans la nécropole

ologia funeraria» ma
rappresentazioni nel
egno, lo « spazio della
ni aspetti della docu-
o senso. In primo luo-
rafiche possono avere
cord archeologico, di
Esse offrono inoltre
zione delle evidenze
ricostruttivo e la van-
nfine la testimonian-
categorie concettuali
unità antica. Alcuni
liota (Cuma, Hippo-
dicato.

aly, p. 109-119.

requently discussed
s and writers, or in
ved and processed.
n societies, writing
more so) than as a
arly complex issue
l behaviour. A high
uld originally have
n grave goods and
ver, a considerable
Italy are not grave
out the purpose of
xtension, the func-
nction of the epi-
g the deceased or
function. This pa-
of Puglia, a region
and sealed tombs.

aica, p. 125-137.

comporre la topo-
glomerati familia-
recare conferme,
izioni di possesso
prattutto Cervete-
aiche esterne alle
è considerata uno
gruppi gentilizi.
di Norchia.

Valentina BELFIORE, *Definizioni locali di spazi tombali*, p. 141-163.

I concetti di pubblico/ privato sono considerati nel presente contributo in relazione alla terminologia individuante i luoghi funerari, in base al loro ricorrere in contesti diversi. Varie voci sono impiegate in etrusco per indicare un luogo circoscritto della tomba o la tomba stessa, connotandoli implicitamente come riservati (alla sepoltura, al defunto, al cerimoniale funebre) in epigrafi funerarie, dove la referenzialità del testo è solitamente diretta (si considerino le « iscrizioni di possesso », spesso contenenti anche definizioni dell'oggetto o luogo su cui sono apposte). Gli stessi termini possono talvolta anche riscontrarsi al di fuori della sfera funeraria, ad es. in iscrizioni a destinazione sacra, per definire un'area legata ad un diverso tipo di fruizione (in questo senso latamente « pubblico », quando non ufficiale). Il tipo di testo, la sua collocazione e la sua localizzazione geografica consentono alcune ipotesi sull'individuazione del luogo di riferimento e su come sia concepito quel determinato spazio.

Catherine COUSIN, *Typologie et fonction des didascalies dans l'imagerie funéraire étrusque*, p. 171-198.

Lors d'une communication antérieure sur le sujet, à l'École normale supérieure, rue d'Ulm, nous avons regardé l'origine des didascalies, ces sortes de « légendes » d'images, et la place qu'elles occupaient dans l'imagerie funéraire étrusque de Tarquinia et de *Volturni*. Nous avons depuis élargi notre corpus en prenant en compte toutes les didascalies des tombes étrusques (sauf celles de Bolsena), qu'elles soient sur une paroi tombale ou sur un objet du mobilier funéraire. Après avoir essayé d'établir d'éventuelles distinctions entre les didascalies que nous avons recensées afin d'en dresser une typologie, nous étudierons les relations qu'elles entretiennent avec les images et avec les autres types d'inscriptions. Nous nous demanderons alors dans quelle mesure les didascalies influent sur la signification de l'image et en quoi les images, les inscriptions et les didascalies sont liées à l'importance de la tombe et au statut social de la famille ou d'un personnage en particulier.

Emmanuel DUPRAZ, *Beaucoup d'inscriptions, peu d'inscriptions, pas d'inscriptions: les épitaphes péligniennes, marses et vestines à l'époque tardo-républicaine*, p. 201-233.

À l'époque tardo-républicaine, Péligniens, Marses et Vestins partagent une culture funéraire régionale commune, en dépit de variations caractéristiques de chacun de ces trois peuples des Abruzzes. Le traitement des épitaphes, par exemple, est très différent. Chez les Péligniens, les tombes à chambre, au moins depuis le II^e siècle avant notre ère, sont couramment accompagnées d'épitaphes sur des plinthes de pierre disposées au-dessus d'un dromos. Chez les Vestins, à l'époque tardo-républicaine, la présence d'épitaphes est exceptionnelle et renvoie à un goût individuel et non à une pratique établie. Chez les Marses, des épitaphes isolées, retrouvées hors contexte, mais comparables aux épitaphes plus récentes des nécropoles du Cantone et d'Arciprete, semblent attester que dès le II^e siècle avant notre ère des épitaphes gravées sur des stèles en forme de *porta Ditis* ont pu être apposées sur la façade des tombes à chambre, à flanc de relief. Ainsi, les épitaphes, jusqu'à

la fin de la République, sont des éléments caractéristiques qui distinguent les trois peuples. L'unification des cultures funéraires de l'Italie est encore loin d'être effective à la fin de la République. Toutefois, il est difficile de déterminer quelle motivation était attachée aux épitaphes, lorsque celles-ci étaient présentes, et il peut sembler que l'épigraphie est un élément marginal dans l'ensemble des rituels et pratiques funéraires, qui est largement commun aux trois peuples concernés.

Daniele MARAS, *Storie di dono: l'oggetto parlante si racconta*, p. 239-251.

Sembra ormai assodato che il formulario del dono aristocratico, attestato in Etruria da una serie di iscrizioni tra il VII e la metà del VI secolo a.C., attinge ad una più ampia tradizione orale, della quale l'epigrafia conserva solo una traccia, documentando la fase finale di tale fenomeno.

Nell'ipotesi che le prime fasi della scrittura documentino spesso espressioni orali, con aspetti retorici e formulari trascritti dalle iscrizioni, l'a. dimostra come alcuni testi di dono più lunghi e complessi appartengano ad una tradizione più antica che includeva nel formulario di dono elementi della storia dell'oggetto, dalla produzione fino all'entrata nel circuito degli scambi.

Il confronto con la tradizione omerica e con la storia delle firme degli artigiani serve ad inquadrare il fenomeno del passaggio dalla formularità orale ad una scrittura, ancora in atto nell'età orientalizzante.

Giovanna BAGNASCO GIANNI *et alii*, *Segni eloquenti in necropoli e abitato*, p. 253-302.

Nel 2008-2009 è iniziata una ricerca su segni ricorrenti sui vasi del periodo orientalizzante e arcaico, provenienti sia da abitato sia da necropoli, immediatamente percepibili indipendentemente dalla conoscenza della scrittura e dunque come immagini prodotte da entrambi gli ambienti.

La ricerca è partita dal constatare la ripetitività di segni che hanno un'eloquenza visiva, determinata dal modo in cui essi si rapportano al proprio supporto epigrafico, che sembrerebbe alludere a un campo concettuale diverso rispetto a quello della scrittura. Lettere singole, segni alfabetiformi, contrassegni e loro combinazioni, sembrano infatti eludere la prospettiva linguistica. Ciò si verifica soprattutto quando questi segni si trovano combinati con iscrizioni più lunghe, di ben evidente contenuto linguistico, o con alfabetari. La documentazione etrusca, specialmente quella inerente al periodo orientalizzante mostra con chiarezza come il binomio fra segno e iscrizione costituisca invece il nucleo di un messaggio visivo connesso all'intimo meccanismo creativo della religione etrusca. I segni alfabetiformi potrebbero dunque significare concetti condivisi dalle comunità della Penisola antica e in particolare etrusche.

Da tale ricerca iniziale, presentata in questa sede, si è poi sviluppato il progetto IESP (International Etruscan Sigla Project), avviato congiuntamente dall'Università degli Studi di Milano e dalla Florida State University e tutt'ora in corso, diretto per la parte archeologica da G. Bagnasco Gianni, A. Gobbi e N. de Grummond e per la parte informatica da S. Valtolina. A più di cinque anni di distanza dal Convegno del gruppo EPIPOLEIS, tenutosi a Roma nel 2009, è dunque premessa necessaria specificare che il nostro contributo presenta i risultati acquisiti all'epoca e il repertorio analizzato fa riferimento a una chiusura bibliografica al

2009. Nostro primo segno epigrafico ricomprende la loro funzione, in un contesto specifico.

Il lavoro si basa su una base di dati che includeva la padana, padana e gli altri, quali abbiamo tre due elementi. Abilitato in senso epigrafico e conte

Gilles Van HEBBES, *traturess dans*

Les éléments phiques de loin le même si le nombre de reprendre ce de de magistrat ou c apparaissent surtut ainsi de compren et quelles informapaces public et pr les types de cursu le II^e siècles av. J. de cursus honoru l'histoire de cette

Adriano MAGGIANI p. 339-365.

Chiusi ha resti sono tutti iscritti la notorietà de lapideo, che infat possibile identific purtroppo acefalcato disperso, e le quale è incisa l'a Philadelphia, apr coperchio, pur ra te nel simposio c un vistoso copric sacerdoti etrusch chiusina, purtrop tre monumenti, d sti personaggi.

attraverso l'epigra-
-559.

internazionale e
, mentre in vita si
sta la dimensione
issioni nelle scelte
te un quadro ben
delle origini geo-
di «etnicità», che
ubblica e profes-
artire dalla forma
la «città dei mor-
insieme con l'ico-
ingoli individui.

INDEX

INDEX DES NOMS DE LIEUX

- Abella, 293
Abruzzes, 201, 209, 221, 233, 236,
568 et n. 14, 568, 569, 579
Acqua Acetosa Laurentina, 254, 263
Actium, 509, 510, 511
Adria, 287, 411
Ager Hortanus, 147, 333
Aguilar de Anguita, 497
Aielli Alto, 217 n. 44
Alba Fucens, 222, 223, 236
Albano Laziale, 248
Albanie, 505-518, 573
Aleria, 306
Alexandrie, 110 n. 22
Alfedena, 128, 291, 294
Alicante, 496
Ampurias, 498 et n. 16, n. 17, 499
Ancône, 512, 513, 529, 543, 544
Andalousie, 496
Angleterre, 10, 70
Anxanum, 236
Apollonia, 506 et n. 6, 509 n. 13
Arabie, 537 n. 64
Arbedo, 288, 302
Arciprete, 225, 226, 227, 229
Argos, 347, 358
Aricie, 476 n. 49
Arpinum, 512
Aschi Alto, 221, 223
Asciano, 147
Athènes, 30, 71, 83, 84 et n. 68, 511
n. 22, 530
Nécropole du Céramique, 71, 83
Attique, 12, 30, 153, 260 n. 26, 288,
311 n. 9, 421 n. 3, 545
Aveia, 207
Avella, 263
Badalona, 502 n. 45, n. 46
Bandusia, 536
Barcelone, 431 et n. 20, 433, 502
n. 39, n. 45, n. 46
Bas-Aragon, 500
Bazzano, 207, 208 n. 18, 209, 210,
211
Belgique, 22
Bisegna, 220, 223
Blera, 126 n. 7
Bologne, 20 n. 34, 242, 260, 263,
265, 288, 312, 333, 508
Benacci-Caprara, 288
Certosa, 251 n. 59, 289
deposito di San Francesco, 265
nécropole dei Giardini Mar-
gherita, 20 n. 34
sepolcreto Arnoaldi, 273, 289,
299
sepolcreto Benacci, 261, 288,
294
Bolsena, 171, 386, 389, 393 n. 44,
394 n. 48
Bordeaux, 200
Boston, 392, 424, 425, 428, 429,
430 et n. 2
Brindisi, 97 n. 112, 110 n. 20, 112
n. 31
Bruxelles, 305
Byllis, 509, 512
Caere, 49, 129 n. 22, 130, 131, 132,
145, 147, 148, 153, 154, 156, 157,
159, 160, 162, 166, 167, 168, 240,
243, 259, 260 n. 18, 274 n. 65,
287, 288, 293, 306, 312 n. 10, 313,
314, 315, 325 n. 50, 326, 332, 333,

- 337, 370, 406, 407, 408, 415, 461
n. 1, 567, 571
Banditaccia, 125, 131, 159,
254, 295, 567
S. Antonio, 145, 146
Tomba delle Iscrizioni, 406
Tomba Regolini-Galassi, 130,
199, 307
Tombe des Clavtie, 148, 149
Cambridge, 380, 387
Cantone, 224, 225 et n. 61, 227, 229
Canusium, 544
Capestrano, 213
Capoue, 51 n. 57, 263, 267, 274
n. 65, 292, 295, 297, 301, 524, 539
necropoli Fornaci, 272, n. 58
Carovigno, 110 n. 20, 113 n. 34
Casale del Fosso, 265, 274 n. 65
Casale Pian Roseto, 279, 301, 303
Casaletti di Ceri, 254, 263
Caspe, 500
Castel d'Asso, 125
Castelletto Ticino, 259, 290
Castellón, 502 n. 38, n. 46
nécropole d'Orleyl, 498
Castelluccio di Pienza, 246, 247
Castiglione del Lago, 345
Catalogne, 498
Caunos, 530
Cavallino, 110 n. 22
Ceglie Messapico, 112-113 n. 31,
113 n. 34
Cham, 23
Chicago, 361 et n. 47, n. 48, 362 et
n. 48
Chiusi, 144, 154, 163, 243, 316, 329
n. 66, 333, 340, 345, 346, 348,
351, 352 et n. 35, 355, 358, 359,
362, 365, 373, 401 n. 1, 402, 403,
404, 405, 408, 409, 410, 411, 415,
416, 419-458, 490, 570, 571 et
n. 22, 572
tomba dei Tetina al Colle, 362
Chypre, 526 n. 12
Città della Pieve, 431 n. 20, 433,
442
Collelongo, 224
Copenhague, 235, 423, 448 n. 48
Corchiano, 260 n. 18, 280, 283,
301, 305
Corcyre, 506
Corfinium, 202 et n. 3, n. 4, 203
n. 6, 206 et n. 12, 231 n. 70
Corinthe, 506
Corral de Saus, 501, n. 34
Cortone, 157, 312 n. 10, 315, 317
n. 23, 333, 414 et n. 4, 416
Cos, 530
Cumes, 45, 78, 79, 80, 81, 84, 85,
86 n. 73, 91, 98, 323 n. 54, 546,
551, 565
Dalmatie, 510 n. 17, 514 n. 29
Délos, 521-559, 561, 574
Delphes, 76, 83, 345, 346, 347
Dyrrachium (Épidamne), 505-519,
573 et n. 26
Egnazia, 96
Égypte, 525, 526 n. 12, 530
Ensérune, 497 n. 8, 501 n. 34
Épire, 507, 573 n. 26
Ercolano, 469 n. 33
États-Unis, 10
Falerii, 391
Felsina, 427 et n. 13
Ferento, 160, 368
Fiesole, 315
Florence, 339, 340, 341, 342, 352,
353, 354, 356, 360, n. 47, 373,
388, 389 n. 32, 394, 445, 459
Fonte d'Amore, 202 et n. 3, 204
Fossa, 207, 208 n. 19, n. 20, 209 et
n. 21, 210, 211, 212, 213 et n. 34,
214, 236
Fratte, 49, 128, 270 n. 53, 277, 282,
301
Fucin (lac), 223, 225, 226, 228
Gabii, 127
Osteria dell'Osa, 127
Gênes, 259, 291
Géronville, 22
Giubiasco, 288,
Gnathia, 110 n.
n. 31, 113 n. 3
Gravisca, 283, 2
Grotta della Poe
Grotta Porcinar
Gudo, 291
Héraclée, 482 n.
et n. 124, 489
545
Hipponion, 78,
n. 73, 88, 92, 9
Ibiza
nécropole d
496 n. 4
Illyrie, 505, 507
Industria, 471 n
Ischia, 563
Iuliobriga, 501
Iulis, 67, 70 n. 1
Japon, 19
Kéos, 67
La Alcudia de E
La Joncosa, 498
Lanuvium, 548,
L'Aquila, 207
Lecce, 78, 110 r
n. 36, 115 n. 4
Lefkandi, 251, r
Leonessa, 236 e
Locres, 89, 90 n
Londres, 384,
n. 33, 448 n. 4
Lucérie, 465, 50
Luco dei Marsi,
Luxembourg, 2
Luzaga, 497

423, 448 n. 48
n. 18, 280, 283,

t n. 3, n. 4, 203
2, 231 n. 70

1, n. 34
n. 10, 315, 317
t n. 4, 416

, 80, 81, 84, 85,
, 323 n. 54, 546,

7, 514 n. 29
1, 574
15, 346, 347
(lamne), 505-519,

. 12, 530
, 501 n. 34
26
3

3

), 341, 342, 352,
360, n. 47, 373,
94, 445, 459
2 et n. 3, 204
19, n. 20, 209 et
12, 213 et n. 34,

) n. 53, 277, 282,

15, 226, 228

a, 127

Gênes, 259, 291
Géronville, 22
Giubiasco, 288, 299
Gnathia, 110 n. 22, 111, 112 n. 27,
n. 31, 113 n. 34, 114 n. 36
Gravisca, 283, 298
Grotta della Poesia, 117 et n. 45
Grotta Porcinara, 117 et n. 45
Gudo, 291

Héraclée, 482 n. 82, 485 n. 107, 488
et n. 124, 489 n. 124, 492, 542,
545
Hipponion, 78, 80, 81 n. 55, 85, 86
n. 73, 88, 92, 93, 94, 98

Ibiza
nécropole de Puig dels Molins,
496 n. 4

Illyrie, 505, 507, 573 n. 26
Industria, 471 n. 33
Ischia, 563
Iuliobriga, 501 n. 33
Iulis, 67, 70 n. 16, 76, 78, 101, 304

Japon, 19

Kéos, 67

La Alcudia de Elche, 501 n. 34
La Joncosa, 498 n. 14
Lanuvium, 548, 549
L'Aquila, 207
Lecce, 78, 110 n. 22, 113 n. 34, 114
n. 36, 115 n. 40
Lefkandi, 251, n. 59
Leonessa, 236 et n. 3
Locres, 89, 90 n. 86, 93, 94
Londres, 384, 387, 395, 438 et
n. 33, 448 n. 48
Lucérie, 465, 509
Luco dei Marsi, 224
Luxembourg, 22
Luzaga, 497

Macédoine, 110 n. 20, 506
Malibu, 378 n. 9
Manchester, 155, 156, 158, 167, 168
Manduria, 96, 106
Marruvium, 218 et n. 45, 224
Marzabotto, 8 n. 1, 16 n. 26, 260,
263, 267, 275, 282, 289, 290, 294,
296, 299, 300, 302, 307
Massarosa, 259, 260, 267, 282, 290,
296
Mesagne, 96, 110 n. 23, 113 n. 32,
114 n. 36
Messapie, 110-119, 121
Milan, 253
Minturne, 524
Modène, 481 n. 71
Montariolo di Borgorose, 128 n. 18
Monteroni d'Arbia, 171
Musarna, 126, 161 n. 83, 315, 320

Naples, 9, 79, 383, 526, 542, 545,
563
Narce, 240, 241 n. 12, 242
New York, 379, 380, 383 n. 18, 386,
389, 391, 393 n. 44, 397, 425, 430
n. 18
Nocera Superiore, 267, 277, 291,
296, 301
Nola, 257, 281, 282, 283, 468 n. 32,
470 n. 33, 478
Norchia, 125, 126, 127, 137, 319

Olbia, 85 n. 72
Olympie, 372
Ombrie, 172
Opi (Samnium), 128
Oria, 110 n. 20, n. 22, 113 n. 34, 113
n. 34, 114 n. 36
Monte Papalucio, 97
Orte, 269, 281, 292, 295
Orvieto, 127, 130 n. 26, 136, 137,
149, 150, 151, 152, 157, 160, 171,
172, 179, 182, 188 n. 27, 191, 199,
235, 260, 280, 284, 295, 313, 332,
333, 386, 393 n. 44, 405 et n. 4,
427

- Belvedere, 267, n. 41, 284, 295
 Crocifisso del Tufo, 125, 136,
 137, 151, 162 n. 85, 567
 Golini I, 157, 172, 173, 177,
 178, 181, 191 n. 29 et n. 31,
 193, 198, 372, 422 n. 3
 Golini II, 191 n. 29 et n. 31,
 193, 372
 Tombe des Hescana, 172, 182,
 183, 394 n. 49, 396 n. 51
 Ostie, 461 n. 1, 470 n. 33, 483
 Ostuni, 115 n. 40
 S. Maria d'Agnano, 117 n. 45

 Padula, 478
 Palerme, 419 n. 1, 420, 429, 431,
 433, 448 n. 48, 449, 450 et n. 49,
 451 n. 53 et n. 54; 452, 454, 456
 n. 59, 457 et n. 60, 542
 Paris, 13, 381, 563
 Pavie, 255, n. 6
 Pech Maho, 498 n. 17, 501 n. 34
 Pelinna, 92
 Pergame, 372
 Pérouse, 143, 144, 145, 147, 151,
 152, 154, 162, 185, 402, 403, 404,
 405, 408, 415, 416, 426, 446, 447
 n. 46, 571
 Pescina, 219, 223
 Petelia, 550
 Philadelphie, 344, 346, 350, 356,
 357, 358
 Philippes, 509 n. 11
 Picardie, 7
 Poggio Buco, 260, 261, 268, 284,
 285, 292, 295
 Poggio Picenze, 213 et n. 33
 Poggio Sommavilla, 248 n. 46
 Pompéi, 273, 298, 431 n. 21, 461
 n. 1, 470 n. 33, 482 et n. 84, 483
 Pontecagnano, 25, 36-57, 59-61,
 128, 129 n. 21, 130, 139, 263, 267,
 268, 269 et n. 47, 270 et n. 51, 272
 et n. 57, 273 et n. 60, 281, 283,
 291, 294, 296, 300, 302, 306, 564,
 565

 Nécropole occidentale de
 Piazza Sabato, 54 n. 62, 56
 Nécropole orientale, 42, 44, 45,
 54
 Oliveto Citra-Cairano, 41 n. 32,
 55, 56 et n. 68, 59
 Piazza Risorgimento, 45, 53,
 54, 128, 129, 139, 255, 257,
 258, 270 n. 49, 565, 567
 Portugal, 499
 Pouilles, 68, 86, 94, 97, 105-119,
 566 et n. 9
 Pouzzoles, 79, 463, 479, 487, 488
 n. 117
 Préneste, 322 n. 39, 378 n. 7, 379,
 380, 387, 388, 399, 461 n. 1, 470
 n. 33, 512
 Princeton, 385
 Providence, 280
 Pyrgi, 131, 154, 158, 159, 160 n. 80,
 161, 311 n. 9, 312, 314, 370

 Quinto, 260 et n. 22, 288

 Ravenne, 512
 Rhénée, 512, 521-559, 574
 Rhodes, 530
 Riba de Saelices, 497
 Rignano Flaminio, 297
 Rome, 7, 12 et n. 13, 119, 131, 212
 n. 31, 236, 242, 316, 317, 321, 322
 n. 39, 323, 324, 327 n. 57, 329,
 330, 331, 335, 336, 356, 364, 371,
 407, 414, 415, 461-490, 506, 508,
 545, 546, 558, 566 n. 11, 570 et
 n. 20
 Roselle, 260, 281, 282, 285, 286,
 292, 298, 299
 Rubiera, 312, 321 n. 38, 325, 326,
 327, 333, 370
 Rudiae, 110 n. 22, 113 n. 34

 Sagonte, 501 n. 34, 502 et n. 46
 Saint Pétersbourg, 382 n. 15
 Salento, 95, 97
 S. Antonio (sotto Cascina), 302

 San Castro, 228
 San Giovenale,
 292, 307
 San Polo d'Enza
 296
 San Sebastiano
 223
 Saragosse, 502
 Sarsina, 461 n.
 Sarteano, 357, 3
 Satricum, 277 r
 Saturnia, 245, 2
 Σωφῆος, 549
 Scodra, 506 n. 7
 Sélinonte, 304
 Sicile, 544
 Sienna, 160, 43
 Sovana, 298
 Spina, 8 n. 1, 13
 286, 287, 299
 Valle Trebbi
 Suessula, 129 n
 Suisse, 23
 Sulmo, 202, 204
 Supinum, 223
 Syracuse, 505, 1

 Talamone, 281
 Tarente, 107, 1
 506, 542, 543
 Tarquinia, 49, 1
 135, 147, 148
 n. 60, 159 n.
 171, 172, 173
 176, 177, 179
 n. 48, 282, 29
 n. 7, 312 n. 9,
 318 n. 28, 3
 323, 327, 32
 n. 67, n. 68, 3
 335, 337, 382
 406, 407, 415
 Tombe des
 Tombe des
 n. 18, 185
 Tombe Bru

- occidentale de
 to, 54 n. 62, 56
 itale, 42, 44, 45,
 urano, 41 n. 32,
 l, 59
 mento, 45, 53,
 139, 255, 257,
 l, 565, 567
 4, 97, 105-119,
 , 479, 487, 488
 l, 378 n. 7, 379,
 9, 461 n. 1, 470
 l, 159, 160 n. 80,
 , 314, 370
 l, 288
 59, 574
 97
 297
 3, 119, 131, 212
 16, 317, 321, 322
 327 n. 57, 329,
 6, 356, 364, 371,
 1-490, 506, 508,
 56 n. 11, 570 et
 282, 285, 286,
 n. 38, 325, 326,
 113 n. 34
 502 et n. 46
 382 n. 15
 ascina), 302
 San Castro, 228, 229
 San Giovenale, 260 n. 18, 283, 284,
 292, 307
 San Polo d'Enza, 267 et n. 43, 282,
 296
 San Sebastiano di Bisegna, 219,
 223
 Saragosse, 502 n. 38
 Sarsina, 461 n. 1, 478, 479
 Sarteano, 357, 360 et n. 46, 432
 Satricum, 277 n. 73
 Saturnia, 245, 298
 Σαφῆς, 549
 Scodra, 506 n. 7
 Sélinonte, 304
 Sicile, 544
 Sienne, 160, 432
 Sovana, 298
 Spina, 8 n. 1, 13, 158, 263, 273, 282,
 286, 287, 299
 Valle Trebba, 13, 263 n. 33, 293
 Suessula, 129 n. 22, 281, 283
 Suisse, 23
 Sulmo, 202, 204, 205
 Supinum, 223
 Syracuse, 505, 506, 512, 542
 Talamone, 281
 Tarente, 107, 110 n. 22, 119, 505,
 506, 542, 543, 545
 Tarquinia, 49, 126, 127, 130 n. 26,
 135, 147, 148, 151, 153, 154, 156
 n. 60, 159 n. 77, 160, 162, 166,
 171, 172, 173, 174 et n. 5, 175,
 176, 177, 179, 184, 185, 188, 269
 n. 48, 282, 291, 298, 301, 302, 307
 n. 7, 312 n. 9, 313, 314, 316, 317,
 318 n. 28, 319, 320, 321 n. 38,
 323, 327, 328, 329 n. 66, 330
 n. 67, n. 68, 331 et n. 70, 332, 333,
 335, 337, 382 et n. 16, 405 n. 4,
 406, 407, 415, 434
 Tombe des Anina, 172, 196
 Tombe des Augures, 172, 184 et
 n. 18, 185, 187
 Tombe Bruschi, 434, 435
 Tombe Cardarelli, 172, 184 et
 n. 18
 Tombe des Camna, 151
 Tombe des Charons, 172, 197,
 199
 Tomba dei Demoni Azzurri,
 436, 437 n. 31
 Tomba dei Giocolieri, 172, 427
 n. 13
 Tomba dei Paprsina, 148
 Tombe dell'Orco I, 172, 188,
 190
 Tombe dell'Orco II, 172, 188,
 190
 Tombe dell'Orco III, 188, 191,
 192
 Tombe des Boucliers, 321 n. 70
 Tombe des Inscriptions, 172,
 179 n. 13, 184
 Tombe des Jongleurs, 181, 182
 n. 14
 Tombe du Mort, 179 n. 13
 Tombe Querciola I, 172, 179 et
 n. 13, 180 et n. 13, 434
 Tombe Querciola II, 434 n. 28,
 435, 436
 Tombe 808, 199
 Tombe 5636, 434, 435, 436
 Tarragone, 184 n. 20, 502 n. 39,
 n. 45
 Teanum Apulum, 509
 Terrateig, 502 n. 39
 Teruel, 502 n. 38, n. 46
 Thurium, 91
 Tivoli, 248
 Todi, 172, 248 n. 46
 Torchiarolo, 96
 Torrellas, 501 n. 33
 Tragliatella, 312, 314, 326
 Trasacco, 218, 223, 235, 236
 Trébago, 501 n. 33
 Tunisie, 315
 Tuscania, 160, 388, 389 n. 32
 Ugento, 110 n. 20, 113 n. 34
 Ullastret, 498 n. 14, 501 n. 34

- Urso, 463 et n. 13, 473 n. 40, n. 42,
474 n. 43, n. 44, 477, 479, 480
Uxama, 501 n. 33
Uzentum, 544
- Valderrobles, 500
Valence, 502 n. 38, n. 40
Valesio, 113 n. 32, 113 n. 34
Varsovie, 277
Vaste, 106, 110 n. 20, n. 22, 112
 Alezio, 112, 113 n. 34
 Fondo Melliche, 112
 Piazza Dante, 117 n. 45
Veio, 49, 183, 184 n. 19, 242, 245,
248 n. 49, 277, 278, 297, 301, 316,
337, 369
 Casale del Fosso, 305
Vélia, 542, 543, 545
Venafrum, 509 et n. 14
Vénétie, 21 n. 39
Vetulonia, 245, 246, 327 et n. 57, 333
- Tomba del Duce, 241 n. 12
Vibo Valentia, 86, 90 n. 84, 565
Vico Equense, 267, 268, 294, 295
Volterra, 153, 245, 246, 333, 393 et
n. 45, 394, 414, 431
Vulci, 49, 149, 150 n. 37, 151, 152,
160, 161, 171, 172, 186, 187, 188
et n. 28, 189, 266 n. 39, 276 n. 72,
292, 301, 332, 333, 424, 430 n. 18
 Tomba dei Tute, 149
 Tombe de la Cuccumella, 329
 n. 65
 Tombe des Inscriptions, 150,
151, 152
 Tombe des Sarcophages, 150,
151
 Tombe François, 150, 151, 152,
172, 186, 189, 193, 389
- Zug, 23

INDEX DES NOMS DE PERSONNES
ET DE DIVINITÉS ANTIQUES

- Acca Larentia, 480 n. 71
Achille, 250, 361 n. 47, 388
Achmemrun, 187
Acle, 187
Admetus, 390, 392 et n. 41, 430
Aemilii, 540
Aesquillia Polla, 470 n. 33
Afircina, 307
Afuna, 421, 437 et n. 32, 445, 458 et
n. 60, 459, 572
 Larce Afuna, 457
 Larth Afuna, 420, 421 et n. 2, 422,
423, 429 et n. 16, 430 n. 19, 437,
456
 Larza Afuna, 421, 454, 455
 Velche Afunaś, 456, 457
 Hasti Afunei, 419-458, 572
- Ἀθηναίς, 533
Agamemnon, 188, 250 n. 54, 358
Agrippa, 510
Aivas, 395
Aivas Tlamunus, 187
Aivas Vilatas, 187
Ajax, 188, 361 n. 47, 395
Alcestei, 391
Alcestis, 390 n. 37, 392 et n. 41, 426
n. 9, 430
Alcsti, 430
Alethna, 154, 161 n. 83, 319 n. 33,
320
Alexandre, 383, 384, 448
Alθra, 131
Alleius, 554
M. Alleius Minius, 470 n. 33

- Ἄλλιος, 554
Amana/Amuna,
Amphiaros, 39
Arnth Anes, 435
Vel Anes Clauce
Anina, 154, 157
Ansia Rufa, 468
Anthasi, 175
Antoine, 463 n.
509
Apena, 136 n. 5
Aphrodite, 95, 1
Apicu, 131, 132
Larθ Apicus, 13
Aplu, 383 n. 18
Apollo, 146 n. 2
Heria Appia, 22
Ravnthi Aprthi
Aprodita, 95, 11
Pesna Arcmsna
Thanchvil Arnt
455, 456, 457
Arntni, 449, 450
459, 572
Vel Arntni, 422,
451, 452
Arnza, 189
Ἄρταμοσία, 532
Artile, 394
Asclépios, 383
Athana, 114 n.
Athéna, 378
Atmite, 391, 42
Attale I^{er}, 372
Attus Naevius,
Atunis, 382, 42
Aufidius, 533
Ἄλλιος, 549, 55
Ἀυάλλιος, 553
Avdiis, 554 et n.
Avilii, 539
Q. Avilius, 545,
Αἰδειας, 554 et n.

, 241 n. 12
) n. 84, 565
268, 294, 295
46, 333, 393 et
1
1. 37, 151, 152,
, 186, 187, 188
1. 39, 276 n. 72,
, 424, 430 n. 18
149
accumella, 329
criptions, 150,
cophages, 150,
, 150, 151, 152,
193, 389
50 n. 54, 358
7
395
92 et n. 41, 426
. 83, 319 n. 33,
, 448
70 n. 33

Ἄλλιος, 554
Amana/Amuna, 136 n. 56
Amphiarao, 395
Arnth Anes, 435
Vel Anes Clauces, 362 n. 48
Anina, 154, 157, 172, 194, 319, 320
Ansia Rufa, 468 n. 31
Anthasi, 175
Antoine, 463 n. 13, 506 n. 7, 508,
509
Apena, 136 n. 56, 137 n. 57
Aphrodite, 95, 122, 378
Apicu, 131, 132
Larθ Apiquis, 131
Aplu, 383 n. 18
Apollo, 146 n. 22, 347, 399, 544
Heria Appia, 221
Ravnthu Aprthnai, 422 n. 3
Aproditā, 95, 114 n. 36
Pesna Arcmsnas Sveitmach, 188
Thanchvil Arntnei, 449, 450, 453,
455, 456, 457
Arntni, 449, 450 et n. 50, 451, 458,
459, 572
Vel Arntni, 422, 423, 429, 437, 449,
451, 452
Arnza, 189
Ἀρτεμισία, 532
Artile, 394
Asclépios, 383 n. 18
Athana, 114 n. 36
Athéna, 378
Atmite, 391, 427 n. 9
Attale I^{er}, 372
Attus Naevius, 491
Atunis, 382, 425 et n. 8, 426 n. 10
Aufidius, 533
Ἀύλλιος, 549, 553
Ἀυίλλιος, 553
Avdiis, 554 et n. 149
Avilii, 539
Q. Avilius, 545, 548
Αἰδευς, 554 et n. 149

Bacchus, 85
Bakkhos, 323, n. 54
Baolihi, 113, n. 33
Brutus, 480, n. 71, 481, 482 et n. 80
Buthrotum, 509
Γερραῖος, 537
Cacu, 394
Caecilia Metella, 236
Caesia Felicla, 513
Caios Caesios Anconeitos, 511,
512, 516
Caius Caesius Gratus, 513
Lucius Caesius Stephanio, 513
P. Caesius, 512, 513
Cafates/Cafatius, 368
Calaina, 386
Calchas, 389
Matve Cale, 135 n. 50, 199
Calpurena, 131
Marce Camitlnas, 188, 189
Camna, 161, n. 83
Larth Camnas, 152, 156
Camu, 126 n. 53
Canatnes, 129 n. 22
Caneθα, 129 n. 22
Canius, 129 n. 22
Caracalla, 506 n. 6
Cassandre, 448
Castor, 191
Castricii, 539, 540
Caton d'Utique, 480 n. 71
Ceisinie, 321
C. Cenucio(s) Clousino(s), 325
Cerbère, 432
Cérès, 122
Cerius/Cereiis, 537
César, 201, 463 n. 13, 507, 508, 509
Charon, 200
Charu, 193, 392 et n. 41, 395
Charun, 172, 193 n. 33, 194 et
n. 37, 195 et n. 37, n. 39, n. 40,
196, 427
Claudii, 480, n. 71, 481, n. 77
Cn. Clovatiis, 470 n. 33
L. Cornelio L. f. Scipio, 323

- Cossinii, 539
 Cracna, 393
 Culśu, 435
 Cumni, 439, 440 n. 36, 442 et n. 40
 Cumni Thucernaś, 439, 440 n. 36
 Cumnia, 443, 444
 Sethre Curunas, 160
 Caile Cutu, 130
 Cuvsinu, 128

 Damatra, 95, 114, 114 n. 36
 dazimaihi, 121
 Dazimas Verinetis, 112 n. 31
 Dazomas Kakaraitihi, 112 n. 31
 Déméter, 97, 98, 114, 122
 Dionysos, 82 et n. 56, 383, 384
 Dioscures, 191, 396, 397
 Diva, 95
 L. Domitius Sallentinus, 512
 Drusus, 480 n. 71

 Égisthe, 345, 347, 358
 Eicrece, 175
 Eita, 422, n. 3
 Elachsantre, 384
 Elina, 384
 Énée, 476, n. 52
 Epius, 216
 Ermania, 384
 Eros, 378, n. 7
 Esplace, 383, n. 18
 Étéocle, 362, n. 48
 -*ethnace*. Hescanas, 182
 Eutychès, 184, n. 20

 C. Fabricius Luscinus, 480, n. 71,
 481, 482, n. 82
 Laris Fanurus, 175
 Fasia, 387, 388
 Felicinius, 537
 Auvile Feluske, 327
 Fivan[, 175
 Fl. Rufinus, 184 n. 20
 Flaviana, 136, n. 53
 Fortuna Primigenia, 470 n. 33
 Fufluns, 383, 384

 Fulvii, 536 et n. 47
 Q. Furius, 550

 C. Genucius Clepsina, 325
 Gerellani, 540, 548
 Gerellanus, 537
 Granii, 538, 548
 Σπóριος Γράνιος Αὔλου, 552

 Hadès, 87, 92, 93, 135, 172, 179,
 190, 193, 198, 200, 236, 237, 347
 n. 18, 422 n. 3
 Hamphiare, 395
 Avele Hampna, 130
 Hélène, 381, 382, 399, 431 et n. 21
 Héra, 191, 378, 385, 393
 Aranth Heracanas, 181
 Héraclès, 186 n. 25, 193, 393
 Hercele, 379 n. 13, 381, 393
 Hercle, 146 n. 22, 380, 381, 393
 n. 46, 394, 399, 430
 Hercule, 172, 191, 192, 248
 Hereiis, 554 et n. 149
 N. Herennius Celsus 470 n. 33
 M. Herennius Epidianus, 470 n. 33
 Heris, 554
 Herius, 227 n. 50
 Hermès, 426
 Hermione, 399
 Hescana, 394 n. 49, 396 n. 51
 Hippodamie, 372
 Hippolyte, 354
 Hirtius, 480 n. 71, 482 n. 88
 Horatius Balbus, 479
 Hulchina, 136, n. 53
 Hulχena/Hulχina, 136 n. 56
 Larθia Hulχenas Velθurus cles, 130
 n. 26
 Hymenaios, 390

 Θanarsiena/Oanursiena, 136 n. 56

 Julie, 481 n. 71
 Junon, 380, 399
 Jupiter, 379 n. 13, 380, 381, 399
 Αὔλος Καυκέλιος Κοῖντος, 547

 Vel Kaikna, 20 n
 Kane, 129
 kantorrihi, 113 n
 Kanuta, 129 n. 2
 Kanuties, 129 n.
 Γάειος Καστίρκιος
 Kleopatra, 533
 Κοῖντος Φούριος,
 Korè, 94
 Κοττει(ης), 554
 Κοττι(ης), 554
 Kurpu, 181
 Kusnai, 248 n. 4
 kuvei puleisnai,

 Iaparedonas, 11.
 Larcna, 446
 Larecena, 126 n
 Laricena/Larece
 [L]a[rth]?, 175
 Laris Larthiia, 1
 Lasa, 385, 395,
 Latinie, 126, n. 1
 Latithe, 186
 Lauchmsnei, 45
 Léda, 191, 192
 Ceisia Loucilia,
 Lucullus, 481 n.

 Macstrna, 188,
 Malavisch, 387,
 Larthi Marcnei,
 n. 48
 Matausnei, 443,
 Matausni, 442 e
 Matuna, 129 n.
 ramtha matune
 Larth Matves, 13
 Mécène, 461 n.
 Laris Meminie,
 Ménélas, 250 n.
 Menenius Agriū
 Menerva, 383
 Menrva, 378
 Μερόπη Σπερτινίω
 Méryon, 250 n.

- ia, 325
 ο, 552
 135, 172, 179,
), 236, 237, 347
 99, 431 et n. 21
 , 393
 181
 193, 393
 381, 393
 380, 381, 393
 30
 92, 248-
 19
 s 470 n. 33
 ianus, 470 n. 33
 396 n. 51
 182 n. 88
 79
 3
 36 n. 56
 Ithurus cles, 130
 ena, 136 n. 56
 80, 381, 399
 ov, 547
 Vel Kaikna, 20 n. 34
 Kane, 129
kantorrihi, 113 n. 32
Kanuta, 129 n. 22
Kanuties, 129 n. 22
 Γάσιος Κασίρκιος, 552
 Kleopatra, 533
 Κοίντος Φούριος, 532
 Korè, 94
 Κοτται(ης), 554
 Κοττι(ης), 554
 Kurpu, 181
 Kusnai, 248 n. 49
 kuvei puleisnai, 326 et n. 53, 336
 laparedonas, 113 n. 33
 Larcna, 446
 Larecena, 126 n. 53
 Laricena/Larecena, 126 n. 56
 [L]a[rth]?, 175
 Laris Larthiia, 175
 Lasa, 385, 395, 396 n. 52, 397
 Latinie, 126, n. 56
 Latithe, 186
 Lauchmsnei, 451
 Léda, 191, 192
 Ceisia Loucilia, 387, 388
 Lucullus, 481 n. 71
 Macstrna, 188, 367
 Malavisch, 387, 388
 Larthi Marcnei, 360-361 n. 47, 362,
 n. 48
 Matausnei, 443, 444, 43
 Matausni, 442 et n. 40, 444 et n. 43
 Matuna, 129 n. 22, 132, 306
 ramtha matunei, 154
 Larth Matves, 135 n. 50, 175, 199
 Mécène, 461 n. 3, 484 n. 102
 Laris Meminie, 130
 Ménélas, 250 n. 54, 251 n. 62
 Menenius Agrippa, 480 n. 71
 Menerva, 383
 Menrva, 378
 Μερόπη Στερτινία Λευκίου Ρωμαία, 547
 Méryon, 250 n. 54
 Mexio, 387, 388
 Μινῶτος Μινάτου (Σ)τήτος, 546
 Minia Tertulla, 471, n. 33
 M. Minius, 471, n. 33
 Mithridate, 522
 Mnémosyne, 87, 92
 Mulvena, 136 n. 53
 Munthuch, 387, 388
 Θαναρχvil Muriia, 130
 Murina, 450, 451
 Larthi Murinei, 453
 Μυρσίνη Έτορηία, 533, 547
 Arnth Namultl, 451
 Nanisiei, 185
 Néoptolème, 345, 346
 Nestor, 389
 M. Ninius Eutychus Marcianus,
 469 n. 33
 Κοίντος Νόννεις, 552
 Νόννεις, 555
 Nonnii, 540, 554
 Nucerinus, 175
 Nucrtele, 175
 Νόνιος, 554
 Octave/Auguste, 335, 480 n. 71,
 506 n. 7, 509 et n. 11, 510
 n. 17, 511
 Oenomaos, 341, 358, 372
 Ofellii, 539
 Όλόκιος, 537
 Oppius, 481, n. 71, 482, n. 88
 Oreste, 347, 358, 372
 Orphée, 385 et n. 26
 Ουερρίνιος, 537
 Ουολόσιος, 554
 Λεύκιος Όφέλλιος, 532
 Paconii, 538, 539, 540, 548
 Pansa, 480 n. 71, 482 n. 88
 Laris Papatnas Velznach, 188
 Pâris, 378, 379, 381, 384, 391,
 431, 448, 449
 Partunu, 312 n. 9, 321
 Patrocle, 186

- Paul Émile, 506
 Pélée, 386, 427 n. 12
 Pélops, 341, 358, 372
 Persée, 506
 Perséphone, 92, 93, 94, 172, 179,
 190, 193, 198, 422 n. 3
 Pešente, 411
 Πετέννιος, 537
 Petinate Hescanas, 182
 Petinius, 537
 Petronii, 540
 Petui, 185 n. 21
 Petui Nanisieï, 183, 184
 Petuvi, 185 n. 21
 Petvi, 185 n. 21
 Phelu[- -], 126
 Phersipnai, 422 n. 3
 Philétairos, 372
 Philostrate d'Ascalon, 526
 Pisentius, 411
 Plaisena/Plaisina, 126 n. 56
 Plotii, 540
 L. Plotius Philippus, 539
 Πλουτίδιος, 537
 Plutius, 537
 Πλωτία Πανδυσίνα, 536
 Pollux, 191
 Polynice, 362 n. 48
 Polyphème, 191
 Pomprée, 508, 509, 512
 Pompeius Strabon, 508, 512
 A. C. Poplicius Bibulus, 469 n. 33,
 482 n. 88
 Πόπλιος Αΐιος Νεΐγερ, 547, 553
 Πόπλιος Πετρώνιος, 533
 Πόπλιος Σήϊος Δέκμου, 552
 Πόπλιος Τούτωριος, 552
 M. Porcius Cato, 545
 Porsenna, 367
 Postumius Tubertus, 480 n. 71, 481
 et n. 78, 482
 Priam, 250
 Caesi Prisniesi, 168
 Prométhée, 383 n. 18, 389
 Prumathe, 383 n. 18, 389
 Laris Pulena, 368, 395, 396 n. 51
 Pulfna, 444 et n. 43
 Pulfna Canthusa, 444 n. 43
 Punpu, 175
 Punpuna, 129
 Punpunn(a) Larice, 129 et n. 21
 Larthi Purnei, 421, 437
 Purni, 442 et n. 40
 Pylade, 347
 Pythagoras, 83 et n. 67
 Ramaitela, 126 n. 56, 137 n. 57
 Rasce, 188
 Velyae Rasunie, 46, 47, 129, 567
 Venela Rasunie, 46, 47, 129, 567
 Rasunie(s), 45, 50, 54, 129, 139
 Rath, 146 n. 22
 Aranth Recieneies, 175
 Avile Recieniies, 175
 Thana Remazanei, 345
 Remzna, 345, 360 n. 46, 444
 Arnth Remzna, 344, 346, 349, 350,
 357, 358
 Arnza Remzna, 444
 Vel Remzna, 444
 T. Resius, 471 n. 33
 Ritumena, 126 n. 53
 Sallustius, 537, 538
 Salluvius, 537, 538
 Σαλούσιος, 537
 Saties, 187
 Vel Saties, 188, 189, 390
 Saufeijs, 553
 Σαυφήιος, 553
 [Sc]andilia C(ai) l(i)berta [Pa]mphila,
 515 et n. 34, 516, 517, 518, 573
 C. Scandilius, 515, 573
 Scipions, 323, 324, 330 n. 67, 337
 Sehii, 538, 539, 540, 548
 Arnth Seiate, 356, 358
 Vel Seiate, 355
 Q. Seius C(ai) f. Aim(ilia tribu), 517
 Laris Sentinate Larcna, 362 n. 48
 Seianti Vilia, 360
 Γάϊος Σήϊος Γναΐου Ήρακλέων, 539
 n. 69, 553
 Γάϊος Σήϊος
 Αριστόμαχος, 51
 Γναΐος Σήϊος Γναΐου
 Quintus Seius, 5
 Semla, 384
 Semp. Diofanis,
 Sentinate, 438,
 446
 Cae Sentinate, 3
 La(rth?) Sentina
 Larth Sentinate
 Thana Sentinati
 L. Sentius, 467 e
 468 n. 29, 47
 487 et n. 114,
 Sentius Augurin
 L. Sepunius San
 Servius Tullius,
 Setovia, 510 n. 1
 Siccius Dentatu
 Sisyphe, 188
 Skanesna/[Ska]l
 Skanesnas, 137
 [Ska]nisnas, 137
 Σλάκις, 556
 Smurina, 126
 Solon, 83
 Ramatha Spesia
 Velthur Spurin
 T. Statilius Taur
 Στλάκκιος, 553
 Stertiniï, 540, 51
 Συθιένα, 126 n.
 Ser. Sulpicius S
 P. Sulpicius Qui
 Ser. Sulpicius R
 Thanchvil Συπλι
 Συντύχη Κάρπου,
 Sylla, 480 n. 71
 Σωφήιος, 553
 Tamsnie, 154, 1
 Taotor, 95, 114
 Pava Tarchies,
 Cneve Tarchur
 189

- 44 n. 43
 , 129 et n. 21
 437
 . 67
 6, 137 n. 57
 . 47, 129, 567
 , 47, 129, 567
 54, 129, 139
 , 175
 75
 345
 1. 46, 444
 1, 346, 349, 350,
 3
 , 390
 erta) [Pa]mphila,
 17, 518, 573
 573
 330 n. 67, 337
), 548
 158
 (ilia tribu), 517
 cna, 362 n. 48
 Ηρακλέων, 539
 Γάιος Σήιος Γναίου Ρωμαῖος
 Αριστόμαχος, 533
 Γναῖος Σήιος Γναίου υἱός, 553
 Quintus Seius, 514
 Semla, 384
 Semp. Diofanis, 184 n. 20
 Sentinate, 438, 439, 440 et n. 37,
 446
 Cae Sentinate, 349, 351, 439
 La(rth?) Sentinate, 358
 Larth Sentinate Caesa, 361 n. 48
 Thana Sentinati, 351, 355
 L. Sentius, 467 et n. 24, n. 25, n. 26,
 468 n. 29, 474 n. 43, 484, 485,
 487 et n. 114, 489
 Sentius Augurinus, 358
 L. Sepunius Sandilianus, 470 n. 33
 Servius Tullius, 367
 Setovia, 510 n. 17
 Siccius Dentatus, 480 n. 71
 Sisyphe, 188
 Skanesna/[Ska]nisna, 126 n. 56
 Skanesnas, 137 n. 57
 [Ska]nisnas, 137 n. 57
 Σλάκις, 556
 Smurina, 126
 Solon, 83
 Ramatha Spesias, 135, 305
 Velthur Spurinna, 367
 T. Statilius Taurus, 510 et n. 19
 Στάλκιος, 553
 Stertini, 540, 555
 Suθiena, 126 n. 56
 Ser. Sulpicius Ser. f. / Galba, 324
 P. Sulpicius Quirinius, 469 n. 32
 Ser. Sulpicius Rufus, 461
 Thanchvil Šuplini, 439
 Συντύχη Κάρπου, 532
 Sylla, 480 n. 71
 Σωφῆιος, 553
 Tamsnie, 154, 157
 Taotor, 95, 114 n. 36, 122
 Pava Tarchies, 388, 389
 Cneve Tarchunies Rumach, 188,
 189
 Tarquin l'Ancien, 567
 Teitu, 186
 Télémaque, 250 n. 54, 251 n. 62
 Tequna, 136 n. 56
 Termuna, 136 n. 53
 Tetiie, 175
 Aule Tetina, 451
 Larth Tetina, 360, 361 n. 47
 Arnth Tetnies, 424, 430 n. 19
 Thanachvil, 173
 Thanarsiie, 173
 Thanatos, 390
 Theanor, 84
 Thesan, 389
 Thésée, 188, 194
 Thethis, 386, 388
 Thétis, 427 n. 12
 Tibère, 475 n. 47
 Tinia, 382, 383 et n. 18, 384, 393
 Tírésias, 188, 199
 L. Titinius Sulpicianus, 509, 510,
 511
 Titio, 399
 Τρέβιος, 533
 Triesna/Triasna, 136 n. 56
 Troanthes, 113, n. 32
 Tuchulcha, 172, 193 et n. 33
 Turan, 155, 378, 381, 382, 384, 387,
 388, 399, 425 et n. 8, 426 n. 10
 Tute, 149 n. 31
 Tveθelie, 136 n. 56
 Tyndare, 191, 192
 Ulcius, 537
 Larth Ulthes, 188
 Ulysse, 191, 250 n. 54
 Umaele, 385 et n. 26
 Uni, 378, 379 n. 13, 381, 384, 393,
 394
 Urphe, 385 et n. 26
 L. Urvineius Philomusus, 470, n. 33
 Valerii, 480 n. 71
 L. Valerius, 480 n. 71
 P. Valerius Publicola, 480 n. 71,
 481 et n. 78, 482 et n. 80

- Vallaos Dazetθihi, 112 n. 31
 Vanth, 172, 193, 194, 196, 345, 346,
 347 n. 18, 394, 395, 428, 435
 Ve(ou) Anies, 174
 Vecenes, 175
 Vecenesmei[, 175
 Vecenes Mei[, 175
 Veie, 126
 Arnth Velsi Cencu, 349
 Velu, 365
 Larθ Velu, 359
 Larth Velcha, 321 n. 70, 422, n. 3
 Velthur Velcha, 422 n. 3
 Velchasna, 183, 184, 185, 200
 Thefarie Velianas/Veliiunas, 131,
 135, 154, 168
 Larth Veliesia, 199
 Larice Veliinas, 131, 135
 Velu, 446
 Velxa, 321
 Venel, 173
 Venthi Cau---- -plach[s], 188
 Ventidia Piduta, 508, 516
 Ventidia Tertia, 508, 516
 P. Ventidius Bassus, 508, 509
 P(ublius) Ventidius P(ublili) f(ilius)
 Aem(ilia), 507, 509, 516
 Vénus, 122, 191
 Verrius, 537
 Vhulvena/Fulvena, 136 n. 56
 Vibia Placentina, 512
 Arath Vinacna, 175
 Aule Vipinas, 188
 Caile Vipinas, 188
 Vipinei Remznasa, 345
 Ramtha Viśnai, 424 et n. 6, 428,
 430 n. 19
 Volusii, 555
 Volusius, 554
 Φιλκινίος, 537
 Ἀῶλος Φλούειος Δέκμου Ῥωμαῖος,
 536, 552
 Zeus, 191, 381, 383, 384
 Zeus Kataibates, 112 n. 30
 Zipna, 382, 388
 Zipu, 387

INDEX DES INSCRIPTIONS CITÉES

- L'Année épigraphique*
 AE, 1891, 166 470, n. 33
 AE, 1906, 76 471, n. 34
 AE, 1911, 71 470, n. 33
 AE, 1912, 250 470, n. 33
 AE, 1961, 326 470, n. 33; 471, n. 34
 AE, 1968, 82 471, n. 34
 AE, 1971, 74 471, n. 34
 AE, 1971, 88 463, n. 12
 AE, 1978, 741 513, n. 27
 AE, 1984, 376 469, n. 32
 AE, 1987, 65 a 481, n. 71
 AE, 1992, 570 469, n. 32
 AE, 1993, 110-111 467, n. 27
 AE, 1993, 532 463, n. 18
 AE, 1994, 598 469, n. 32
 AE, 1994, 640 471, n. 33
 AE, 1997, 584 471, n. 34
 AE, 2000, 135 et 149 469, n. 33
 AE, 2001, 796-797 483, n. 95
 AE, 2004, 413 468, n. 31
 AE, 2004, 433 463, n. 18
 AE, 2005, 26 469, n. 33
Corpus Inscriptionum Etruscarum
 (CIE), Leipzig, 1893-
 CIE 52 145
 CIE 312 149
 CIE 433 144
 CIE 489 345

- CIE 669 411
 CIE 904. 441, n.
 CIE 808 151
 CIE 809 151
 CIE 1136 246
 n. 33; 409
 CIE 1154 409
 CIE 1181 345, 1
 CIE 1192 344
 CIE 1194 345, 1
 CIE 1195 345, 1
 CIE 1197 345, 1
 CIE 1223 359, 1
 CIE 1224 359, 1
 CIE 1225 359, 1
 CIE 1226 359, 1
 CIE 1227 359
 CIE 1278 352, 1
 CIE 1305 360 e
 CIE 1306 360, 1
 CIE 1307 345, 1
 CIE 1372 409
 CIE 1373 409
 CIE 1453 432, 1
 CIE 1516 357, 1
 CIE 1517 360, 1
 CIE 1518 360, 1
 CIE 1773 447
 CIE 1946 343
 CIE 2280 343, 1
 CIE 2499 447
 CIE 2648 343, 1
 CIE 2771 340, 1
 CIE 3025 455
 CIE 3189 154
 CIE 3190 409
 CIE 3230 316
 CIE 3235 409
 CIE 3858 143
 CIE 3860 143
 CIE 4538 151
 CIE 4552 143
 CIE 4950 411
 CIE 4994 411
 CIE 5000 411
 CIE 5006 411

, 508, 509
P(ublii) f(ilius)
9, 516

136 n. 56
12

345
4 et n. 6, 428,

κμου Ῥωμαῖος,

384
2 n. 30

n. 32
n. 33
n. 34
469, n. 33
83, n. 95
1. 31
1. 18
. 33

m Etruscarum
13-

- CIE 669 411
CIE 904. 441, n. 38
CIE 808 151
CIE 809 151
CIE 1136 246, n. 37; 247; 248,
n. 33; 409
CIE 1154 409
CIE 1181 345, n. 14
CIE 1192 344
CIE 1194 345, n. 14
CIE 1195 345, n. 14
CIE 1197 345, n. 14
CIE 1223 359, n. 45; 365, n. 52
CIE 1224 359, n. 45
CIE 1225 359, n. 45
CIE 1226 359, n. 45
CIE 1227 359
CIE 1278 352, n. 36
CIE 1305 360 et n. 47
CIE 1306 360, n. 47; 361, n. 48
CIE 1307 345, n. 14
CIE 1372 409
CIE 1373 409
CIE 1453 432, n. 23
CIE 1516 357, n. 41; 360, n. 46
CIE 1517 360, n. 46
CIE 1518 360, n. 46
CIE 1773 447
CIE 1946 343
CIE 2280 343, n. 10
CIE 2499 447
CIE 2648 343, n. 10
CIE 2771 340, n. 5
CIE 3025 455
CIE 3189 154
CIE 3190 409
CIE 3230 316
CIE 3235 409
CIE 3858 143
CIE 3860 143
CIE 4538 151
CIE 4552 143
CIE 4950 411
CIE 4994 411
CIE 5000 411
CIE 5006 411
CIE 5008 148
CIE 5055 411
CIE 5214 143; 148
CIE 5247 150
CIE 5250 151
CIE 5276 188
CIE 5278 150
CIE 5279 150
CIE 5311 150
CIE 5320 151
CIE 5348 175
CIE 5353 175
CIE 5442 160
CIE 5470 151; 153
CIE 5508 148
CIE 5525 154
CIE 5526 154; 157 et n. 67
CIE 5543 157, n. 67
CIE 5818 154
CIE 5820 154
CIE 5992 133; 567
CIE 5997 131
CIE 5998 131
CIE 6060 153
CIE 6083 148 et n. 27; 153
CIE 6170 154
CIE 6172 134
CIE 6195 159
CIE 6207 153
CIE 6208 153
CIE 6212 148
CIE 6214 148
CIE 6219 148
CIE 6324 154
CIE 6325 242
CIE 6449 244; 245; 248, n. 46;
249, n. 49
CIE 6662 274, n. 65; 297
CIE 6663 274, n. 65; 297
CIE 6664 274, n. 65
CIE 6665 274, n. 65; 297
CIE 6666 274, n. 65; 297
CIE 6667 274, n. 65; 297
CIE 6673 242
CIE 6677 279
CIE 6703 243

- CIE 8214 326, n. 54
 CIE 8293 275, n. 66
 CIE 8383 260, n. 28; 275, n. 67;
 283; 301
 CIE 8437 272, n. 58; 274, n. 61;
 297
 CIE 8632 263 et n. 30; 292
 CIE 8635 272, n. 58; 297
 CIE 8636 274, n. 65
 CIE 8649 267, n. 42; 269, n. 47;
 270, n. 50; 295
 CIE 8669 275, n. 66
 CIE 8701 275, n. 67; 301
 CIE 8709 281; 283
 CIE 8728 257 et n. 13; 281
 CIE 8734 283
 CIE 8751 298
 CIE 8760 272, n. 58; 273; 298
 CIE 8791 270, n. 50; 295
 CIE 8800 268; 270, n. 50; 295
 CIE 8808 277; 301
 CIE 8834 281
 CIE 8839 130
 CIE 8840 257, n. 14; 270, n. 49;
 281
 CIE 8841 129
 CIE 8854 130
 CIE 10129 301
 CIE 10214 272, n. 58; 298
 CIE 10361 272, n. 58; 298
 CIE 10397 411
 CIE 10456 283
 CIE 10457 260, n. 18; 284; 292
 CIE 10485 260, n. 18; 284
 CIE 10488 260, n. 18; 284
 CIE 10532 284
 CIE 10534 270, n. 51; 284; 295
 CIE 10680 191, n. 29; 192
 CIE 10681 191, n. 29
 CIE 10682 191, n. 29
 CIE 10683 191, n. 29
 CIE 10685 191, n. 31
 CIE 10915 148
 CIE 10935 292
 CIE 10944 270, n. 50; 295
 CIE 10969 292
 CIE 10993 133, n. 40
 CIE 11049 275, n. 66
 CIE 11157 276, n. 72; 301
 CIE 11169 133, n. 40
 CIE 11277 284; 292
 CIE 11281 260, n. 224; 261; 285
 CIE 11282 260, n. 224; 261; 285
 CIE 11283 260, n. 224; 261; 285
 CIE 11284 266, n. 39; 270, n. 51;
 285
 CIE 11332 272, n. 58; 298
 CIE 11451 272, n. 58; 298
 CIE 11458 281
 CIE 11472 281
 CIE 11569 298
 CIE 11631 260, n. 17; 285
 CIE 11676 281
 CIE 11729 292
 CIE 11736 285
 CIE 11746 285
 CIE 11843 298
 CIE 11855 281; 285
 CIE 11897 274, n. 61, n. 62; 299
 CIE 11963 299
 CIE 11980 282

Corpus Inscriptionum Italicarum
 (CII), Turin, 1867-
 CII 511 345, n. 14
 CII 564 446
 CII 582 447
 CII 584 447
 CII 611 447
 CII 701 bis 340, n. 5
 CII 709 352, n. 36
 CII 791 bis 345, n. 14
 CII 846 455
 CII 902 bis 440, n. 38
 CII 921 bis 440, n. 38
 CII 922 bis 440, n. 38
 CII 925 bis 440, n. 38
 CII 1011 quater a-b 440, n. 38

Corpus Inscriptionum Latinarum
 (CIL), Berlin, 1863-
 CIL I 3636 211, n. 31
 CIL I^p 498 46
 CIL I^p 7 324, n.
 CIL I^p 401 464,
 CIL I^p 591 467
 n. 43; 484; 48
 CIL I^p 594 463,
 CIL I^p 695 324,
 CIL I^p 808-809 4
 CIL I^p 834 469,
 CIL I^p 838-839
 n. 42, n. 43; 4
 CIL I^p 1259 211
 CIL I^p 1637 47C
 CIL I^p 1688 468
 CIL I^p 1765 214
 CIL I^p 1769 214
 CIL I^p 1771 219
 CIL I^p 1772 22C
 CIL I^p 1773 207
 CIL I^p 1780 207
 CIL I^p 1781 207
 CIL I^p 1782 207
 CIL I^p 1800 207
 CIL I^p 1808 211
 CIL I^p 1809 211
 CIL I^p 1811 211
 CIL I^p 1812 211
 CIL I^p 1813 211
 CIL I^p 1814 222
 CIL I^p 2123 469
 CIL I^p 2658 248
 CIL I^p 2659 248
 CIL I^p 2981 467
 CIL I^p 3124 539
 CIL I^p 3210 214
 CIL I^p 3213a 2C
 CIL I^p 3217 207
 CIL I^p 3219 205
 CIL I^p 3221 204
 CIL I^p 3258 212
 CIL I^p 3267 212
 CIL I^p 3271 212
 CIL II 4314 184
 CIL II 6144 504
 CIL II-5 1022 4
 CIL III 605 509

40
56
72; 301
40
2
224; 261; 285
224; 261; 285
224; 261; 285
39; 270, n. 51;

58; 298
58; 298

7; 285

1, n. 62; 299

um Italicarum

4

8

8

8

8

440, n. 38

m Latinarum

1

- CIL P p. 498 464, n. 16
 CIL P 7 324, n. 49
 CIL P 401 464, n. 18
 CIL P 591 467 et n. 27; 474, n. 42,
 n. 43; 484; 485; 486
 CIL P 594 463, n. 14
 CIL P 695 324, n. 49
 CIL P 808-809 486, n. 108; 491, n. 2
 CIL P 834 469, n. 33
 CIL P 838-839 467, n. 26; 474,
 n. 42, n. 43; 487, n. 111
 CIL P 1259 211, n. 32
 CIL P 1637 470, n. 33
 CIL P 1688 468, n. 31; 478
 CIL P 1765 214
 CIL P 1769 214
 CIL P 1771 219
 CIL P 1772 220
 CIL P 1773 207, n. 15, n. 16
 CIL P 1780 207, n. 15
 CIL P 1781 207, n. 15
 CIL P 1782 207, n. 15
 CIL P 1800 207, n. 15
 CIL P 1808 211, n. 31
 CIL P 1809 211, n. 32; 220, n. 50
 CIL P 1811 211, n. 32
 CIL P 1812 211, n. 31
 CIL P 1813 211, n. 31
 CIL P 1814 222
 CIL P 2123 469, n. 32; 479, n. 63
 CIL P 2658 248
 CIL P 2659 248
 CIL P 2981 467, n. 26; 487, n. 111
 CIL P 3124 539, n. 71
 CIL P 3210 214; 218
 CIL P 3213a 207, n. 15, n. 16
 CIL P 3217 207, n. 15
 CIL P 3219 205
 CIL P 3221 204
 CIL P 3258 212, n. 31
 CIL P 3267 212, n. 31
 CIL P 3271 212, n. 31
 CIL II 4314 184, n. 20
 CIL II 6144 504, n. 49
 CIL II-5 1022 463, n. 14
 CIL III 605 509, n. 15
 CIL III 13701 513, n. 26
 CIL V 1939 552
 CIL V 7481 471, n. 33; 483, n. 91
 CIL VI 1319 469, n. 33
 CIL VI 3823 467, n. 27; 474, n. 44
 CIL VI 6457 552
 CIL VI 31577 467, n. 27
 CIL VI 31599 469, n. 33
 CIL VI 31614-31615 467, n. 26
 CIL VI 41025 481, n. 71
 CIL IX p. 678 232, n. 71
 CIL IX p. 679 ad m 204
 CIL IX 782 464, n. 18
 CIL IX 3210 207, n. 15
 CIL IX 3211 207, n. 15
 CIL IX 3212 207, n. 15
 CIL IX 3324 225, n. 61
 CIL IX 3329 207, n. 15
 CIL IX 3457 212, n. 31
 CIL IX 3618 211, n. 31
 CIL IX 3621 212, n. 31; 221, n. 50
 CIL IX 3628 212, n. 31
 CIL IX 3635 211, n. 31
 CIL IX 3639 211, n. 31
 CIL IX 3758 225, n. 61
 CIL IX 3771 223, n. 54
 CIL IX 3788 225, n. 61, n. 62
 CIL IX 3817 214
 CIL IX 3821 225, n. 61
 CIL IX 3822 225, n. 61
 CIL IX 3824 219
 CIL IX 3827 220
 CIL IX 3829 225, n. 61
 CIL IX 3862 214
 CIL IX 3906 222
 CIL IX 6412 207, n. 15
 CIL IX 6413 219
 CIL X 292 468, n. 31
 CIL X 996 471, n. 34
 CIL X 997 470, n. 33
 CIL X 998 470, n. 33
 CIL X 1018 483, n. 95
 CIL X 1065 470, n. 33
 CIL X 1471 469, n. 33
 CIL X 2717 471, n. 34
 CIL X 3703 471, n. 34

- CIL X 4291 539, n. 71
 CIL X 4876 509, n. 14
 CIL XI 2236 411
 CIL XI 2237 411
 CIL XI 2392 411
 CIL XI 2393 411
 CIL XI 2406 411
 CIL XI 2556 411
 CIL XI 4812 471, n. 34
 CIL XI 5029 471, n. 33; 483, n. 89
 CIL XI 6528 469, n. 32
 CIL XIV 3015 470, n. 33; 482,
 n. 83; 483, n. 89, n. 91
 CIL XIV 4494 470, n. 33; 483
- F. Bücheler (éd.), *Carmina Latina Epigraphica* (CLE), Leipzig, 1895-1897
 CLE 65 552
 CLE 1585 552
- Ephemeris Epigraphica* (EE), Rome, 1872-
 EE, 2, 1875, p. 119-120 463, n. 13
 EE, 8, 1899, 318 et 857 a 470, n. 33
 EE, 8, 1899, 330 471, n. 34
- H. Rix, *Etruskische Texte* (ET), I-II, Tübingen, 1991:
 Cm 2.37 155, n. 57; 166, n. 3
 Cr 1.4 312, n. 10
 Cr 1.135-138 129, n. 22
 Cr 1.138 129, n. 22
 Cr 1.161 154
 Cr 2.32 131
 Cr 2.72 132, n. 32
 Cr 4.20 145
 Cr 4.4 154; 160, n. 80; 167, n. 6; 168, n. 10; 314, n. 15
 Cr 5.4 159; 312, n. 10
 Cr 0.24 148
 Cr 0.25 148
 Cr 0.26 148
 Cr 0.29 153
 Cr 0.30 153
 Cr 0.31 154; 166, n. 2
- Cr 0.34 153
 Cr 0.35 148; 153
 Ta 1.9 318, n. 28; 319
 Ta 1.16 312, n. 9
 Ta 1.17 311, n. 8; 312, n. 10
 Ta 1.34 318, n. 30
 Ta 1.35 160; 318, n. 28
 Ta 1.58 318, n. 28; 319
 Ta 1.96 319; 320
 Ta 1.100 320
 Ta 1.105 318, n. 28
 Ta 1.108 320
 Ta 1.109 320
 Ta 1.121 319
 Ta 1.133 148
 Ta 1.150 435, n. 28
 Ta 1.162 153; 318, n. 30; 319
 Ta 1.170 154; 319
 Ta 1.182 151; 153
 Ta 1.183 318, n. 28
 Ta 1.213 312, n. 9; 318, n. 30
 Ta 1.259 314; 318, n. 28
 Ta 1.280 157
 Ta 5.2 154; 156, n. 60; 166, n. 4
 Ta 7.13-29 135, n. 50
 Ta 7.24 130, n. 26
 Ta 7.29 175, n. 8
 Ta 7.84 318, n. 28
 Ta 8.1 314; 330, n. 68
 Ta 0.21 148
 AT 1.1 318, n. 30
 AT 1.14 318, n. 28
 AT 1.32 318, n. 27
 AT 1.61 318, n. 28
 AT 1.100 318, n. 28
 AT 1.105 318 et n. 30; 319
 AT 1.107 154; 156, n. 60; 158, n. 73
 AT 1.108 318
 AT 1.109 154; 156, n. 60; 158, n. 73; 318, n. 28
 AT 1.148 162, n. 87
 AT 1.170 318, n. 28
 AT 1.171 318; 319
 AT 1.184 318
 AT 1.185 318, n. 28
 AT 1.187 126, n. 7
- AT 5.1-2 315, n.
 AH 1.38 148
 AH 1.52 148
 Vs 1.6 137, n. 5
 Vs 1.22 137, n.
 Vs 1.23 137, n.
 Vs 1.25 137, n.
 Vs 1.28 130, n.
 Vs 1.32 151
 Vs 1.42-43 136,
 Vs 1.47 136, n.
 Vs 1.51 130, n.
 Vs 1.54 136, n.
 Vs 1.55 136, n.
 Vs 1.98 132, n.
 Vs 1.99 130, n.
 Vs 1.108 132, n.
 Vs 1.120 132, n.
 Vs 1.181 157
 Vs 1.205 314
 Vs 1.326 152
 Vs 4.3 136, n. 5
 Vs X.2 133, n. 3
 Vs X.10 191, n.
 Vc 1.13 314
 Vc 1.16 151; 15
 Vc 1.17 150
 Vc 1.18-151
 Vc 1.21 150
 Vc 1.22 150
 Vc 1.32 150; 15
 Vc 1.48 151
 Vc 1.57 151
 Vc 1.65 151; 15
 Vc 1.98 151
 Vc 1.104 149
 Vn 1.1 327
 Vn 1.3 148
 Vn 1.4 313, n. 1
 Po 0.20 144
 Vt 1.1 244, n. 3
 Vt 3.6 153
 Vt 4.1 145
 Vt 4.5 159
 As 1.67 144; 14
 As 1.236 149

- 319
- 312, n. 10
- n. 28
; 319
- 8
- 3
n. 30; 319
- 3
; 318, n. 30
n. 28
- 60; 166, n. 4
50
- 68
- 3
30; 319
n. 60; 158, n. 73
- 56, n. 60; 158,
- 7
- 3
- 3
- As 1.266 149
- As 5.1 148
- Cl 1.29 355
- Cl 1.31 440
- Cl 1.64 444, n. 43
- Cl 1.65 442, n. 41
- Cl 1.83 438; 442, n. 41
- Cl 1.86 438; 439
- Cl 1.91 442, n. 41
- Cl 1.93 438
- Cl 1.153 442, n. 41
- Cl 1.155 442, n. 41
- Cl 1.201 442, n. 41
- Cl 1.206 442, n. 41
- Cl 1.208 442, n. 41
- Cl 1.211 129, n. 22
- Cl 1.291 443
- Cl 1.292 440; 442, n. 41; 443
- Cl 1.293 443
- Cl 1.294 442, n. 41
- Cl 1.322 442, n. 41
- Cl 1.335 360, n. 46
- Cl 1.336 360, n. 46
- Cl 1.358 442, n. 41
- Cl 1.366 442, n. 41
- Cl 1.370 432, n. 23
- Cl 1.520 133, n. 38
- Cl 1.660 440; 442, n. 41
- Cl 1.664 442, n. 41
- Cl 1.978 442, n. 41
- Cl 1.1115 442, n. 41
- Cl 1.1117 442, n. 41
- Cl 1.1130 312, n. 9
- Cl 1.1258 450, n. 50
- Cl 1.1259 450, n. 50
- Cl 1.1260 450, n. 50
- Cl 1.1261 450, n. 50
- Cl 1.1262 450, n. 50
- Cl 1.1263 450, n. 50
- Cl 1.1264 450, n. 50
- Cl 1.1265 450, n. 50
- Cl 1.1266 450, n. 50
- Cl 1.1267 442, n. 41; 450, n. 50
- Cl 1.1268 450, n. 50
- Cl 1.1269 450, n. 50
- Cl 1.1271 450, n. 50
- AT 5.1-2 315, n. 19
- AH 1.38 148
- AH 1.52 148
- Vs 1.6 137, n. 57
- Vs 1.22 137, n. 57
- Vs 1.23 137, n. 57
- Vs 1.25 137, n. 57
- Vs 1.28 130, n. 26
- Vs 1.32 151
- Vs 1.42-43 136, n. 53
- Vs 1.47 136, n. 53
- Vs 1.51 130, n. 26
- Vs 1.54 136, n. 53
- Vs 1.55 136, n. 53
- Vs 1.98 132, n. 32; 137, n. 57; 152
- Vs 1.99 130, n. 26
- Vs 1.108 132, n. 32; 137, n. 57
- Vs 1.120 132, n. 32
- Vs 1.181 157
- Vs 1.205 314
- Vs 1.326 152
- Vs 4.3 136, n. 53
- Vs X.2 133, n. 38
- Vs X.10 191, n. 29
- Vc 1.13 314
- Vc 1.16 151; 152
- Vc 1.17 150
- Vc 1.18 151
- Vc 1.21 150
- Vc 1.22 150
- Vc 1.32 150; 152, n. 146
- Vc 1.48 151
- Vc 1.57 151
- Vc 1.65 151; 152, n. 48
- Vc 1.98 151
- Vc 1.104 149
- Vn 1.1 327
- Vn 1.3 148
- Vn 1.4 313, n. 13; 314
- Po 0.20 144
- Vt 1.1 244, n. 30
- Vt 3.6 153
- Vt 4.1 145
- Vt 4.5 159
- As 1.67 144; 145
- As 1.236 149

- Cl 1.1273 447
 Cl 1.1274 442, n. 41; 450, n. 50
 Cl 1.1279 450, n. 50
 Cl 1.1280 450, n. 50
 Cl 1.1281 450, n. 50
 Cl 1.1282 450, n. 50
 Cl 1.1284 450, n. 50
 Cl 1.1285 450, n. 50
 Cl 1.1328 450; 456
 Cl 1.1540 450, n. 50
 Cl 1.1742 450
 Cl 1.1779 432, n. 23
 Cl 1.1849 439; 442, n. 41
 Cl 1.1896 442, n. 41
 Cl 1.1927 450, n. 50
 Cl 1.1985 450 et n. 50
 Cl 1.1986 450 et n. 50
 Cl 1.2004 450; 451
 Cl 1.2050 450
 Cl 1.2139 442, n. 41
 Cl 1.2312 444
 Cl 1.2313 444
 Cl 1.2314 444
 Cl 1.2315 441; 442, n. 41; 443
 Cl 1.2385 455
 Cl 1.2402 451
 Cl 1.2435 442, n. 41
 Cl 1.2515 440; 441, n. 38
 Cl 1.2516 440
 Cl 1.2517 440
 Cl 1.2566 453, n. 56; 455
 Cl 1.2569 442, n. 41
 Cl 1.2626 450, n. 50
 Cl 1.2647 450
 Cl 1.2717 450, n. 49
 Cl 4.5 154
 Cl 8.5 162, n. 87
 Cl 8.6 154
 Cl 0.23 163
 Pe 1.22 185, n. 21
 Pe 1.181 185, n. 21
 Pe 1.185 185, n. 21
 Pe 1.186 185, n. 21
 Pe 1.188 185, n. 21
 Pe 1.189 185, n. 21
 Pe 1.190 185, n. 21
 Pe 1.191 185, n. 21
 Pe 1.408 143
 Pe 1.410 143
 Pe 1.632 162, n. 87
 Pe 1.871 162, n. 87
 Pe 1.896 162, n. 87
 Pe 1.1224 143
 Pe 5.2 162
 Pe 8.4 151; 154
 Co 1.3 143
 Co 1.9 143
 Co 1.12 143
 Ar 1.17 133, n. 38
 Ar 1.94 144
 Fs 8.1-5 315, n. 19
 Fe 1.2 312
 Fe 1.11 312
 Fe X.1 242, n. 22
 Sp 0.7 153
 Sp 2.75 134, n. 45
 Ad 2.70-72 133, n. 40
 Pa 1.2 325, n. 51; 336, n. 4
 Af 8.1-8 315, n. 19
 OA 3.9 153
- A. Degrassi, *Inscriptiones Latinae liberae Rei Publicae (ILLRP)*, Florence, 1957-1963
 ILLRP 357 469, n. 33
 ILLRP 485 467, n. 26
 ILLRP 504 463, n. 18
 ILLRP 574 468, n. 31
 ILLRP 634 a 471, n. 34
 ILLRP 650 470, n. 33
 ILLRP 662 469, n. 32
- H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae (ILS)*, Berlin, 1892-1916
 ILS 2227 509, n. 14
 ILS 2678 509, n. 15
 ILS 4912 463, n. 18
 ILS 5430 468, n. 31
 ILS 5862 469, n. 33
 ILS 6082 467, n. 27
 ILS 6087 463, n. 14
 ILS 6256 470, n. 33
- ILS 6369 470, r
 ILS 7846 469, r
 ILS 8208 467, r
 ILS 9494 470, r
- J. Untermann:
guarum Hisp
 IV, Wiesbader
 MLH IV, K.6.1
- Notizie degli S*
 (NSA), Rome,
 NSA, 1910, p. 40
- H. Rix, *Sabellische Oskische Südpikenische*
 2002
 Pg 9 232, n. 71
 Pg 10 232, n. 72
 Pg 15 205; 207,
 Pg 16 205; 207,
 Pg 21 204
 Pg 34 205
 MV 6 552, n. 13
 MV 7 555, n. 15
 Sa 15 555, n. 15
 Po 8 554, n. 150
 Po 77 217, n. 4
 Cm 14 C7 554,
 Cm 14 C10 554
 Cm 15 555, n. 1
 Cm 18 551, n. 1
 Lu 8 554, 150
 Lu 40 551, n. 1
 Lu 45 555, n. 1
 tLu3 554, n. 15
 tLu4 554, n. 15
- Rivista di Epigra*
 REE 12, 1938, p
 REE 22, 1952-5:
 457, n. 60
 REE 27, 1959,
 n. 14
 REE 33, 1965, p.

- ILS 6369 470, n. 33
 ILS 7846 469, n. 32
 ILS 8208 467, n. 26
 ILS 9494 470, n. 33
- J. Untermann: *Monumenta Linguarum Hispanicarum* (MLH), IV, Wiesbaden, 1997
 MLH IV, K.6.1 497, n. 13
- Notizie degli Scavi di Antichità* (NSA), Rome, 1876-
 NSA, 1910, p. 403 471, n. 34
- H. Rix, *Sabellische Texte - die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen* (ST), Heidelberg, 2002
 Pg 9 232, n. 71
 Pg 10 232, n. 71
 Pg 15 205; 207, n. 16
 Pg 16 205; 207, n. 16
 Pg 21 204
 Pg 34 205
 MV 6 552, n. 130; 555, n. 157
 MV 7 555, n. 157
 Sa 15 555, n. 159
 Po 8 554, n. 150
 Po 77 217, n. 43
 Cm 14 C7 554, 151
 Cm 14 C10 554, 150
 Cm 15 555, n. 159
 Cm 18 551, n. 126
 Lu 8 554, 150
 Lu 40 551, n. 127
 Lu 45 555, n. 159
 tLu3 554, n. 152
 tLu4 554, n. 152
- Rivista di Epigrafia Etrusca* (REE)
 REE 12, 1938, p. 325 149, n. 32
 REE 22, 1952-53, p. 312 453, n. 56; 457, n. 60
 REE 27, 1959, p. 283, n° 13 144, n. 14
 REE 33, 1965, p. 477, n° 8 148, n. 29
- REE 33, 1965, n° 12 270, n. 53; 295
 REE 37, 1969, n° 2 301
 REE 38, 1970, n° 3 282
 REE 40, 1972, n° 17 a 286; 293
 REE 40, 1972, n° 69-73 191, n. 29
 REE 40, 1972, n° 90 409
 REE 41, 1973, n° 6 273; 274, n. 61, n. 62; 299
 REE 41, 1973, n° 23 286
 REE 42, 1974, n° 18 272, n. 58; 286; 299
 REE 42, 1974, n° 125 286
 REE 45, 1977, p. 287, n° 15 152, n. 47
 REE 47, 1979, n° 28 265 et n. 37
 REE 48, 1980, n° 14 299
 REE 51, 1983, p. 237-239, n° 47 183, n. 17
 REE 51, 1985, p. 224, n° 28 148, n. 30
 REE 52, 1984 (1986), p. 239-244
 REE 52, 1986, p. 284, n. 10 154, n. 52
 REE 53, 1987, n° 16 277; 301; 302
 REE 53, 1987, n° 17 270, n. 51; 296
 REE 55, 1987-1988 314, n. 16
 REE 57, 1991, n. 37 134
 REE 58, 1992, n° 14 275, n. 67
 REE 58, 1992, n. 34 155
 REE 61, 1995, n° 9 302
 REE 63, 1997, n° 7 409
 REE 63, 1997, n° 8 409
 REE 63, 1997, n° 9 409
 REE 63, 1997, n° 11 409
 REE 63, 1997, n° 47, p. 424 312, n. 9
 REE 63, 1997, p. 383-385, n° 14-15 183, n. 16
 REE 63, 1999, p. 392, n° 23 158, n. 75
 REE 64, 2001, p. 221, n° 4 162, n. 4
 REE 64, 2001, n° 29 130
 REE 65-68, 2002, n° 71 242, n. 20
 REE 65-68, 2002, p. 385-388, n° 84 129, n. 19
- 40
 36, n. 4
- ptiones latinae*
 e (ILLRP), Flo-
- 13
 16
 8
 1
 34
 3
 2
- ptiones Latinae*
 lin, 1892-1916

REE 65-68, 2002, n° 87 129, n. 21
 REE 65-68, 2002, n° 88 130
 REE 69, 2003, p. 322-323, n. 30
 311, n. 9
 REE 70, 2004, n° 24 130
 REE 70, 2004, n° 43 263; 264,
 n. 35; 293
 REE 71, 2005, n° 26-37 131, n. 27
 REE 71, 2005, n° 58 263; 293
 REE 73, 2007, n° 44 409
 REE 75, 2009, n° 80 409
 REE 76, 2010, n° 45 409
 REE 78, 2012, n° 83 282
 REE 74, 2011, n° 140 129, n. 22
 REE 74, 2011, p. 142-146, n° 44-51
 136, n. 51

Supplementa Italica (Suppl. It.).
 Nuova serie, Rome, 1981-
 Suppl. It., 12, 1994, p. 53-54, n° 8
 471, n. 33
 Suppl. It., 15, n° 16 471, n. 34

E. Vetter, *Handbuch der italischen
 Dialekte, 1, Texte mit Erklärung,
 Glossen, Wörterverzeichnis*, Hei-
 delberg, 1953
 Ve 5 554, n. 149
 Ve 205 207, n. 15, n. 16
 Ve 210 a 205
 Ve 210 b 204
 Ve 213 205; 232, n. 71
 Ve 214 232, n. 71

Ve 228i 463, n. 18
 Ve 243 133, n. 40

M. Crawford (éd.), *Imagines Itali-
 cae - a Corpus of Italic Inscrip-
 tions*, Londres, 2011
 n° CORFINIVM 6 232, n. 71
 n° CORFINIVM 11 232, n. 71
 n° POMPEI 68 217, n. 43
 n° SVLMO 4 207, n. 15, n. 16
 n° SVLMO 8, (2) 207, n. 15, n. 16
 n° SVLMO 15 205
 n° SVLMO 18 204
 n° VENAFRVM 3 217, n. 43

S. D'Amato et C. Letta, *Epigrafia
 della regione dei Marsi*, Milan,
 1975

S. D'Amato et C. Letta (1975) n° 37
 218

S. D'Amato et C. Letta (1975)
 n° 105 221-222

S. D'Amato et C. Letta (1975)
 n° 107 219-220

S. D'Amato et C. Letta (1975)
 n° 108 220-221

S. D'Amato et C. Letta (1975)
 n° 189 214-217

S. D'Amato et C. Letta (1975)
 p. 352 218

S. D'Amato et C. Letta (1975)
 p. 354 219

Marie-Lauren
miroirs des

Mariassunta C
 Pellegrino,
*e prospettiv
 razioni sul*

Discussion

Flavia FRISONI
l'interpretaz

Discussion

Kathryn LOMA
Early Italy.

Discussion

Giovanni COLO
arcaica ...

Discussion

Valentina BELF
 Discussion

Catherine Cou
l'imagerie fi

Discussion

Emmanuel D
*criptions, f
 marses et v*

Discussion

Daniele F. M
racconta ...